

Commune de Watermael-Boitsfort



Rapport annuel
2017-2018

Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
au
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

entre le 31 août 2017 et le 1^{er} septembre 2018.

Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales
2. Présentation des organes communaux
3. Organigrammes du personnel communal
4. Activités de la commune

Bonne lecture

Par le Collège :
Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Etienne TIHON

Watermael-Boitsfort, le 19 mars 2019

Le Bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'O' followed by a series of connected, wavy strokes.

Olivier DELEUZE

Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

Classification fonctionnelle budgétaire	Activité/service communal
4.1. Services généraux	Secrétariat - Messagerie - Imprimerie Finances Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines Formation Information-Participation Agenda 21 Informatique
4.2. Administration générale	Etat civil Population SEMJA
4.3. Territoire et voirie	Travaux publics Propreté publique
4.4. Travail indépendant, vie économique et Relations Européennes	Travail indépendant, vie économique, Relations Européennes Jumelages et tourisme
4.5. Enseignement	Enseignement
4.6. Culture et loisirs	Culture Bibliothèque principale des communes du sud-est de Bruxelles Bibliothèques et ludothèques POB Rozenberg Sports Jeunesse
4.7. Action sociale	Vie sociale Crèches
4.8. Urbanisme, mobilité, patrimoine, environnement et hygiène	Urbanisme - Patrimoine Mobilité Hygiène Environnement Energie
4.9 Régie foncière	Régie foncière

Table des matières

1. Informations générales	12
Présentation	13
Quelques chiffres	13
Services communaux	14
Bibliothèques et ludothèques	16
Police	17
C.P.A.S.	17
Autres coordonnées	18
Cartographie	19
2. Présentation des organes communaux	25
Le Collège échevinal	26
Le Conseil communal	27
Commissions du Conseil communal	28
Délégations	30
3. Personnel communal organigramme	35
4. Activités de la commune	37
4.1. Services généraux	38
SECRETARIAT – MESSAGERIE - IMPRIMERIE	39
Attributions générales du service	39
Accueil – Messagerie	39
Correspondance	39
Rapport annuel	39
Comité de direction	39
Extranet	39
Actes soumis aux autorités de tutelle	40
Affichage communal	40
Distinctions honorifiques	40
Imprimerie communale	40
Liste des mandats et déclaration de patrimoine	41
Plan d'urgence	41
Nouveautés / événements de l'année 2017-2018 :	42
AMENDES ADMINISTRATIVES	43
Attributions générales du service :	43
Nouveautés / événements de l'année :	44
FINANCES-RECETTE	46

COMPTES ET BUDGETS	46
Administration communale	46
Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)	47
Tutelle sur les cultes	48
TAXES	49
JURIDIQUE	55
Attributions générales du service	55
Gestion des procès au sein du service	55
Gestion des Ressources Humaines – G.R.H.	56
Attributions générales du service	56
Le cadre. Situation au 01.09.2018	56
Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile	61
PERSONNEL STATUTAIRE	61
PERSONNEL CONTRACTUEL	62
Temps partiels	62
Interruptions de carrière	62
Temps partiel sur base volontaire	63
Personnel hors cadre	63
Asbl « Vivre chez Soi »	63
Bibliothèques-Ludothèques	63
Service Enseignement	63
Personnel étudiant	63
Plan Rosetta	63
Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA)	63
Subsides	63
ACS	63
Communauté française	64
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	64
Frais de transports	64
Ministère de l'intérieur	64
ONE	64
Maribel Social	64
Primes linguistiques	65
Subsides régionaux de 1 %	65
Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D	65
Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C	65
Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)	65
Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance	65
PEB	65
Evénements de l'année	65
Quelques chiffres	65
Résultats des objectifs fixés l'année précédente et nouveaux objectifs	66
FORMATIONS	67

Attributions générales du service	67
Formations collectives	67
INFORMATION - PARTICIPATION	68
Attributions générales du service	68
Nouveautés – Evénements de l’année	68
A. REUNIONS DE QUATRIER	68
B. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be	69
C. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) »	69
D. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 »	70
E. LA NEWSLETTER	70
INFORMATIQUE	71
Attributions générales du service	71
Réalisations septembre 2017-2018	71
Ecole numérique	71
Espaces Publics Numériques	71
Infrastructures générales	72
Tax on web	72
Diminution de l’impact du WiFi sur les jeunes enfants	72
Communication numérique	72
Subsides	72
Opérations quotidiennes	72
Missions spécifiques et ponctuelles	72
Parc Informatique	73
Descriptif d’un poste de travail	73
Gestion serveurs	73
Gestion imprimantes	74
Stock	74
Firewall	74
Equipements divers	74
4.2. Administration générale	75
ETAT CIVIL	76
Attributions générales du service	76
I Registre des naissances	76
II Registre des nationalités	77
III Registre des déclarations de mariage	81
IV Registre des mariages	81
V Registre des divorces	82
VI Registre des décès	83
Nouveauté – Evénement de l’année	85
Personnes transgenres-modification de l’enregistrement du sexe	85
POPULATION	87

Attributions générales du service	87
Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort	89
Etrangers	90
Permis de conduire	90
Passeports	91
Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers	91
Casier judiciaire communal	91
Cohabitation légale	91
Cessation de cohabitation légale	92
Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites	92
Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus	92
Noces d'or	92
Centenaires	93
Certificats	93
Nouveautés – Evénements de l'année	93
S.E.M.J.A.	94
Attributions générales du service	94
La Peine de Travail Autonome	95
Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale	96
Subsides	98
Nouveautés / Evènements de l'année	98
4.3. Territoire et Voirie	99
Travaux publics, Espaces verts, Plantations & Propreté publique	100
Attributions du service	100
1. Gestion des Espaces Publics	100
1.1. Voiries	100
1.2. Espaces verts	101
1.3. Propreté Publique et hygiène (dont projets innovants)	101
1.3.1 Projets innovants en matière de Propreté Publique	101
1.4. Occupations de voirie	101
2. Logistique	102
2.1. Prêt matériel	102
2.2. Charroi	102
2.3. Appui logistique (= autres)	102
3. Gestion du patrimoine	102
3.1. Entretien et rénovation du patrimoine communal	102
3.2. Développement du patrimoine	102
3.3 Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales	102
3.4. Interventions en urgence	102
4. Développement de logiciels	102
5. Pour l'ensemble de ces attributions	103
6. Marchés publics	103

ENERGIE	105
Attributions générales du service	105
Nouveautés/réalisations (août 2016 - août 2017)	106
4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES	108
VIE ECONOMIQUE	109
Attributions générales du service	109
Subsides	110
Nouveautés – Evénements de l’année	110
RELATIONS EUROPEENNES	112
Attributions générales du service	112
Nouveautés – Evénements de l’année	112
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers	112
4.5. Enseignement	113
ENSEIGNEMENT	114
Attributions du service	114
Nouveautés et événements de l’année 2017-2018	114
Enseignement maternel et primaire	115
Etablissements concernés	115
Récapitulatif des emplois à charge des finances communales	116
Evolution de la population scolaire	117
1. Sport à l’école	117
2. Classes de dépaysement	118
3. Apprentissage du néerlandais	118
4. Sécurité routière	119
5. Repas scolaires	119
6. Transports	119
7. Etude du soir	120
8. Avantages sociaux	120
9. Occupation des locaux scolaires	120
Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)	120
Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)	120
Réalizations en 2017 – 2018	120
Partenariats et collaborations	120
Perfectionnement de la formation des référentes / des auxiliaires	125
Informations aux parents / au grand public	125
Commission Communale de l’Accueil	125
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit	125
1. Académie de Musique et des Arts de la Scène	126
2. Académie des Beaux-Arts	128
4.6. Culture & Loisirs	129

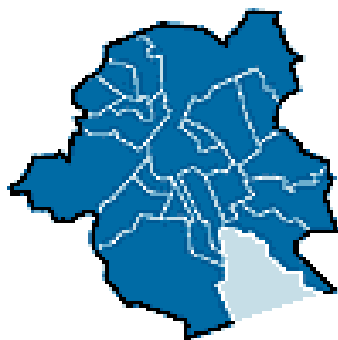
CULTURE	130
Attributions générales du service	130
Travaux – Acquisitions	130
Nouveautés – Événements de l’année	130
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :	130
Plan Culturel néerlandophone :	132
Autres :	133
Subsides	133
Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort	135
Rapport d’activités 2017-2018	135
<i>Gestion quotidienne</i>	135
BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES	139
Missions générales du service	139
Nouveautés – Événements de l’année	139
Biblio&ludo / Centre Culturel la Venerie :	140
Catalogue en ligne	140
Section adultes	140
Section jeunesse	140
Espace Public Numérique - mise en place des ateliers	140
Gratuité	141
Événement phare de l’année : Watermael-Boitsfort Ville des mots 2018	141
Le public touché	142
Exister hors les murs	142
Laisser des traces	143
Conclusion générale : méthodologie, vie de l’équipe et l’avenir ?	143
Animations et projets de la saison	144
Partenariats	146
Services	146
Eurekoi	146
Livres chez soi :	146
Lots de livres pour les résidences	147
Services proposés aux écoles, centre culturel, maisons de quartier, asbl	147
Lectorat, prêts, collections	147
Divers	147
Statistiques 2017	148
Évolution 2012-2017	149
Bibliotheek Rozenberg	150
Attributions générales du service	150
Nouveautés – Événements de l’année	151

Collection	154
SOLIDARITE INTERNATIONALE	156
Attributions générales du service :	156
Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2015-2016 :	156
SPORTS	158
A. Attributions générales du service	158
B. Subsidés	158
C. Nouveautés – Évènements de l'année	159
D. Autres	160
Jeunesse	162
A. Attributions générales du Service.	162
B. Subsidés.	162
C. Événements de l'année.	162
4.7. Action sociale	165
VIE SOCIALE	166
Attributions générales du service	166
1. PETITE ENFANCE	166
2. VIE SOCIALE	171
4.8. Urbanisme, Mobilité, Patrimoine, Environnement & Hygiène	180
URBANISME	181
Attributions générales du service	181
LES MISSIONS URBANISME	181
1. PERMIS D'URBANISME	181
2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES	183
3. HEBERGEMENT TOURISTIQUE	183
4. PLANIFICATION	183
5. DIVERS	184
6. Nouveautés – Événements de l'année	184
ENVIRONNEMENT	185
Attributions générales du service	185
1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT	185
2. PLAINTES ENVIRONNEMENT	186
3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES	186
4. DIVERS	187

5. Nouveautés – Événements de l’année	187
SANTE	188
Attributions générales du service	188
Nouveautés – Événements de l’année	188
Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers	188
HYGIENE	191
LES MISSIONS HYGIENE	191
CONTROLES	191
DIVERS	191
S.I.P.P.T.	192
Attributions générales du service	192
Missions habituelles.	193
Événements marquants de l’année	194
Sécurité au travail :	194
Sécurité incendie :	194
Protection de la santé des travailleurs :	194
MOBILITE	195
Attributions générales du service	195
LES MISSIONS MOBILITE	195
1. ACTIONS MOBILITE DIVERSES	195
2. DIVERS	195
3. Nouveautés – Événements de l’année	196
4.9. Régie fonciere	197
REGIE FONCIERE	198
Attributions générales du service	198
Description et évaluation du parc immobilier en 2018	198
1. Les Logements	199
2. Les parkings	199
3. Les locaux	200
4. Les commerces	200
5. Les infrastructures sportives	200
CANDIDATS LOCATAIRES ET LOCATAIRES	200
GESTION TECHNIQUE DU PARC LOCATIF	204
ANNEXES	206

1. INFORMATIONS GENERALES

Présentation



La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson 1 à 1170 BRUXELLES
Tél. : 02/674.74.11
Fax : 02/672.52.19
Site internet : www.watermael-boitsfort.be

Quelques chiffres

Population au 31 août 2018

Habitants belges : 20.078
Habitants étrangers : 4.992
Population totale : 25.070

Superficie de la commune

Surface bâtie : 3,13 km²
Surface non bâtie : 9,8 km²
Superficie totale : 12,93 km²

Voiries

Voiries de la Région : 8 km
Voiries de la commune : 78 km

Ecoles communales - nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2018

Enseignement maternel: 600
Enseignement primaire: 818

Enseignement artistique - nombre d'élèves inscrits au 31 janvier 2018

Académie des Beaux-Arts : 729
Académie de musique et des Arts de la Scène : 1184

Services communaux

Coordonnées

Cimetière	02.672.28.04 - rue du Buis, 57 - 1170 Bruxelles
Commerce	02.674.74.26 - commerce1170@wb.irisnet.be
Culture	02.674.74.63 - culture1170@wb.irisnet.be
Dépôt communal	02.673.45.23 - rue Lambert Vandervelde 31 - 1170 Bruxelles
Enseignement	02.674.74.60 - enseignement1170@wb.irisnet.be
Environnement	02.674.74.34 - environnement1170@wb.irisnet.be
Etat-Civil	02.674.74.18 - etat.civil1170@wb.irisnet.be
Finances	02.674.74.45 - finances1170@wb.irisnet.be
Information-Participation	02.674.75.16 - information1170@wb.irisnet.be
Informatique	02.674.74.29 - informatique1170@wb.irisnet.be
Jeunesse	02.660.75.22 - jeunesse1170@wb.irisnet.be
Jumelages - Tourisme	02.660.34.71 - jumelage1170@wb.irisnet.be
Juridique	02.674.74.19 - juridique1170@wb.irisnet.be
Personnel	02.674.74.56 - personnel1170@wb.irisnet.be
Population	02.674.74.22 - population1170@wb.irisnet.be
Prévention et Médiation	02.675.71.30 - mediation1170@wb.irisnet.be
Propreté publique-Energie	02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb.irisnet.be
Recette	02.674.74.49 - recette1170@wb.irisnet.be
Régie Foncière	02.674.74.42 - regie.fonciere1170@wb.irisnet.be
Sports	02.674.74.63 - sports1170@wb.irisnet.be
Secrétariat Communal	02.674.75.81 - secretariat1170@wb.irisnet.be
SEMJA	02.674.75.24 - semja@wb.irisnet.be
Taxes communales	02.674.74.47 - finances1170@wb.irisnet.be
Travaux Publics	02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb.irisnet.be
Urbanisme	02.674.74.32 - urbanisme1170@wb.irisnet.be
Vie Sociale	02.676.16.27 - vie.sociale1170@wb.irisnet.be

Heures d'ouverture des services au public

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Population *	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-19h00	8h00-12h00	10h00-12h00
Etat civil *	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00 14h00-17h00	8h00-19h00	8h00-12h00	fermé
Urbanisme ***	9h00-11h30 17h30-20h**	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30**	9h00-11h30**	fermé
Finances **	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	8h30-11h45 13h30-16h45	fermé
Vie sociale ****	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	8h00-12h00 13h30-17h	fermé
Autres	Sur rendez-vous					fermé
Déchetterie Agence BXL Propreté Chaussée de Wavre 1860 1160 Auderghem	14h à 19h45	9h à 19h45	9h à 19h45	9h à 15h45	9h à 15h45	Samedi de 9h à 15h45 Dimanche 14h30 à 19h45

* Sauf horaire d'été en juillet et août : Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 8h-12h.
Jeudi 7h-13h.

* Sauf horaire d'été en juillet et août : 7h15 - 12h45

*** Permanence en cas d'enquête publique ou pour dépôt d'un nouveau dossier.

Attention pour les explications techniques, elles sont données exclusivement le mardi matin.

**** Sur rendez-vous

Bibliothèques et ludothèques

Administration des bibliothèques :

Adresse : rue des Trois Tilleuls 32 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

Lieu		Heures d'ouverture
Espace Delvaux rue Gratès 3 1170 Bruxelles	Section adultes 3 ^{ème} étage 02.663.85.61	mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h
	Section jeunesse 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage 02.663.85.63 (jeunesse)	mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h
	Ludothèque 2 ^{ème} étage 02 663 85 62	Mercredi de 14h à 18h vendredi de 15h30 à 18h samedi de 10h30 à 12h30
Bibliothèque de Boitsfort-Centre rue des Trois Tilleuls 32 1170 Bruxelles	Section adultes 02.672.95.61	lundi de 15h30 à 19h mercredi de 14h à 18h vendredi 11h30 à 13h30 samedi de 10h30 à 12h30
Jeunesse Hondenberg - Maison des enfants Hondenberg 1 1170 Bruxelles	Section jeunesse et ludothèque 02.673.69.80	lundi de 15h30 à 18h (pas la ludothèque) mercredi de 14h à 18h samedi de 10h30 à 12h30
POB Rozenberg Avenue Thomson 3 1170 Bruxelles	02.675.33.79	lundi de 12h30 à 14h30 mercredi de 15h à 17h jeudi de 18h à 20h vendredi de 17h à 19h samedi de 10h à 12h

Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone :	CDP Deraemaeker
Commissaire de Watermael-Boitsfort:	Laurence Gauthey
Adresse:	rue des Tritomas 7 à 1170 Bruxelles
Tél :	02/563.96.39
Fax :	02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

Madame Sandra FERRETTI
Monsieur Philippe DESPREZ
Monsieur Cécile VAN HECKE
Monsieur Hugo PERILLEUX-SANCHEZ

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse:	rue du Loutrier 69 - 1170 BRUXELLES
Tél.:	02/663.08.00
Fax:	02/663.08.19

Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31.08.2018

Président: David LEISTERH (MR), rue du Relais 52

COBBAERT André (GmH), avenue des Campanules 14A

COLSON Michel (DéFI), rue du Roitelet 10

JANS Stéphane (ECOLO), rue de l'Hospice communal 52

KEMPENEERS Jeannine (GmH), avenue des Noisetiers 6

LALOUX Claire (Ecolo), avenue des Marcassins 3

LEJEUNE Charles (ECOLO), rue de l'Hospice communal 80

MATHISEN Marc (DéFI), rue de l'Hospice communal 141

MOUREAUX Jean (PS), rue des Trois Tilleuls 19

VAN STEENSEL Laurent (DéFI), rue des Brebis 105

VERCAUTEREN Jean-Marie (DéFI), rue Louis Ernotte 56

Autres coordonnées

Crèches & Petite enfance

Crèche Gilson, chaussée de la Hulpe 344	02/672.33.43
Crèche Les Roitelets, rue des Roitelets 7-15	02/673.47.89
Consultation des nourrissons Roitelets, rue des Roitelets 15	02/675.10.44
Consultation des nourrissons 3 Tilleuls, rue des Trois Tilleuls 125	02/672.39.22

Enseignement maternel

Les Aigrettes, rue des Aigrettes 6	02/673.10.70
Le Colibri, place du Colibri 1	02/673.10.44
Les Naiades, rue des Naiades 21a	02/673.10.45
La Roseraie, rue du Gruyer 8	02/675.00.62
Les Coccinelles, rue des Coccinelles 65	02/672.73.88
Nos Petits, rue F. Ruytinx 31	02/672.72.38
Les Mésanges, chaussée de la Hulpe 346	02/672.76.10

Enseignement fondamental

La Sapinière, chaussée de la Hulpe 346	02/672.76.10
Les Cèdres, rue du Gruyer 8	02/672.18.33
La Futaie, rue des Coccinelles 65	02/672.73.88
Le Karrenberg, rue F. Ruytinx 31	02/672.72.38

Accueil extra-scolaire, rue du Ministre 3-5	02/674.75.27
--	---------------------

Enseignement artistique

Académie des Beaux-Arts, pl. A. Payfa-Fosséprez 10	02/673.76.92
Académie de Musique, rue F. Ruytinx 31	02/673.76.97

Santé

Centre psycho-médical pour adultes, rue du Pinson 125	02/672.78.16
Centre de guidance, rue du Pinson 127	02/673.32.57
Centre de santé mentale, av. L. Wiener 66	02/672.78.16 - 02/673.32.57
Planning familial, av. Wiener 64	02/673.39.34

Installations sportives

Stade	02/675.87.99
Mini-bassin	02/672.02.87
Piscine Calypso 2000	02/675.48.99
Buvette du stade	02/673.39.79

Locaux culturels

Espace Paul Delvaux, rue Gratès 3	02/663.85.50
La Vénerie, pl. A. Gilson, 3	02/672.14.39
Gemeenschapscentrum WABO, Delleurlaan 39	02/675.40.10

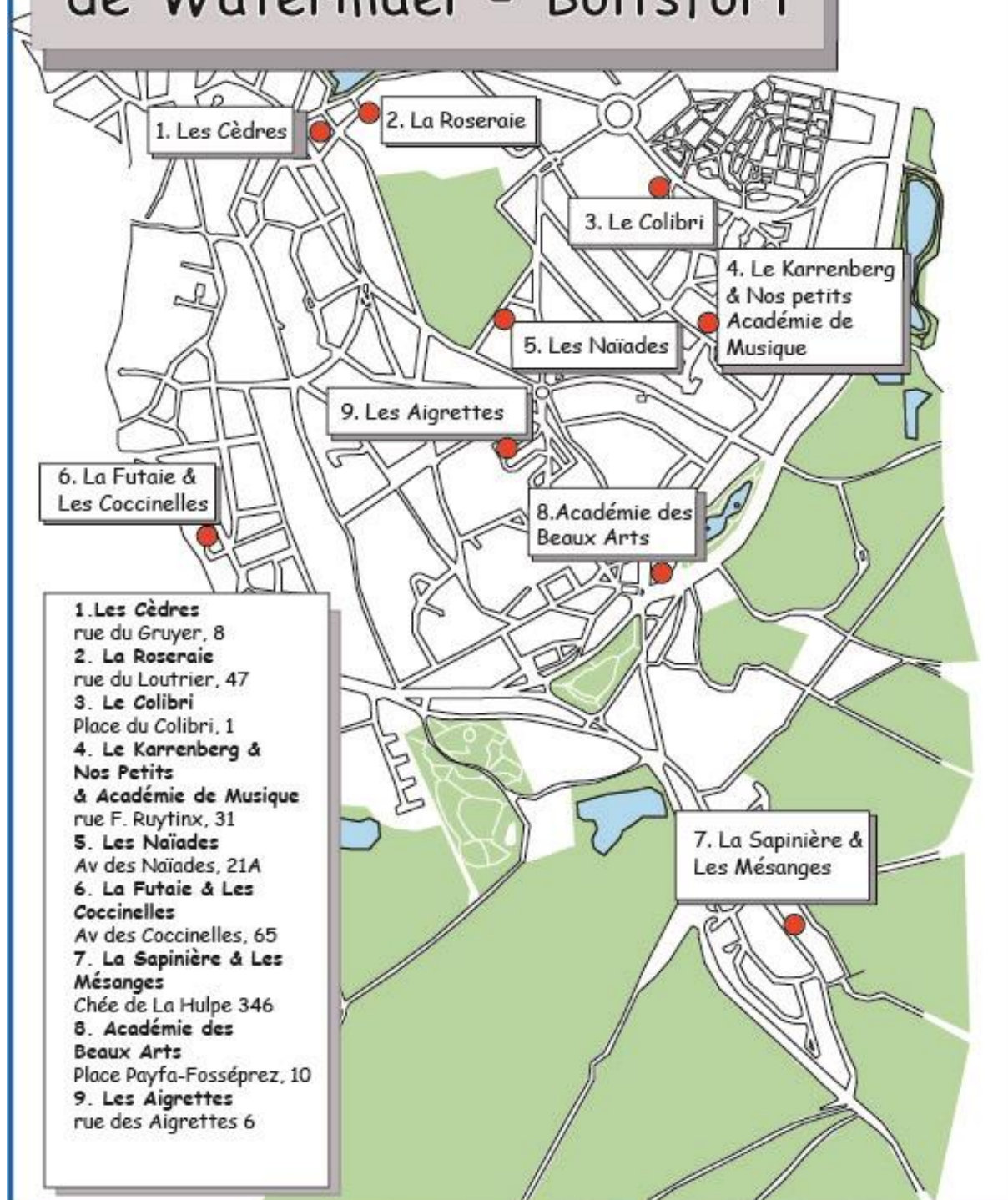
Asbl communales

La Vénerie, place A. Gilson 3	02/672.14.39
EPN, pl. Payfa-Fosséprez 11	02/674.75.26
Watermael-Boitsfort en Plein Air, place Payfa-Fosséprez 12	02/673.25.00
Maison des Jeunes de WB - place L. Wiener 2	02/673.53.80
Syndicat d'Initiative, place A. Gilson 1	02/674.74.26 - 02/674.75.77
Agence Locale pour l'Emploi, Place Gilson 6	02/675.52.70 - 02/660.81.55
Parc Sportif des Trois Tilleuls, av. Léopold Wiener 60	02/675.48.99

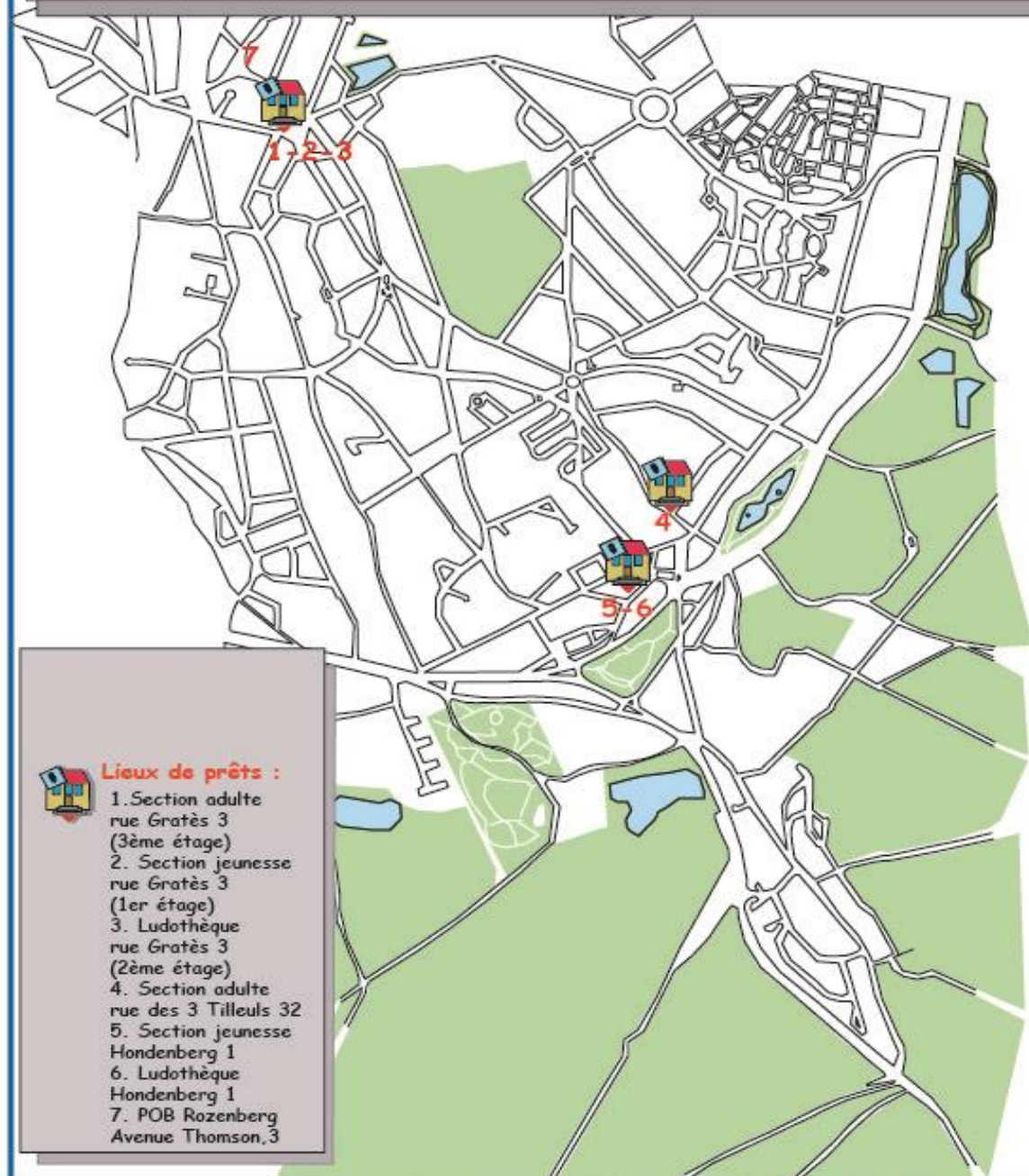
CARTOGRAPHIE

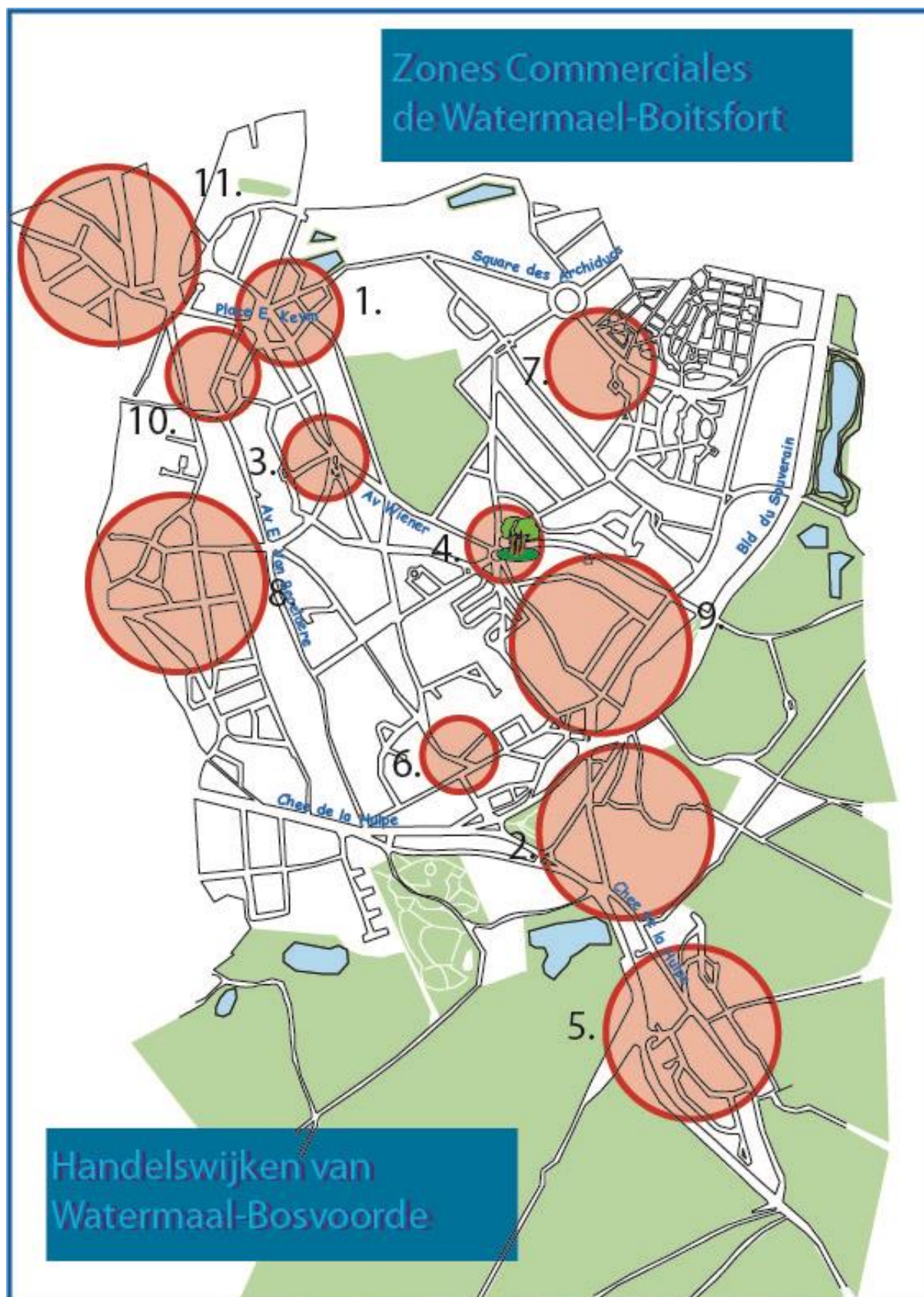
1. Le réseau des écoles communales
2. Le réseau des bibliothèques
3. Les zones commerciales
4. Les plaines de jeux
5. Le sport

Le réseau des écoles communales de Watermael - Boitsfort

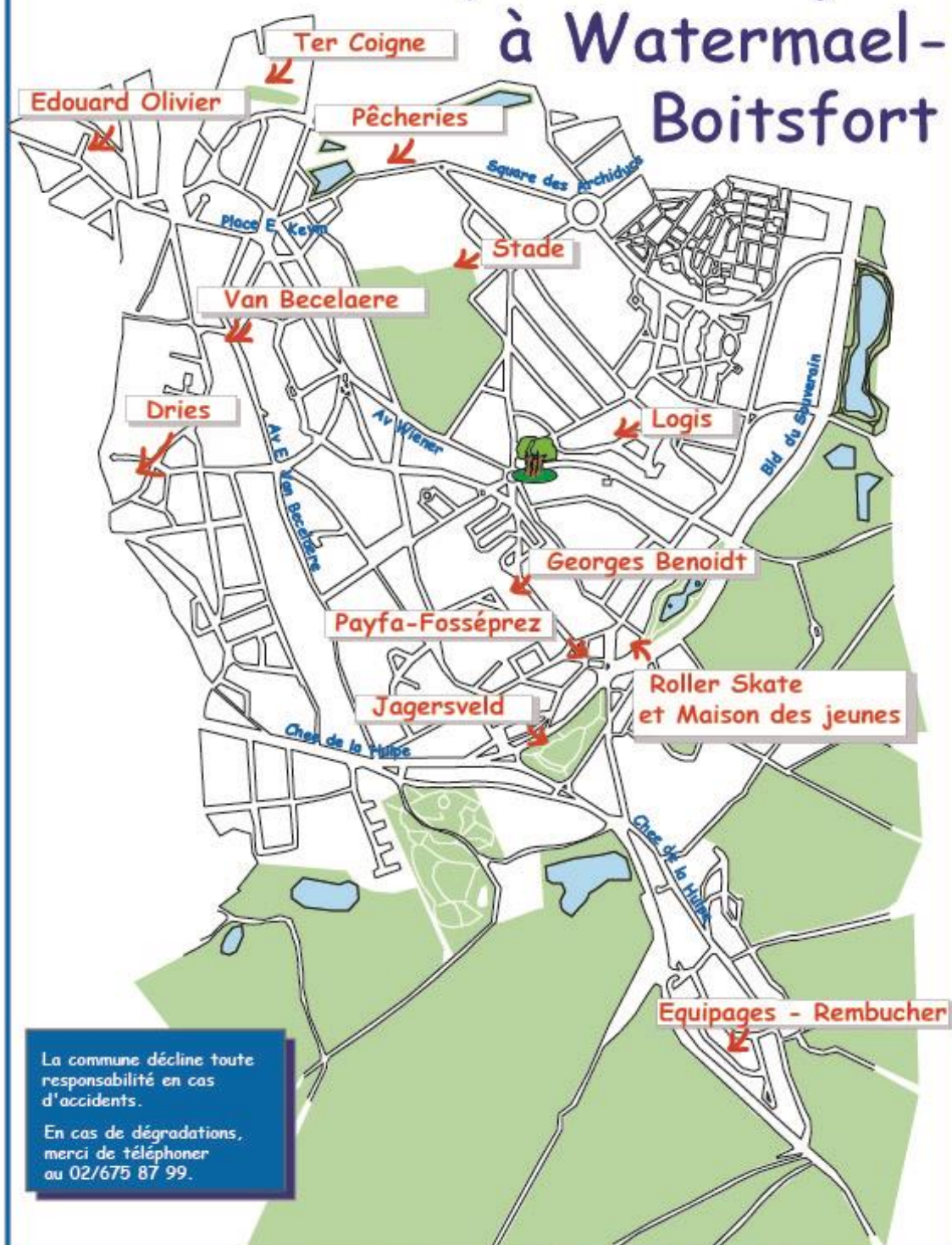


Réseau des bibliothèques de Watermael - Boitsfort





Les plaines de jeux à Watermael- Boitsfort



Le Sport à Watermael-Boitsfort

Au Stade:

Avenue des Nymphes, 1



La Piscine Calypso
02/ 675 48 99



X3



X9



hall omnisports

Renseignement : 02 / 675 87 99

Eco Stade
du Dries

Stade des
Trois Tilleuls

Terrain d'entrainement
du Boitsfort Rugby Club

Piste de Roller
de Boitsfort Centre

Boitsfort
Rugby Club

Le Service des Sports: 02 / 674 74 72

2. PRESENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

Le Collège échevinal

Attributions scabinales au 31.08.2018

Monsieur Olivier DELEUZE, Bourgmestre (Ecolo) Rue de l'Hospice Communal ,181 - 1170 BRUXELLES Etat Civil, Prévention, Information-communication, Personnel, Formation, SEMJA et S.I.P.P.
Monsieur Alain WIARD, 1er Echevin (GMH) Rue Théophile Vander Elst 45 - 1170 Bruxelles Finances, Affaires juridiques, Tutelle CPAS et Cultes.
Madame Anne DEPUYDT, 2 ^{ième} Echevine (Ecolo) Rue du Loutrier, 19 - 1170 BRUXELLES Culture, Patrimoine, Enseignement, Solidarité Internationale et Petite enfance.
Madame Cécile VAN HECKE, 3 ^{ième} Echevine (GMH) Avenue Wiener 68 - 1170 Bruxelles Travaux publics, Plantations communales, Espaces verts Propreté publique, et Vie sociale.
Monsieur Tristan ROBERTI, 4 ^{ième} Echevin (ECOLO) Drève du Duc 49/4 - 1170 BRUXELLES Urbanisme, Aménagement du Territoire, Environnement, Développement durable, Mobilité, Hygiène et Jeunesse.
Monsieur Jean-Manuel CISEY, 5 ^{ième} Echevin (MR) Rue du Roitelets 16- 1170 Bruxelles Vie économique et Relations européennes
Monsieur Benoît THIELEMANS, 6 ^{ième} Echevin (ECOLO) Avenue du Geai 4 A - 1170 Bruxelles Energie, Logement et Informatique.
Monsieur Jan VERBEKE, 7 ^{ième} Echevin (GMH) Avenue des Campanules 79 - 1170 Bruxelles Sport, Santé et Population

Le Conseil communal

Composition au 31.08.2018

Présidente : Cathy CLERBAUX, avenue Coloniale 4A

Bourgmestre : Olivier DELEUZE (ECOLO) Rue de l'Hospice Communal 181

Echevins/Echevines

Alain WIARD (GMH), rue Théophile Vander Elst 4

Anne DEPUYDT (ECOLO) rue du Loutrier 19

Cécile VAN HECKE (GMH) avenue Wiener 68

Tristan ROBERTI (ECOLO) drève du Duc 49/4

Jean-Manuel CISEY (MR) rue du Roitelet 16

Benoît THIELEMANS (ECOLO) avenue du Geai 4 A

Jan VERBEKE (GMH) avenue des Campanules 79

Conseillers/ Conseillères :

José STIENLET (MR) avenue des Cailles 62/7

Philippe DESPREZ (DéFI) rue Gratès 21

Martine PAYFA (DéFI) rue François Ruytinx 3

Véronique WYFFELS (DéFI) rue T. Vander Elst 43

Guillebert DE FAUCONVAL (GMH) avenue de l'Hermine 12

Jean-Marie VERCAUTEREN (DéFI) rue Louis Ernotte 56

Didier CHARPENTIER (DéFI) avenue de la Sauvagine 7/116

Jos BERTRAND (PS) avenue du Cor de Chasse 88

Martine SPITAEELS (DéFI) rue des Brebis 57

Michel KUTENDAKANA (PS) avenue des Gerfaux 10/30

David LEISTERH (MR) rue Middelbourg 79/1

Michel COLSON (DéFI) rue du Roitelet 10

Anne SPAAK-JEANMART (DéFI) drève du Duc 47

Hugo PERILLEUX-SANCHEZ (ECOLO) rue des Salvia 6

Dominique BUYENS (DéFI) Rue Lambert Vandervelde 89

Sandra FERRETTI (DéFI) Heiligenborre 112

Odile BURY (ECOLO) avenue des Tritons 27

Roland MAEKELBERGH (GMH), chaussée de la Hulpe 264

Secrétaire communal : Etienne TIHON

Le Conseil s'est réuni à 13 reprises durant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 aux dates suivantes :

- 5 septembre 2017
- 19 septembre 2017
- 17 octobre 2017
- 21 novembre 2017
- 22 novembre 2017
- 19 décembre 2017
- 16 janvier 2018
- 23 janvier 2018
- 20 février 2018
- 20 mars 2018
- 17 avril 2018
- 15 mai 2018
- 19 juin 2018

Commissions du Conseil communal

Composition des commissions du Conseil communal (31.08.2018)

ETAT CIVIL-PREVENTION-PERSONNEL-INFORMATION-COMMUNICATION-FORMATION-SEMJA-SIPP

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Sandra FERRETTI, Martine PAYFA, Véronique WYFFELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

FINANCES-CULTES-TUTELLE CPAS-AFFAIRES JURIDIQUES

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Didier CHARPENTIER, Dominique BUYENS, Véronique WYFFELS, Philippe DESPREZ, Michel COLSON, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

CULTURE-ENSEIGNEMENT-PATRIMOINE-SOLIDARITE INTERNATIONALE-PETITE ENFANCE

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Véronique WYFFELS, Didier CHARPENTIER, Philippe DESPREZ, Anne SPAAK-JEANMART, Martine PAYFA, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

TRAVAUX PUBLICS-PROPRETE PUBLIQUE-PLANTATIONS COMMUNALES-ESPACES VERTS-VIES SOCIALE

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Sandra FERRETTI, Didier CHARPENTIER, Anne SPAAK-JEANMART, Philippe DESPREZ, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

URBANISME-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-DD-MOBILITE-ENVIRONNEMENT-JEUNESSE

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Sandra FERRETTI, Martine SPITAELS, Philippe DESPREZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Martine PAYFA, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

VIE ECONOMIQUE-RELATIONS EUROPEENNES

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Anne SPAAK-JEANMART, Michel COLSON, Dominique BUYENS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

ENERGIE-LOGEMENT-INFORMATIQUE

Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Cathy CLERBAUX, Dominique BUYENS, Jean-Marie VERCAUTEREN, Véronique WYFFELS, Sandra FERRETTI, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

SPORT-SANTE-POPULATION

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Martine PAYFA, Dominique BUYENS, , Anne SPAAK-JEANMART, Martine SPITAELS, Didier CHARPENTIER, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

Réunions des commissions du Conseil communal

18.09.2017 - Commissions Réunies

- Modifications budgétaires n°2 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2017.
- Modifications budgétaires n°2 de la Régie Foncière pour l'exercice 2017.

10.10.2017 - Commission aménagement du territoire

- Réaménagement de la place Keym

20.11.2017 - Commissions réunies (18h)

- Rencontre avec les membres du CCCA (Conseil consultatif communal des aînés).

20.11.2017 - Commissions Réunies (19h)

- Exercice 2016 - Rapport relatif à l'ouverture du bulletin communal à l'opposition.

13.12.2017 - Commission Finances

- Régie foncière - Budget spécial pour l'exercice 2018 (41^{ème} exercice).
- Budget communal pour l'exercice 2018.

16.04.2018 - Commission aménagement du territoire

- Plan d'alignement des voiries de la cité-jardin « Le Logis ». Adoption provisoire.

14.05.2018 - Commissions Réunies

- Modification budgétaire n°1 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.
- Présentation du cahier des charges relatif au réaménagement de la place Keym.
- Règlement d'attribution des logements communaux 2018 - Régie Foncière - Propriétés communales.

14.06.2018 - Commissions Réunies

- Modification du cadre du personnel administratif, technique et ouvrier.
- Régie Foncière-Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017.
- Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2017.
- Comptes annuels de l'exercice 2017-Clôture.
- Intégration du résultat général de la modification budgétaire n°3 de l'exercice 2017 au budget de l'exercice 2018.
- Modification bn°2 service extraordinaire pour l'exercice 2018.
- Mise à disposition de poubelles en dur dans le but de réduire les sacs éventrés - Approbation du règlement.

Délégations

ASBL communales - composition au 31.08.2018

A.S.B.L. WATERMAEL-BOITSFORT EN PLEIN AIR

Président : DELEUZE	Olivier	Rue de l'Hospice Communal 181
COBBAERT	André	Avenue des Campanules 14A
DEPUYDT	Anne	Rue du Loutrier 19
VAN HECKE	Cécile	Avenue Léopold Wiener 68
ROBERTI	Tristan	Drève du Duc 49 bte 4
CISEY	Jean-Manuel	Rue du Roitelet 16
THIELEMANS	Benoît	Avenue du Geai 4A
VERBEKE	Jan	Klokjeslaan 79
NGUYEN	Hang	Avenue de la Fauconnerie 91
TORDEUR	Patrick	Avenue du Martin Pecheur 50/105
CHARPENTIER	Didier	Avenue de la Sauvagine 7/116
COLSON	Michel	Rue du Roitelet 10
DESPREZ	Philippe	Rue Gratès 21
FERRETTI	Sandra	Heiligenborre 112
SPAAK	Bruno	Drève du Duc 47
WYFFELS	Véronique	Rue Th. Vander Elst 43

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Président : CISEY	Jean-Manuel	Rue du Roitelet 16
DEVILLE	Geoffrey	Rue des Trois Tilleuls 135 bte 55
SALMON	Didier	Rue des Trois Tilleuls 41
DERMINE	Alexandre	Avenue Hendrik Conscience 13 - Overijse
VERHASSELT	Patrick	Avenue du Martin-Pêcheur 20
MOLINGHEN	Sophie	Rue Edouard Olivier 74
LALOUX	Claire	Rue des Marcassins 3
DE BOE	Alexis	Avenue de la Sauvagine 7/117
MAEKELBERGH	Roland	Chée de la Hulpe 264
MOENS DE HASE	Carole	Avenue Marie-Clotilde 8
FONSNY	Inès	Drève du Rembucher 14
BERTRAND	Jos	Avenue du Cor de Chasse 88

LA VENERIE

Présidente : DEPUYDT	Anne	Rue du Loutrier 19
GERARD	Eric	Avenue Van Becelaere 24/7
DESPREZ	Philippe	Rue Gratès, 21
SPAAK-JEANMART	Anne	Drève du Duc 47
DE GEEST	Suzanne	Chaussée de la Hulpe 493
PAYFA	Martine	Rue François Ruytinx 3
WYFFELS	Véronique	Rue Théophile Vander Elst 43
CRUNELLE	Samantha	Drève des Equipages 19
MOUSSET	Suzanne	Rue du Grand Veneur 33
VAN DEN BERG	Joëlle	Rue des Garennes 101
MAEKELBERGH	Roland	Chaussée de la Hulpe 264
PONCHON	Christine	Avenue des Campanules 14A
DE LE HOYE	Jean-François	Avenue des Princes Brabançons 58
DENUIT	Thierry	Rue Middelbourg 1

SCHELKENS	Maud	Avenue du Bois de la Cambre 26
CASIER	Martin	Avenue Coloniale 9

ASBL MAISON DES JEUNES

Président : ROBERTI	Tristan	Drève du Duc 49 bte 4
FERRETTI	Stéphane	Avenue Georges Benoidt 7
GERARD	Eric	Avenue Van Becelaere 24/7
SQUARTINI	Laura	Rue du Brillant 86/59
FERRETTI	Sandra	Heiligenborre 112
SCHELK	Michel	Avenue des Cailles 66/34
JAMOTTE	Emilie	Drève du Rembucher 40
MAEKELBERGH	Estelle	chaussée de la Hulpe 264
DENUIT	Thierry	Rue Middelbourg 1
GOSSELIN	Hélène	rue de l'Autruche 39

ASBL PARC SPORTIF DES TROIS TILLEULS

Président : VERBEKE	Jan	
FONSNY	Inès	Drève du Rembucher 14
DEVILLE	Geoffrey	Rue des Trois Tilleuls 135
BUYENS	Dominique	Rue Lambert Vandervelde 89
VAN STEENSEL	Laurent	Rue des Brebis 105
MOREAU	Jeanne	Avenue Van Becelaere 26 bte 17
BERTRAND	Yves	Avenue de la Tenderie 7/4
HENKENS	Jean-Louis	Avenue Léopold Wiener 19
HUBERT	Jean-Pol	Avenue des Tritons 39
PERILLEUX-SANCHEZ	Hugo	Rue des Salvias 6
VANDERNOOT	Nicolas	Avenue du Dirigeable 6A
DETROCH	Charles	Avenue du Cerf-Volant 5
VERULPEN	Serge	Avenue Léopold Wiener 177
STEIN	Ariane	avenue des Hannelons 17
HAVELANGE	Paul	Avenue des Ortolans 62
PAYFA	Martine	rue François Ruytinx 3

ASBL SYNDICAT D'INITIATIVE POUR LE TRAVAIL INDEPENDANT

Président : CISEY	Jean-Manuel	Rue du Roitelet 16
BUYENS	Dominique	Rue Lambert Vandervelde 89
DE GEEST	Suzanne	Chaussée de la Hulpe 493
FONSNY	Inès	Drève du Rembucher 14
SALMON	Didier	Rue des Trois Tilleuls 41
BARDIAUX	Fabrice	Avenue Wiener 31
BURY	Odile	Avenue des Tritons 27
DE BOE	Alexis	Avenue de la Sauvagine 7 bte 117
VANDERSMISSEN	Fabrice	Rue des Néfliers 22
WALKER	Karl-Heinz	Drève du Rembucher 83
DE BOEVER	Michel	Avenue de la Héronnière 90 bte 17
MORAUX	Dominique	Avenue des Princes Brabançons 51
WAUTIER	David	Chaussée de la Hulpe 285
COLSON	Michel	Rue du Roitelet 10
DEWREE-DUFOUR	Viviane	Berensheide 35
VANDERKELEN	Henri	Rue Emerillons 11

ASBL VIVRE CHEZ SOI

Président : LEISTERH	David	Rue du Relais 52
BUYENS	Dominique	Rue L. Vandervelde 89
SPITAEELS	Martine	Place E. Keym, 42 bte 18
DEL MARMOL	Carlos	Dreuve des Weigélias 33
MATHISSEN	Marc	Rue de l'Hospice Communal 141
DIRIX	Anne	Rue du Loutrier 27
COUTURIER	Sandrine	Rembucher 4
SOUMILLION	Daniel	Avenue des Sylphes 3
DE BOEVER	Michel	Avenue de la Heronnière 90/17
HARIGA	Jean-Claude	Drève des Wégélias 3
BLOYAERT	Michel	Avenue des Ortolans 50
MOUREAUX	Jean	Rue des Trois Tilleuls 19
COLSON	Michel	Rue du Roitelet 10

Présentation des rapports d'activité des ASBL communales

L'article 50ter du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation des rapports d'activités annuels en commissions réunies du Conseil communal.

Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31/08/2018

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale	WIARD	Alain
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
ETHIAS assurance	De FAUCONVAL	Guillebert
Holding communal	De FAUCONVAL	Guillebert
HYDROBRU (Dissolution - novembre 2016)	BURY ROBERTI	Odile Tristan
INTERFIN	De FAUCONVAL	Guillebert
BRULABO	ROBERTI	Tristan
Le Logis s.c.	De le HOYE	Jean- François
Le Petit Propriétaire s.a.	THIELEMANS	Benoît
Office de Réadaptation Sociale de Bruxelles asbl	LEISTERH	David
SIBELGA	De FAUCONVAL	Guillebert
Société anonyme de crédit pour habitation sociale.	LEISTERH	David
Société de Développement Régional de Bruxelles S.D.R.B.	THIELEMANS	Benoît
SORELO Société Régionale du logement pour le Grand-Bruxelles	LEISTERH	David
VIVAQUA	CISEY	Jean-Manuel
VISITBRUSSELS	MORAUX	Dominique
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	THIELMANS	Benoît

Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31/08/2017

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale	- ROBERTI - STIENLET	Tristan José
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	DELEUZE	Olivier
INTERFIN	De FAUCONVAL	Guillebert
SIBELGA	De FAUCONVAL	Guillebert
VIVAQUA	ROBERTI	Tristan
Mission locale Etterbeek	LIESTERH	David
En Bord de Soignes SCRL	- THIELEMANS - le CLEMENT de SAINT-MARCQ - GRISARD	Benoit Alexandre Anne

Présentation des rapports d'activité

L'article 50 bis du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation en commission réunies du rapport annuel et un rapport du délégué sur sa propre activité au sein de l'intercommunale.

3. PERSONNEL COMMUNAL ORGANIGRAMME

4. ACTIVITES DE LA COMMUNE

4.1. SERVICES GENERAUX

SECRETARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tel : 02.674.75.81 - 02.674.75.87

Fax : 02.672.52.19

Courriel : secretariat1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,4

Attributions générales du service

Accueil - Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée.

Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune (www.watermael-boitsfort.be).

Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables de différents services. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément. Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal.

Extranet

L'extranet existe depuis le mois de septembre 2006. Il se veut être une plateforme d'information pour tous les membres du personnel. La gestion du site est assurée par le service du Secrétariat, celui-ci travaille en partenariat avec le service Informatique pour l'aspect technique. Les documents que les travailleurs y retrouvent sont des règlements divers (recrutement, avancement, ...) des formulaires types (demande de formation, feuille économat, ...). En ce qui concerne l'information diffusée elle est très vaste, à titre d'exemple nous citerons :

- les plannings de service des concierges des différents bâtiments,
- des conseils pour l'économie d'énergie ainsi que des affiches à imprimer et à afficher dans les lieux adéquats;

- une liste téléphonique;
- les différents droits et avantages des agents;
- un annuaire complet des agents;
- ...

Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations (par porteur ou par courrier) ;
- Publication des ordres du jour du Conseil communal sur le site internet de la commune ;
- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

Actes soumis aux autorités de tutelle

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme TXchange. TXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par le C.I.R.B. Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

Affichage communal

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre. Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

Distinctions honorifiques

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

Imprimerie communale

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- la publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;

- les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

Depuis le mois de juillet 2013, le service de l'imprimerie s'est équipé d'une nouvelle machine qui permet plus de fonctionnalités. Nous avons la possibilité de confectionner des livrets A4 et A5 avec agrafage central ainsi que des flyers pliés en 3 ou en 2.

Liste des mandats et déclaration de patrimoine

Les lois ordinaires et spéciales du 2 mai 1995 et les lois ordinaires et spéciales du 26 juin 2004 obligent les mandataires à déposer une liste de leurs mandats, fonctions et professions auprès de la Cour des Comptes ainsi que de transmettre sous pli fermé une déclaration à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal.

L'Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée, à la fin de chaque année civile, de communiquer un rapport annuel avec un aperçu :

- des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire
- des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires
- des marchés publics attribués.

Plan d'urgence

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée
- les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;
- l'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- la méthodologie de la mise à jour ;

- les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence

Nouveautés / événements de l'année 2017-2018 :

Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Les modifications apportées par le conseil communal du 17/10/2017 concernent :

- la présentation en séance publique du Conseil communal du rapport d'activité des intercommunales, des asbl, des associations de fait ainsi que de la s.c.r.l. « En Bord de Soignes » conjointement avec la présentation du rapport d'activité du mandataire communal auprès de ladite association.
- la possibilité pour les chefs de groupe d'intervenir dans le débat lors des interpellations citoyennes.

Les modifications apportées par le Conseil communal du 20/02/2018 concernent :

- L'interdiction des communications téléphoniques en séance du conseil communal et la suppression de l'interdiction d'enregistrer (son ou vidéo) en séance
- Le droit d'interpellation citoyenne - nouvelle procédure.

PGUI

- Séance d'information sur le PGUI et le PIPS
 - organisée le 08/11/2017 et animée par la Responsable de la Planification d'Urgence
 - organisée les 27/02/2018 et 01/03/2018 et animée par Mr Daniel Vanden Bossche, Psychosocial Manager.
- Convention avec le contact center IPG Contact Solutions SA pour la mise en place d'un call center externe et convention avec le Centre de Crise pour l'accès et l'utilisation de la plateforme BE-Alert.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04

Fax : 02/672.52.19

e-mail : amendes1170@wb.irisnet.be

Autorité politique responsable	: Olivier DELEUZE, Bourgmestre
Responsable administratif	: Sophie RONGVAUX
Nombre d'agents	: 6
Fonctionnaire sanctionnateur	: Etienne TIHON, Secrétaire communal

Attributions générales du service :

Les agents sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de constater diverses infractions.

- Constatations des infractions au règlement général de police.
- Constatations en matière de taxes : placement de statifs, occupations de voirie (conteneurs, échafaudages), panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs), marchands ambulants (colportage).
- Infractions de voirie, d'environnement et d'urbanisme (dépôts clandestins, autorisations de placement de terrasses...). Collaboration avec le service des travaux publics et le dépôt communal pour l'enlèvement des immondices et nettoyage de la voie publique.
- Actions de sensibilisation, de prévention et de répression en matière de propreté publique (déjections canines, sacs poubelles éventrés, déchets ménagers dans les poubelles publiques, ...), en collaboration avec les services de la Propreté et des Plantations-Espaces verts.
 - Redevances zones bleues (contrôle renforcé de la Place E. Keym et de la rue Middelbourg concernant la problématique des voitures ventouses et les zones 30 minutes).
- Constats en matière d'arrêt et stationnement.

Depuis le 1/04/2015, l'ensemble des infractions en matière d'arrêt et stationnement peuvent faire l'objet d'amendes administratives. Seuls les emplacements PMR sont de la compétence exclusive du Parquet fédéral.

A la suite de la conclusion d'un Protocole d'accord avec le Parquet fédéral, entré en vigueur le 1er avril 2015, la procédure a été simplifiée. Il est désormais permis d'envoyer une invitation à payer dès la notification de l'infraction, et il n'est plus requis d'attendre l'avis du Parquet avant de prendre une décision. Les tarifs ont été harmonisés dans les 19 communes : 55€ pour une infraction de 1er degré (ex : non-respect d'un panneau d'interdiction de stationner) et 110€ pour une infraction de 2ème degré (ex : stationnement sur le trottoir ou sur un passage pour piétons).

L'envoi des notifications aux contrevenants a été automatisé et celles-ci comprennent désormais un bulletin de virement.

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement - période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 :

Types d'infraction	Agents communaux
1er degré - 55€	579
2ème degré - 110€	96
TOTAL	675

Types d'infraction ¹	Police
1er degré - 55€	1118
2ème degré - 110€	517
TOTAL	1635

- Infractions mixtes (dégradations aux biens mobiliers et immobiliers, tapage nocturne) : les constats sont établis par les services de police et transmis au Fonctionnaire sanctionnateur. Selon la nature des faits, une médiation est généralement proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.
(15 dossiers)
- Les constats administratifs (infractions au règlement général de police) sont rédigés par les agents des amendes administratives. Le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Elle peut atteindre 350€ et 125€ pour les mineurs (18 dossiers).
- Les procès-verbaux dressés par les agents de police en matière de consommation d'alcool sur la voie publique (7 dossiers).
- L'information des citoyens et la prévention font partie intégrante des missions. Le service donne suite aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

Nouveautés / événements de l'année :

- Actions en matière de propreté publique (sacs poubelles) en collaboration avec le service de la Propreté publique.
- Depuis le mois d'octobre 2016, contrôle et constatations des véhicules ne respectant pas les interdictions de stationner placées pour le nettoyage de la voirie par le dépôt communal.

¹ Ces montants sont fixés par l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

	Affichage Sauvage	Chiens	Danger public /Divers	Sacs poubelles	Dépôt Clandesti n	Encombreme nt et/ou souillure de la voie publique
1er avertissement	0	0	0	0	0	1
2ème avertissement	0	0	/	0	0	0
Transmission au dépôt communal	0	/	5	3	45	22
Procès verbal	0	0		11	1	0
Transmission à la Police	0	0	0	/	/	/
Transmission à Bruxelles- Propreté	/	/	0	0	2	0
Transmission aux travaux publics	0	/	0	/	0	0
Transmission à l'urbanisme	/	/	0	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	/	/	/	/
TOTAL	0	0	5	14	48	23
	Entretien de parcelle privée	Stationnem ent sauvage (Police +commune)	Occupati on de voirie	Panneau Entreprene ur	Panneau Immobili er	Zones Bleues
1er avertissement	0	/	/	/	/	/
2ème avertissement	0	/	/	/	/	/
Transmission au dépôt communal	/	/	/	/	/	/
Procès verbal	0	2310	/	/	/	/
Transmission à la Police	/	/	/	/	/	/
Transmission à Bruxelles- Propreté	/	/	/	/	/	/
Transmission aux travaux publics	/	/	/	/	/	/
Transmission à l'urbanisme	0	/	/	/	/	/
Transmission aux taxes	/	/	229	89	163	6749
TOTAL	0	2310	229	89	163	6749

FINANCES-RECETTE

Tel : (02)674 74 45-(02)674 74 50

Fax : (02)660 98 62

Courriel : finances1170@wb.irisnet.be

recette1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable: Alain WIARD, Echevin

Receveur : Pierre FERON

Directeur Financier: Bart DHONDT

Chef de service de la Recette : Christine FRECHES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 12,5

COMPTE ET BUDGETS

Administration communale

1) Budget pour 2017

a) Le budget initial, voté par le Conseil communal le 20/12/2016 a été rendu exécutoire le 10/02/2017.

b) Modifications intervenues:

- N°1 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 16/05/2017, devenue exécutoire le 29/06/2017.
- N°2 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 19/09/2017, devenue exécutoire le 09/11/2017 par expiration de délai.
- N°3 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 17/10/2017, devenue exécutoire le 13/12/2017 par expiration de délai.
- N°4 - Extraordinaire - Conseil communal du 21/11/2017, devenue exécutoire le 18/01/2018 par expiration de délai.

c) Résultats après la modification n°3 ordinaire – n°4 extraordinaire:

	Ordinaire (MB n° 3)	Extraordinaire (MB n° 4)
Recettes	68.181.303,60 €	8.615.667,94 €
Dépenses	48.378.728,02 €	8.503.683,77 €
Résultat	19.802.575,58 €	111.984,17 €

2) Budget pour 2018

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 19/12/2017, rendu exécutoire le 07/02/2018

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	72.263.336,62 €	8.180.878,68 €
Dépenses	49.910.223,97 €	8.082.527,00 €

Résultat	22.353.112,65 €	98.351,68 €
----------	-----------------	-------------

Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

SERVICE ORDINAIRE		Budget 2017	Compte 2017	Budget 2018
	Recettes	19.815.555,00 €	22.248.647,22 €	20.833.870,00 €
	Dépenses	19.016.905,00 €	21.034.919,27 €	20.015.320,00 €
	Résultat	798.650,00 €	1.213.727,95 €	818.550,00 €
SERVICE EXTRA-ORDINAIRE		Budget 2017	Compte 2017	Budget 2018
	Recettes	4.534.700,00 €	2.243.543,55 €	5.147.100,00 €
	Dépenses	5.333.350,00 €	3.341.885,80 €	5.965.650,00 €
	Résultat	- 798.650,00 €	- 1.098.342,25 €	- 818.550,00 €
			BONI	115.385,70 €

Subventions de la Commune au C.P.A.S. - 831/435-01

2000	135 430 000 BEF
2001	130 612 207 BEF
2002	3 438 388,26 €
2003	3 706 258,47 €
2004	3 965 200,00 €
2005	4 269 256,00 €
2006	4 515 000,00 €
2007	5 039 320,00 €
2008	4 904 010,00 €
2009	4 993 670,00 €
2010	5 092 300,00 €
2011	5 183 690,00 €
2012	4.776.880,00 €
2013	5.048.860,00 €
2014	5.394.000,00 €
2014 (MB)	5.546.841,28 €
2015	5.502.000,00 €
2016	5.850.000,00 €
2017	6.200.000,00 €
2018	6.550.000,00 €

Tutelle sur les cultes

A) Culte catholique

1. Eglise St-Hubert

	<u>Budget 2017</u>	<u>Compte 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
<u>Recettes</u>	65.210,04 €	52.448,56 €	48.000,00 €
Dépenses	65.210,04 €	41.312,08 €	48.000,00 €
Résultat	0,00 €	11.136,48 €	0,00 €

2. Eglise St-Clément

	<u>Budget 2017</u>	<u>Compte 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
<u>Recettes</u>	31.047,48 €	24.276,67 €	29.950,00 €
Dépenses	31.047,48 €	22.764,29 €	29.950,00 €
Résultat	0,00 €	1.512,38 €	0,00 €

3. Eglise Ste-Croix

	<u>Budget 2017</u>	<u>Compte 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
<u>Recettes</u>	14.832,56 €	17.097,56 €	11.544,46 €
Dépenses	14.832,56 €	6.518,90 €	11.544,46 €
Résultat	0,00 €	10.578,66 €	0,00 €

4. Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours

	<u>Budget 2017</u>		<u>Compte 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
	MB			
<u>Recettes</u>	34.256,39 €	39.866,39 €	39.401,87 €	34.182,75 €
Dépenses	34.256,39 €	39.866,39 €	34.741,94 €	34.182,75 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	4.659,93 €	0,00 €

5. Eglise Notre-Dame Reine des Cieux

	<u>Budget 2017</u>	<u>Compte 2017</u>	<u>Budget 2018</u>
<u>Recettes</u>	13.740,55 €	18.289,45 €	5.575,41 €
Dépenses	13.740,55 €	7.399,22 €	5.575,41 €
Résultat	0,00 €	10.890,23 €	0,00 €

Indemnité de logement - 790/331-01

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame Reine des Cieux: 2018 = 4.345,64 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours : 2018 = 4.345,64 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de « The International Protestant Church »: 2018 = 787,73 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'Eglise Protestante de Watermael-Boitsfort: 2018 = 2.503,91 €.

TAXES

RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES				
	Compte 2017 en €		Budget 2018 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES				
Délivrance de documents administratifs <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>		496.916,67		217.300,00
- Cartes d'identité	6,45		6,60	
- Réimpression codes PIN et PUK	5,60		5,70	
- Pièces d'identité jeunes (- 12 ans)	1,25		1,25	
- Titres de séjour pour étrangers	6,20		6,35	
- Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription	31,20		31,90	
- Dossiers de nationalité	87,00		88,50	
- Passeports	1,90-27,00		1,95-28,00	
- Permis de conduire	8,85		9,00	
- Certificats	8,85		9,00	
- Carnets de mariage	57,0		58,50	
- Déclaration cohabitation légale	27,00		27,50	
Délivrance de cartes de dérogation <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>				
- Cartes de riverain (1-3 ans)				
- Cartes de riverain (1-2 ans)	12,10 - 24,20		12,10 - 24,20	
- 2 ^{ème} carte de riverain	60,15 - 120,30		60,15 - 120,30	
- Véhicule étranger (3 mois)	5,00		5,00	
- Carte temporaire (63 jours)	5,00		5,00	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes)	150,00 par carte		150,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20	250,00 par carte		250,00 par carte	

cartes)				
- Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes)	500,00 par carte		500,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (+ de 31)	600,00 par carte		600,00 par carte	
- Prestataire de soins médicaux urgent (1 ans)	200,00		200,00	
- Prestataire de soins médicaux non-urgent (1 ans)	75,00		75,00	
- Carte pour voiture partagée (1 an)	5,00		5,00	
	Compte 2017 en €		Budget 2018 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE				
Taxes sur les services funèbres <i>Conseil communal : 19/12/2017</i> <i>Approbation : 26/01/2018</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>				
- Exhumations	189,50-913,00	8.556,00	193,50-931,00	6.500,00
- Inhumations	107,50	19.519,50	110,00	21.000,00
- Equipe de porteurs/ personnel communal	81,00/par pers.		83,00/par pers.	
- Arrivée de corbillards au cimetière	71,50		73,00	
- Formalité de mise en bière	107,50		110,00	
Redevances sur les services funèbres <i>Conseil communal : 19/12/2017</i> <i>Approbation : 26/01/2018</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>		2.886,50		1.000,00
- Mise à disposition d'un caveau d'attente	179,00		182,50	
- Ouverture de caveaux, concessions et cryptes	76,00-238,00		77,50-243,00	
- Mise à disposition dépôt mortuaire	125,50		50,00/par 24h.	
Concessions <i>Conseil communal :</i>	356,50-7500,00		363,50-7650,00	

19/12/2017 Approbation : 26/01/2018 Validité : 31/12/2019				
TAXES SUR LES ENTREPRISES				
Panneaux fixes Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019	40,00/m ² /30 jours Min 40,00	127.466 ,00	40,50/m ² /30 jours Min 40,50	165.000 ,00
Surfaces de bureaux Conseil communal : 15/12/2015 Approbation : 05/02/2016 Validité : 31/12/2019	12,00/m ²	2.275.867,56	12,25/m ²	2.100.000,00
Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019	0,0046-0,042	96.070,27	0,0047-0,043	150.000,00
Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique Conseil communal : 18/11/2014 Approbation : 07/01/2015 Validité : 31/12/2019	271,50		276,50	
Mobilier urbain à caractère publicitaire Conseil communal : 24/02/2015 Approbation : 04/04/2015 Validité : 31/12/2019	153,00 - 460,00		153,00 - 460,00	
Agences de paris aux cours de chevaux Conseil communal : 05/05/2015 Approbation : 31/07/2015 Validité : 31/12/2019		744,00	62,00/mois	744,00

	Compte 2017 en €		Budget 2018 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droits d'emplacement sur les marchés <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>		126.380,90		130.000,00
- Emplacement marchés	3,10/m. ct. min 4,15		3,15/m. ct. min 4,25	
- Electricité	3,60-7,45		3,65-7,60	
Foires <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	37,85/m. ct. min 75,70	6.577,75	38,60/m. ct. min 77,20	4.577,00
Distributeurs de carburants <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	679,50/pistolet	25.141,50	693,00/pistolet	25.134,00
Placement de matériaux, conteneurs <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	8,65-35,85	98.586,97	8,85-36,55	55.436,00
Stationnement sur la voie publique <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i>	25,00/ demi-jour	159.669,65	25,00/ demi-jour	124.800,00
Colportage <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	13,25-1221,00	1.889,50	13,50-1246,00	4.000,00
Agences bancaires <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	974,00	10.714,00	994,00	10.700,00
Distributeurs de billets <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i>	974,00	16.558,00	994,00	21.430,00

Validité : 31/12/2019				
TAXES SUR LE PATRIMOINE				
Construction, reconstruction, transformation de bâtiments <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	1,40/m²-3,40m² Min 81,50	50.046,50	1,43/m²-3,45m² Min 83,00	50.000,00
TAXES DIVERSES				
Secondes résidences <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	130,40-1.133,00	34.097,55	133,00-1.156,00	40.000,00
Pylônes, mâts, antennes Gsm <i>Conseil communal : 18/04/2017</i> <i>Approbation : 31/05/2017</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	3.000,00	195.000,00	3.000,00	390.000,00
	Compte 2017 en €		Budget 2018 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
CENTIMES ADDITIONNELS				
Précompte immobilier <i>Conseil communal : 19/12/2017</i> <i>Approbation : 20/02/2018</i> <i>Validité : 31/12/2018</i>	2.800,00	15.505.639,27	2.800,00	15.844.642,73
Personnes physiques <i>Conseil communal : 19/12/2017</i> <i>Approbation : 20/02/2018</i> <i>Validité : 31/12/2018</i>	7,5%	9.371.618,83	7,5%	9.585.487,82
Hébergement touristique <i>Conseil communal : 19/06/2018</i> <i>Approbation : 25/07/2018</i> <i>Validité : 31/12/2019</i>	4.384,00		4.384,00	
Automobiles	10%	215.327,63	10%	250.000,00

REDEVANCES DIVERSES				
Services techniques rendus à des Tiers <i>Conseil communal :</i> 18/11/2014 <i>Approbation :</i> 07/01/2015 <i>Validité :</i> 31/12/2019	2,85-91,00		2,90-93,00	
Prestations administratives <i>Conseil communal :</i> 19/06/2018 <i>Approbation :</i> 25/07/2018 <i>Validité :</i> 31/12/2019	0,16-333,50		0,16-254,00	
Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine <i>Conseil communal :</i> 18/11/2014 <i>Approbation :</i> 07/01/2015 <i>Validité :</i> 31/12/2019	179,00-589,00	12.288,00	183,00-601,00	11.000,00
Immeubles abandonnés <i>Conseil communal :</i> 20/12/2011 <i>Approbation :</i> 20/02/2012 <i>Validité :</i> 31/12/2016	Voir convention avec Région		Voir convention avec Région	

JURIDIQUE

Tel : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : juridique1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Alain WIARD, Echevin Chef de service : Melina JACQUES Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voirie, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail...

Gestion des procès au sein du service

Procès en cours :

Personnel : 4

Accidents du travail : 6

Voirie, responsabilité civile : 18

Divers : 8

Nouveaux procès :

Personnel : 1

Accident du travail : 1

Voirie, responsabilité civile : 2

Divers : 4

Chiffres des sinistres et accidents de travail

Sinistres : 51

Accident de travail : 20

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.R.H.

Service: GRH

Tel: 02/674.75.99

Fax: 02/674.74.25

Courriel : personnel@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4.9

Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion administrative du personnel
- Gestion de la paie
- Gestion des pensions
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales

Le cadre. Situation au 01.09.2018

- Par département

Service	Cellule	Grade	Niveau	Cadre	H C	stat	Cont	A C S	Effectif total
Recette									
Finances		Conseiller adjoint	A4	1		1			1
		Assistant administratif en chef	C4	1		1			1
		Assistant administratif	C	2		1		1	2
						3	0	1	4
		Conseiller-adjoint	A4	1		1			1
		Secrétaire d'administration	A1	3		1			1
		Secrétaires administratifs	B	4		0,8	1,5		2,3
		Assistants administratifs	C	2			1		1
						2,8	2,5	0	5,3
Ressources humaines		Secrétaire d'administration	A1	1					0
		Secrétaire administratif en chef	B4	1		0,5			0,5
		Secrétaire administratif	B	2		1	2		3
		Assistant administratif	C	2			0,66		0,66
							2,66		
						1,5	6	0	4,16

Démographie							
	Conseiller adjoint	A4	1	1			1
	Secrétaire administratif en chef	B4	2				0
	Secrétaire administratif	B		1			1
	Assistants administratifs	C	10	1,5	8,6		10,1
				3,5	8,6	0	12,1
	Secrétaire d'administration	A1	1				0
	Secrétaire technique	B	1		1		1
	Assistants administratifs	C	1		1		1
	Secrétaire d'administration Participation	A1	1	1			1
	Secrétaire d'administration	A1	1	1			1
	Assistant administratif	C	1	0,8			0,8
	Conseiller adjoint	A4	1	1			1
	Secrétaire d'administration	A1	1				0
	Secrétaire administratif en chef	B4	1	0,8			0,8
	Secrétaires administratifs	B	1		1		1
	Assistants administratifs	C	3		1	1,6	2,6
	Chauffeur	D	1		1		1
	Concierger	E	2		1		1
				4,6	6	1,6	12,2
	Secrétaire d'administration SIPP	A1	1	1			1
	Secrétaire d'administration	A1	1				0
	Secrétaire administratif en chef	B4		1			1
	Conseiller adjoint	A4	1	0,8			0,8
	Secrétaire administratif	B	1		1		1
	Assistants administratifs	C	3			2	2
	Gardiens de la paix	D	3				0
	Adjoints administratifs	D	3			3	3
	Secrétaires politiques	A/B	3		3		3
	Secrétaires d'administration	A		2			0
				2,8	4,0	5,0	11,8
	Médecin	A2	1		0,2		0,21

Culture et Loisirs/DD Vie Locale DD Vie Locale	Enseignement					1		
		Infirmières sociales (direct° crèche)	B4	3		2		2
		Secrétaires administratifs (AS)	B	3		0,8	1,5 5	2,35
		Assistants techniques (puéricultrices)	C	19	3	7,8	8,7	4, 1 20,6
		<i>Auxiliaires ouvriers</i>	E	7				0
		Conseiller adjoint	A4	1		1		1
		Secrétaire d'administration	A1	3		1	1	2
		Secrétaire administratif	B	3		2,5 5		2,55
		Assistant administratif	C	6	1, 33	2	2,1 4	4,14
		Adjoint administratifs	D		0, 87		2	2
		Référentes	C	11		4,8	3,5	8,3
		Chauffeurs de bus	D	2		1,9		1,9
		<i>Auxiliaires d'éducation</i>	D	43	1		40, 21	40,21
		<i>Concierges</i>	E	6			5	5
						23, 85	64, 31	4, 1 92,26
		Conseiller adjoint	A4	2		1		1,0
								0,0
	DD	Secrétaire d'administration	A1	1			1	1,0
		Secrétaire d'administration	A1	1			1	1,0
		Secrétaires administratifs (AS)	B	1		1		1,0
	Vie sociale	Secrétaire administratif	B	2			1	1,0
		Assistant administratif	C	1			0, 8	0,8
		Secrétaire administratif	B	1			1	1,0
	Vie économique	Assistants administratifs	C	2	1		2	2,0
		Bibliothécaire dirigeante	A4	1		1		1,0
		Bibliothécaire en chef	B4	1		1		1,0
	Bibliothèques Fr	Bibliothécaire	B	5		0,8	4	4,8
		Bibliothécaire adjoint	C	5	2		4,5 9	4,6
		<i>Bibliothécaire adjoint</i>	C	2			2	2,0
	Bibliothèques NL	<i>Bibliothécaire</i>	B	1			1,0 5	1,1
		<i>Bibliothécaire adjoint</i>	C	1			0,7 1	0,7
		Secrétaire d'administration	A	1	0, 5		1	1,0
	Culture espace mémoire	Secrétaire administratif	B	1				0,0
		Assistant administratif	C	1		1		1,0

Jeunesse Sports et Santé	Régisseur	D	1			1		1,0
	Secrétaire administratif	B	1		1			1,0
	Secrétaire administratif	B	1			1		1,0
Travaux Publics et Logement					6,8	18,4	3,8	29,0
	Conseiller adjoint	A4	2		1			1
	Ingénieur	A2	2		1			1
	Architecte	A1	1			1		1
	Architecte	A1	1			1		1
	Secrétaire d'administration	A1	0,5	0,6	1,5			1,5
	Secrétaire technique en chef	B4	5		3			3
	Secrétaires techniques	B	3			3		3
	Secrétaire administratif	B	1	1		1		1
	Assistant administratif en chef	C4	1					0
	Assistant administratif	C	2		2,8			2,8
	Assistant technique	C	5	1		2		2
	Adjoints techniques en chef	D4	10		7,3			7,3
	Adjoints techniques	D	44	1	15,96	18	3	36,96
	Adjoint technique Nettoyage	D	1			1		1
	Chefs d'équipe	E4	2		2			2
	Auxiliaires ouvriers	E	22		8,8	4,5	9,8	23,1
	Ouvriers auxiliaires	E1	25			22,05		22,05
					43,36	31,5	12,8	109,71
Aménagement du territoire								
	Architecte principal	A4	1		2			2
	Secrétaire d'administration Envir	A1	1		1			1
	Secrétaire d'administration PEB	A1	1			1		1
	Architecte	A1	3		0,8	1		1,8
	Secrétaires techniques	B	3		2	1		3
	Secrétaire technique cadastre	B	1					0
	Secrétaire administratif	B	3		1			1
	Assistant administratif	C				1		1
					6,8	4	0	10,8
Cadre supérieur								
	Secrétaire communal	A11	1		1			1
	Receveur communal	A10	1		1			1
	DRH	A6	1		1			1
	Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6	4					0

	Chefs de division	A5	6		1	1		2
			35					
			9,5		4	1	0	5

• Situation globale

Grade	Niveau	Nbre	HC	Stat	Cont	Acz	Effectif total
Receveur communal	A10	1		1			1
Secrétaire communal	A11	1		1			1
DRH	A6	1		1			1
Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6	4					0
Chefs de division	A5	6		1	1		2
Conseiller adjoint	A4	12		11			11
Médecin	A2	1			0,21		0,21
Ingénieur	A2	2		1			1
Secrétaire d'administration	A1	22,5	3,1	7,3	7		14,3
Architecte plan logement	A1	1			1		1
Secrétaire politiques	A/B	3			3		3
Secrétaire administratif en chef	B4	10		5,3			5,3
Infirmières sociales (direct° crèche)	B4	2		2			2
Bibliothécaire en chef	B4	1		1			1
Secrétaires administratifs (AS)	B	4		1,8	1,55		3,35
Secrétaire administratif	B	21	1	7,35	9,5		16,85
Secrétaires administratifs Biblio	B1	5		0,8	4		4,8
Secrétaires techniques	B1	7		2	5		7
Sécrétaires technique cadastre	B1	1					0
Bibliothécaire NL	B1	1			1,05		1,05
Assistant administratif en chef	C4	2		1			1
Assistant administratif	C1	36	2,33	9,1	17,4	5,4	31,9
Assistants techniques (puéricultrices)	C1	19	3	7,8	8,7	3,39	19,89
Référentes	C1	11		4,8	3,5		8,3
Assistants administratifs Biblio	C1	5	2		5,3		5,3
Assistants administratifs Biblio	C1	2				2	2
Assistant administratif Biblio NL	C1	1				0,71	0,71
Assistant technique	C1	5	1		2		2
Adjointes techniques en chef	D4	10		7,3			7,3
Gardiens de la paix	D1	3					0
Adjointes techniques	D1	44	1	15,96	18	3	36,96
Chauffeurs de bus	D1	2		1,9			1,9
Auxiliaires d'éducation	D1	43	1		40,21		40,21
Adjointes administratifs amendes	D1	3				3	3
Adjointes administratifs enseignement	D1	0	0,87		2		2
Adjoint technique régisseur	D1	1			1		1
Adjoint technique Chauffeur	D1	1			1		1
Adjoint technique nettoyage	D1	1			1		1
Chefs d'équipe	E4	2		2			2
Auxiliaires ouvriers	E1	22		8,8	4,5	9,8	23,1
Auxiliaires ouvrier	E1	40			28,05		28,05
		359,5	15,3	102,21	165,97	27,3	295,48

Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile
PERSONNEL STATUTAIRE

Fonction	Cadr e	Effectif		Dont en disponibilité		Genre				Domicile			
						F		M		Région BXL		Hors Région BXL	
	Unité s	Unité s	ET P	Unité s	ET P	Unité s	ET P	Unité s	ET P	Unité s	ET P	Unité s	ET P
NIVEAU A	54,5	26	23,9	0	0	18	16,9	8	7	21	18,9	5	5
A11	1	1	1	0				1	1	1	1		
A10	1	1	1	0				1	1			1	1
A6	5	1	0,8	0		1	0,8			1	0,8		
A5	6	1	1	0				1	1	1	1		
A4	12	11	10,8			9	8,8	2	2	8	7,8	3	3
A3													
A2	3	2	1	0				2	1	2	1		
A1	26,5	9	8,3	0		8	7,3	1	1	8	7,3	1	1
NIVEAU B	52	23	21,2	0	0	18	16,2	5	5	13	11,7	10	9,5
B4	13	9	8,8	0	0	6	5,8	3	3	3	2,8	6	6
B 1- 3	39	14	12,4	0	0	12	10,4	2	2	10	8,9	4	3,5
NIVEAU C	81	26	23,9	0	0	23	20,9	3	3	21	19,6	5	4,3
C4	2	1	1	0	0	1	1			1	1		
C 1-3	79	25	22,9	0	0	22	19,9	3	3	20	18,6	5	4,3
NIVEAU D	108	27	24,2	0	0	0	0	27	24,2	13	11,6	14	12,6
D4	10	7	6,8	0	0			7	6,8	3	2,8	4	4
D 1-3	98	20	17,4	0	0	0	0	20	17,4	10	8,8	10	8,6
NIVEAU E	64	10	9,8	2	2	0	0	10	9,8	6	5,8	4	4
E4	2	1	1					1	1	1	1		
E 1-3	62	9	8,8	2	2			9	8,8	5	4,8	4	4
TOTAL GENERA L	359,5	112	103	2	2	59	54	53	49	74	67,6	38	35,4

PERSONNEL CONTRACTUEL

Fonction	Effectif						Genre				Domicile			
	ACS		Autres contractuels subventionnés		Contractuels à charge de la commune		F		M		Région BXL		Hors Région BXL	
	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP
NIVEAU A	1	1	6	4,7	9	8,21	10	9,2	6	4,71	13	10,91	3	3
A11														
A10														
A6					1	1			1	1	1	1		
A5														
A4														
A3														
A2					1	0,21			1	0,21	1	0,21		
A1	1	1	6	4,7	7	7	10	9,2	4	3,5	11	9,7	3	3
NIVEAU B	1	0,5	1	1	23	21,55	14	13,05	11	10	19	17,3	6	5,75
B4														
B 1- 3	1	0,5	1	1	23	21,55	14	13,05	11	10	19	17,3	6	5,75
NIVEAU C	18	14,1	3	2,8	53	41,52	51	39,9	23	18,52	51	42,16	23	16,26
C4														
C 1-3	18	14,1	3	2,8	53	41,52	51	39,9	23	18,52	51	42,16	23	16,26
NIVEAU D	6	6	0	0	77	63,58	52	39,79	31	29,79	68	56,64	15	12,94
D4														
D 1-3	6	6			77	63,58	52	39,79	31	29,79	68	56,64	15	12,94
NIVEAU E	14	12,96	2	2	47	35,85	32	24,32	31	26,49	57	46,09	6	4,72
E4														
E 1-3	14	12,96	2	2	47	35,85	32	24,32	31	26,49	57	46,09	6	4,72
TOTAL GÉNÉRAL	40	34,56	12	10,5	209	170,71	159	126,26	102	89,51	208	173,1	53	42,67

Temps partiels

Interruptions de carrière

Au sein du personnel, plusieurs agents bénéficient de pauses carrières ce qui représente 14.8 équivalents temps plein.

Temps partiel sur base volontaire

Plusieurs agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 3.06 équivalents temps plein.

Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS

Bibliothèques-Ludothèques

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.144 heures de prestation par an

Service Enseignement

Enseignants à charge :

Instituteurs : 8.3 équivalents temps plein

Education physique : 1.66 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 3.92 équivalents temps plein

Professeurs de citoyenneté : 0.25 équivalents temps plein

Personnel étudiant

Chaque année la commune engage des étudiants dans les domaines suivants :

- Pour le service de la jeunesse (surveillance des plaines de jeux durant les vacances de Pâques et les mois de juillet d'août).
- Pour le service de l'Enseignement (Plaines de vacances organisées durant les mois de juillet et d'août
- Pour le service des travaux Publics, section plantations (aides jardiniers) et bâtiments.

Plan Rosetta

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta. Ces 5 personnes sont affectées dans les services suivants :

- Bibliothèques :
- Crèche « Gilson » et Crèche « Roitelets »
- Vie économique
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et menuiserie

Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA)

2 secrétaires d'administration Niveau A subventionnés par le Ministère de l'Intérieur.

Subsides

ACS

Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune.

Le Conseil Communal a ratifié trois conventions nous permettant de recruter et de garder en place des agents contractuels subventionnés.

- La convention 17108 nous octroie 36 points d'une valeur de 5.702 € et nous permet d'avoir ainsi 24 agents sous contrat acs.
- La convention 17702 nous octroie 8 postes répartis dans les domaines de la propreté publique (4), des amendes administratives (2) et de la petite enfance (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17706 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (3) et propreté publique (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17707 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (2) et de la prévention (3). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17901 nous octroie 1/2 poste affecté au secteur de la petite enfance au sein de la crèche « les Roitelets ». Ce 1/2 poste est subsidié à raison de 11.404 €.
- La convention 17716-ICI qui nous permet de recruter 7 jeunes dans le cadre de contrats d'insertion d'une durée de un an. Ces jeunes seront affectés aux services, amendes administratives, enseignement, développement durable, population et travaux publics. Chaque poste est subsidié à raison de 24.000 €/an. Sur les 7 postes demandés, seuls 3 ont été pourvus durant la période de référence

Communauté française

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

BRUXELLES-ENVIRONNEMENT

Bruxelles-Environnement subventionne pour moitié le poste de secrétaire d'administration Niveau A, éco-conseiller au service de l'urbanisme.

Frais de transports

La région de Bruxelles Capitale est intervenue dans le remboursement des frais de transports des agents communaux pour l'année 2017 à concurrence de 30.046 €

Ministère de l'intérieur

Le Ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de deux secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives. (SEMJA).

ONE

L'ONE intervient:

- Dans la subvention de traitement de 13.5 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.

Maribel Social

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges sociales des autres personnes engagées dans le même secteur. Une personne est engagée grâce à ce système au sein des bibliothèques.

Nous avons obtenu une poste affecté au sein des crèches depuis octobre 2008.

Primes linguistiques

Nous avons introduit une demande de remboursement des primes linguistiques pour l'année 2017 pour un montant de 221.998,40 €. Cette somme doit nous être rétrocédée par le SPF intérieur. Nous n'avons plus reçu les sommes demandées depuis 2015.

Subsides régionaux de 1 %

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005.
Le montant perçu pour l'année 2017 est de 166.092,80 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007.
Le montant perçu pour l'année 2017 est de 111.928,80 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009.
Le montant perçu pour l'année 2017 est de 66.783,64 €.

Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)

L'I.B.G.E. au travers du PLAGE subsidie à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 10.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2017 au 31.08.2018.

PEB

Ce subside d'un montant de 60.000 € par an a permis le recrutement d'un architecte à temps plein.

Evénements de l'année

Quelques chiffres

Type de dossier	Quantité
Engagements	34
Mutations	1-
Nominations à l'essai	0-
Nominations définitives	0
Passage au Code 4	1
Promotion octroi d'indemnité de faisant fonction	5
Démission/Rupture de contrat de commun accord	6
Licenciement	7
Mise à la pension pour inaptitude physique	0
Mise à la pension	5

Indexation des salaires

Les salaires ont connu une indexation en date du 01.10.2018. L'index applicable est de 1.7069 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

Résultats des objectifs fixés l'année précédente et nouveaux objectifs

- Une modification du statut pécuniaire a été opérée en octobre 2017. Les agents bénéficient dorénavant d'un abonnement STIB gratuit et du remboursement complet des frais de transports en commun. Une prime kilométrique a été ajoutée pour les déplacements réalisés à pied.
- Une modification de cadre a été réalisée en date du 19.06.2018. Elle a permis, entre autres, de mettre en place le service du contrôle interne.
- Un nouvel organigramme des services a été approuvé par le Collège au mois de juillet 2018
- La révision du règlement de travail est terminée (Conseil Communal 10/2018). Sa mise en place est prévue au 01.02.2019.
Les principales modifications consistent en :
 - La création de charte de valeurs
 - L'élargissement des plages flottantes pour le personnel soumis au pointage
 - La mise en place du télétravail occasionnel
- La mise en place d'une nouvelle procédure et d'un nouveau règlement relatif à l'évaluation des agents est en cours de finition et devrait être présentée au Conseil du mois de février.

Pour la période à venir, nous envisageons :

- La révision du règlement relatif à la formation et la création de plans de formation individualisés
- La mise en place du suivi des formations et évaluations via erh
- La mise en place de procédures d'évolution de carrière pour le personnel ouvrier.

FORMATIONS

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½ Françoise PETIT

Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : Le service de la formation est en relation avec tous les services.

La cellule de formation a organisé 100 formations auxquelles ont participé 320 agents.

Formations collectives

- Recyclage en secourisme
- Formation en secourisme
- Formation nouveaux entrants
- Ergonomie, Maux de dos (dépôt communal)
- Mise à jour d'office 2010
- Batibouw
- Fire-truck
- Prévention amiante
- Salon de l'auto
- diverses formations dans les crèches

=> 21 Formations collectives pour 222 agents

=> 79 Formations individuelles pour 98 agents

Les formations suivantes n'ont pas été réalisées :

- Formation du personnel de la commune à l'accueil des impliqués lors d'une situation d'urgence collective (annulée)
- cours de langue
- Gestion de l'agressivité pour le personnel ouvrier
- Formations spécifiques aux jardiniers
- Dallage (en cours)

INFORMATION - PARTICIPATION

Tel : 02.674.75.16

Fax : 02.674.74.25

Courriel : information1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Attributions générales du service

Le Service Information/Participation gère les **contacts avec la population**, de manière à l'informer de manière spontanée (organisation de réunions d'information, gestion du site Internet, distribution de toutes-boîtes...) ou à la demande; elle stimule la participation des habitants à la gestion de leur commune par le biais de rencontres ponctuelles et, en les incitant à s'exprimer via le courrier électronique.

Le service gère les reportages photos des événements communaux importants : inaugurations diverses, Noces d'or, journée sans voiture, accueil des nouveaux habitants, des nouveaux Belges... Des archives de ces photos sont gardées et classées d'année en année.

L'arrêté du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention ainsi que sa circulaire du 26 octobre 2006, détermine les missions de la « Discipline 5 » relatives à l'information de la population lorsqu'une phase d'urgence est décrétée. « La Discipline 5 » concerne l'information et, dans ce cadre, le fonctionnaire du service de l'Information a été désigné comme responsable.

Nouveautés - Événements de l'année

A. REUNIONS DE QUATRIER

Les **réunions de quartier** consistent en un dialogue entre les habitants de la commune et le collège des bourgmestre et échevins. La commune a été divisée en six quartiers, de façon à réunir des personnes ayant le même vécu.

Les réunions se sont déroulées dans les quartiers, soit dans une école, soit au dépôt communal. Un ordre du jour est préparé sur base des remarques préalables envoyées par les riverains et sur base des constatations faites l'an dernier. Le Collège profite de cette rencontre avec les habitants pour faire le point sur les divers projets qui concernent le quartier.

Les sujets abordés lors de ces réunions sont divers : éclairage, chantiers, propreté, suggestion pour donner vie au quartier, stationnement, mobilité, bruit... Chaque habitant est libre de soulever l'une ou l'autre matière qui lui tient à cœur dans une ambiance conviviale.

En 2018, six réunions ont été organisées :

- Quartier Futaie-Coccinelles-Dries-Ernotte: le 18 avril à 20h à La Futaie
- Quartier Arcades - Visé: le 2 mai à 20h au dépôt communal
- Quartier Coin du Balai : le 16 mai à l'école La Sapinière
- Quartier Cités-jardins : le 30 mai à 20h à l'école Karrenberg

- Quartier Keym: le 13 juin à 20h, à l'école des Cèdres
- Quartier Boitsfort-centre : le 21 juin à 20h, à la Maison Haute

Un tableau de synthèse des demandes formulées lors de ces réunions est disponible sur le site internet de la commune : www.watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/reunions-de-quartier

B. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be

Le site informe sur tout ce qui concerne les services communaux et l'administration (heures d'ouverture et missions des différents services, agenda des activités culturelles, composition du collège et du conseil communal...). La page d'accueil reprend les actualités liées à la vie communale : expositions diverses, journée sans voiture, événements, brocantes, journées portes ouvertes...

En collaboration avec le CIRB (centre informatique de la Région de Bruxelles-Capitale), il est pourvu d'un guichet électronique ce qui permet aux habitants de commander certains documents administratifs (certificat d'acte de naissance par exemple).

Selon Google Analytics, le site compte 835 visites par jour (776 entre septembre 2016 et août 2017).

Les pages les plus visitées sont celles du service Population, les services communaux, l'académie des Beaux-Arts, les bibliothèques et ludothèques, le CPAS, l'agenda des brocantes, les activités sportives, le parc à container, la collecte des déchets, l'académie de musique, le mondial de foot, les écoles communales, le conseil communal. 57,36% des utilisateurs accèdent au site via un ordinateur de bureau, 34,99% via un smartphone et 7,66% via une tablette. Ils ont entre 18 et 44 ans pour la plupart (75%) 46% de femmes et 54% d'hommes

C. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) »

Depuis avril 2011, la commune dispose également d'une page Facebook. Cette page est mise à jour par le service Information. Elle reprend les différents événements organisés par l'administration communale. Elle permet également de partager les événements de nos partenaires tels que le centre culturel La Vénérie, la Maison des Jeunes, les bibliothèques et ludothèques... désormais également présents sur Facebook.

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, 208 personnes ont coché « J'aime » sur la page (contre 401 l'an dernier). Au total, la page affiche 1813 mentions j'aime (1612 en 2015)

Les actualités ayant eu le plus de succès et de répercussions sur les pages des autres membres Facebook sont : Les pages les plus visitées sont celles du service Population, les services communaux, l'académie des Beaux-Arts, les bibliothèques et ludothèques, le CPAS, l'agenda des brocantes, les activités sportives, le parc à container, la collecte des déchets, l'académie de musique, le mondial de foot, les écoles communales, le conseil communal. 57,36% des utilisateurs accèdent au site via un ordinateur de bureau, 34,99% via un smartphone et 7,66% via une tablette. Ils ont entre 18 et 44 ans pour la plupart (75%) 46% de femmes et 54% d'hommes

D. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 »

Le journal communal est publié 5 fois par an : septembre 2017 - novembre 2017 - janvier 2018 - avril 2018 et mai 2018.

Les dossiers traités furent la vie économique et les relations européennes (septembre), les finances (novembre), l'enseignement (janvier), la fête des fleurs (avril) et le parc sportif (mai). Trois suppléments ont été publiés durant cette année : journée sans voiture (septembre 2017) ; « Projet place Keym (en novembre 2017) et « Aller à l'école », supplément enseignement (en janvier 2018).

Le journal est imprimé à 13.300 exemplaires et comprend 48 pages dont 12 de publicités. Sur le total imprimé, 12.500 sont distribués en toutes-boîtes sur le territoire communal, 150 sont déposés au CPAS, le restant est mis à la disposition dans une dizaine de lieux publics et de commerces. Depuis janvier 2016, le journal est distribué par une entreprise de travail adapté, l'Apam.

Une version téléchargeable, en PDF, est diffusée via le site Internet de la commune www.watermael-boitsfort.be et sur la page Facebook.

E. LA NEWSLETTER

L'administration communale diffuse depuis le mois de septembre 2014 une « newsletter ». Chaque mois, elle reprend les événements et actualités de la Commune annoncés par ailleurs dans le journal communal.

Cet outil permet également de mettre en avant certaines informations de dernière minute.

Pour recevoir la newsletter, il faut s'inscrire via le site internet communal:

www.watermael-boitsfort.be/newsletter.

La newsletter est diffusée en français et en néerlandais.

913 personnes sont actuellement abonnées à la newsletter en français (contre 768 en août 2016) ; 26 personnes sont inscrites en néerlandais (22 en août 2015). Plus de 60% de ces personnes ouvrent la newsletter chaque mois.

INFORMATIQUE

Service : Informatique
Tel : 02.674.74.29
02.674.75.19 - 02.674.75.82
Courriel : informatique1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable Benoît Thielemans, Echevin
Chef de service : Mme Ghislaine De Grave
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3,8

Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- * l'achat du matériel et des consommables
- * la maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs)
- * le raccordement du matériel au réseau
- * la sécurité du réseau
- * la gestion de projets de développement informatique
- * la maintenance et la configuration de la téléphonie de l'ensemble des bâtiments communaux
- * la connexion Internet de ces mêmes sites
- * l'acquisition, la gestion technique et administrative du parc d'appareils multifonctions (photocopieurs, imprimantes et scanners)
- * l'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable
- * la gestion de l'EPN (espace public numérique)
- * Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale
- * Process management : assistance d'agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques
- * Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques

Réalisations septembre 2017-2018

Ecole numérique

- Développement et accompagnement des projets initiés par les instituteurs au sein de leur classe afin d'intégrer de nouveaux outils numériques dans les activités d'apprentissage de manière durable tout en développant les compétences de maîtrise de l'outil numérique chez les enfants.
- Projet « tablette » : cahier de vie numérique. Permet de travailler diverses compétences chez les enfants du maternelle. Autonomie, esprit collaboratif, créativité, augmentation du bagage langagier... La maternelle reste ce qu'elle est (peinture, modelage, découpage, graphisme etc...) avec l'outil numérique en plus..

Espaces Publics Numériques

- Instauration d'un cours pour enfants en collaboration avec l'asbl « We Are Coders »
- Mise en place d'une permanence les mardi PM et vendredi toute la journée pour le public (asbl Fobagra)

- Poursuite des cours à destination des aînées par le CCCA
- Adhésion au réseau CABAN

Infrastructures générales

Gestion du parc

- Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques

Création d'un WAN (Wide Area network)

- Intégration dans le réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux) → intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central - poursuite du projet.

Cloud computing

Migration de nos données dans le data center régional. L'ensemble de nos applications « métier » et des fichiers utilisateurs sont stockés sur les serveurs du CIRB.

Nous hébergeons encore les archives « »vivantes » (espace mémoire et plans) pour des questions de tarif

Tax on web

Aide à la population pour le remplissage des déclarations d'impôts - soutien au SPF Finances par la mise à disposition de l'EPN

Diminution de l'impact du WiFi sur les jeunes enfants

Câblage de l'école du Karrenberg et de la Futaie afin de permettre une connexion Internet filaire dans toutes les classes.

Communication numérique

Démarrage du projet de refonte du site Internet et Extranet

Subsides

Réception d'un subside en matériel (10 PC, 8PC portables, 10 iPad) pour l'extension des activités de l'EPN

Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk
- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées
- Suivi administratif

Missions spécifiques et ponctuelles

- Gestion des travaux de câblage dans différents bâtiments
- Migration de l'ensemble des boîtes mails d'un serveur Exchange 2010 vers un serveur Exchange 2016
- Reprise de la gestion des boîtes mails (auparavant, gestion par le CIRB)
- Déploiement du matériel reçu en subside
- Participation active au déploiement et à la sensibilisation au GDPR
- Représentation de l'AC au sein des AG d'Iristeam et Irisnet.

Parc Informatique

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel.

Descriptif d'un poste de travail

OS : Windows 7 ou 10 professionnel

Suite Office 2010 ou 2016

Connexion aux imprimantes les plus proches géographiquement

Accès à un espace disque « serveur » dédié au service

Connexion au réseau par authentification

Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail

Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil

WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap)

Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

A la demande, installation d'un second écran

Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » est configurée pour la gestion des documents de grande taille (documents de l'espace mémoire et plans des archives communales)

L'infrastructure est composée de :

15 CPU

50 Go de RAM

3 To SAN (DD)

5,4 unités de BU

Les serveurs hébergés dans le data center régional (DCR) sont gérés par nos soins. La gestion des équipements (matériel, disques, air conditionné...) est assurée par le CIRB.

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domain controleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion l'authentification des utilisateurs).

Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet) et chez la DRH (souhait de la DRH), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs. Les quelques « rescapées » sont antérieures à 2011 et ne seront pas remplacées.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multifonctions connecté au réseau (photocopieuse - imprimante - scanner).

Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

La moitié du parc a été remplacé en 2018. Un contrat de location-maintenance a été signé pour 60 mois.

Stock

Le service « informatique » dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement de nouveau personnel.

Firewall

L'administration dispose d'un firewall permettant un filtrage des informations entrantes et une veille des informations sortantes.

Equipements divers

Les switchs gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe).

4.2. ADMINISTRATION GENERALE

ETAT CIVIL

Tel : 02/674 74 18 ou 17

Tel : 02/674 75 12 ou 13

Fax : 02/674 74 28

Courriel : etat.civil1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Aude Longeval

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les événements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existe actuellement sept registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès sont tenus en double exemplaire. Les registres des déclarations de mariage et des déclarations de reconnaissance sont tenus en un seul exemplaire.

I Registre des naissances

	Garçons	Filles	Total
Naissances sur le territoire de la commune	1	0	1

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

	Hommes	Femmes	Total
Reconnaissance prénatale	-	-	50
Reconnaissance judiciaire	0	0	0
Reconnaissance immédiate	0	0	0
Reconnaissance postnatale	6	0	6
Changement de sexe	0	0	0
Modification de l'enregistrement du sexe- Transgenres	-	-	1
Recherche de paternité	0	0	0
Attribution du nom de famille	0	0	0
Changement de prénom -Arrêté Ministériel	3	2	5
Changement de nom -Arrêté Royal	2	0	2
Changement de prénom à partir du 1/08/2018	2	2	4
Adoption plénière	0	0	0
Adoption simple	0	1	1
Homologation d'adoption	1	0	1
Ordonnance rectificative	0	0	0
Contestation de paternité	0	0	0
Transcription d'acte de naissance	6	5	11

Transcription d'une reconnaissance	0	0	0
Choix de nom	0	0	0
Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance	0	0	0

Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de la nouvelle loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1^{er} juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait déjà été fait.

L'ensemble de la fratrie ayant la même filiation doit porter le même nom.

Père Mère	0
Mère Père	0
Mère	0
Père	0

II Registre des nationalités

Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1^{er} janvier 2013.

Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations exceptionnelles. Après le changement de loi sur la nationalité, il apparaît une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de transmettre au Parquet.

La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

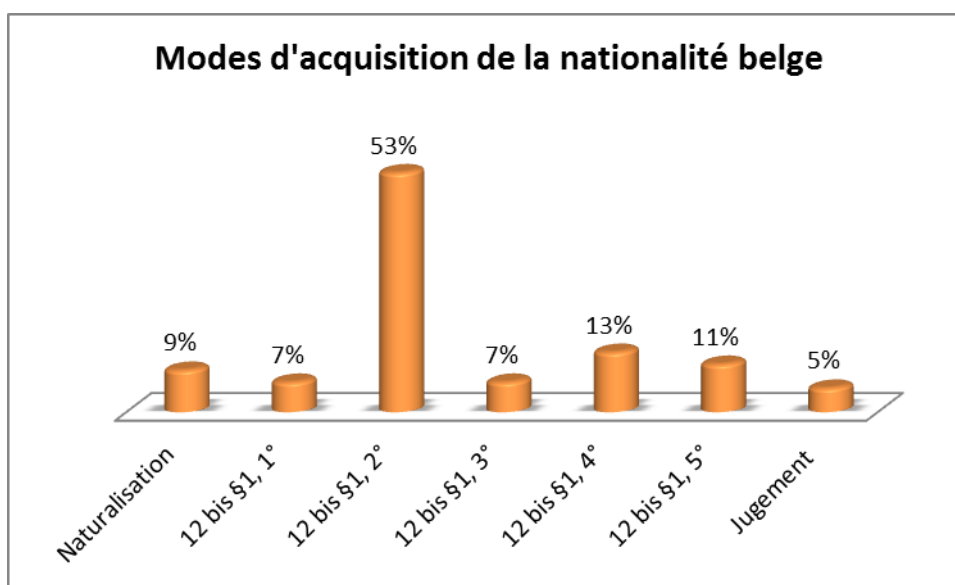
1. La naissance en Belgique

2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou bien être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle, de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes.

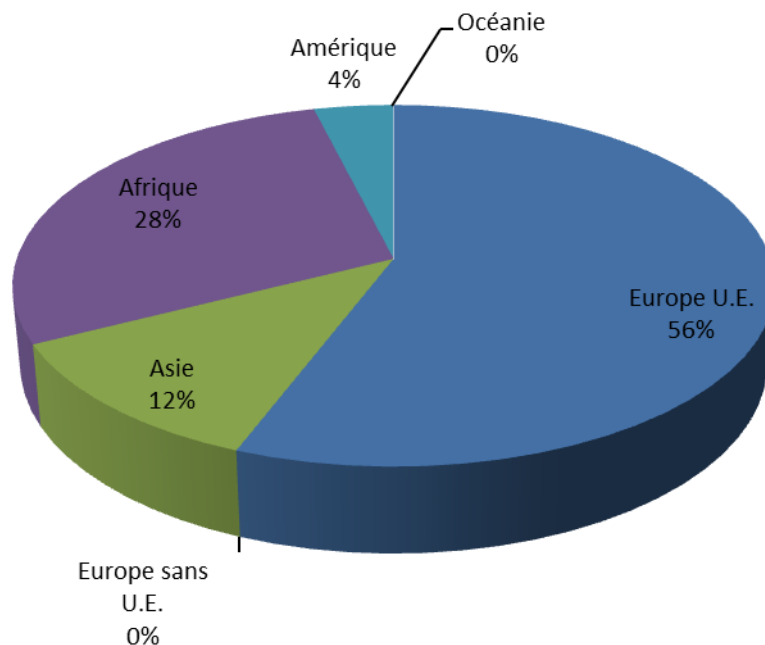
La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros, non-compris les éventuelles taxes communales.

La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



	Total	Hommes	Femmes
Naturalisation	7	3	4
Attribution "automatique" art 8 CN	0	0	0
Attribution art. 9CN	0	0	0
Déclaration 11§1° CN	0	0	0
Déclaration 11§2° CN	7	3	4
Déclaration 12 bis §1, 1° CN	5	3	2
Déclaration 12 bis §1, 2° CN	41	25	16
Déclaration 12 bis §1, 3° CN	8	3	5
Déclaration 12 bis §1, 4° CN	10	6	4
Déclaration 12 bis §1, 5° CN	8	5	3
Recouvrement art 24 CN	0	0	0
Renonciation art.22 CN	0	0	0
Jugement	4	2	2
Total	90	50	40

Continents d'origine des personnes ayant acquis la nationalité belge, y compris par naturalisation



	Europe U.E.	
Italie		5
Portugal		4
Hongrie		0
Allemagne		1
Espagne		0
Grèce		1
Bulgarie		0
Roumanie		2
France		10
Pologne		2
Hollande		1
Royaume-Uni		16
Irlande		1
Total		43
	Europe non U.E.	
Albanie		0
Yougoslavie		0
Moldavie		0
Kosovo		0

Ukraine		0
Suisse		0
Total		0

	Afrique	
Maroc		5
Algérie		3
Egypte		0
République démocratique du Congo		6
Réf. origine Congo		0
Rwanda		0
Réf. origine Rwanda		0
République Centrafricaine		0
Côte d'Ivoire		0
Sénégal		1
Madagascar		1
Burkina Faso		0
Mauritanie		0
Somalie		0
Angola		0
Tunisie		1
Burundi		0
Nigéria		0
Djibouti		0
Guinée		0
Réf. origine Guinée		1
Cameroun		2
Réf. origine Cameroun		1
Togo		1
Total		22

	Asie	
Iran		0
Pakistan		1
Inde		4
Vietnam		0
Arménie		2
Biélorussie		0
Turquie		2
Liban		0
Corée		0
Afghanistan		0
Israël		0
Kazakhstan		0
Russie		0

Total	9
-------	---

	Amérique	
Colombie		0
Réf. origine Colombie		1
Mexique		0
Argentine		0
Equateur		0
Haïti		0
Brésil		0
Canada		1
USA		0
Honduras		0
Bolivie		0
Pérou		1
Total		3

	Océanie	
Total		0

III Registre des déclarations de mariage

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

Déclarations de mariage	80
Refus de célébrer le mariage	0
Sursis de mariage	0

IV Registre des mariages

	Total
Mariages	83
Transcriptions	0
Jugements d'annulation de mariage	0
Arrêts d'annulation de mariage	0

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de

leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement,... exigées par leur loi nationale.

Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1^{er} juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

Mariages entre personnes de même sexe	
entre femmes	entre hommes
1	1

NOMBRE DE MARIAGES ENTRE PERSONNES DE MEME SEXE CELEBRES A WATERMAEL-BOITSFORT

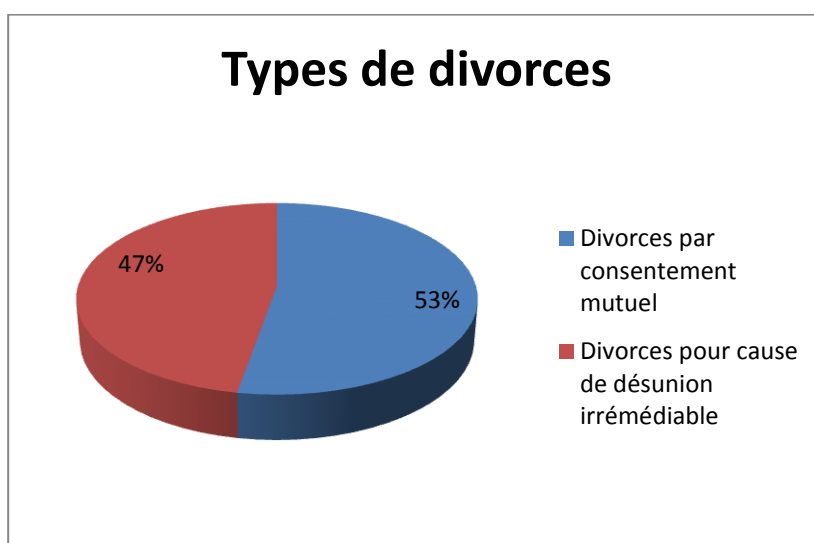
2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1	5	4	3	0	2	1	3	2

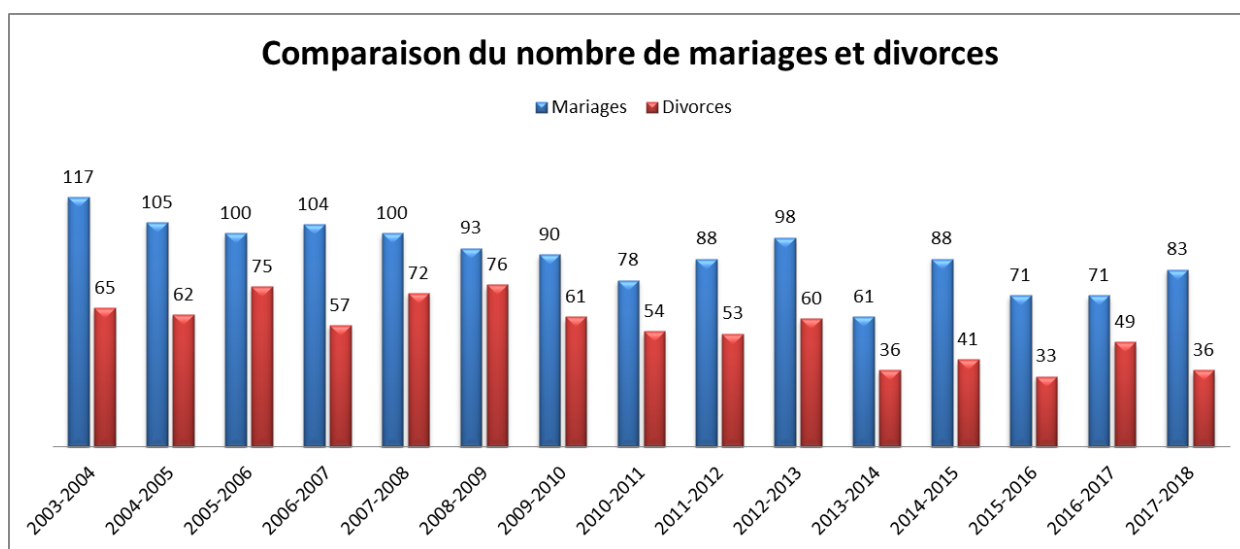
V Registre des divorces

Depuis le 1^{er} septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

Divorces par consentement mutuel	19
Divorces pour cause de désunion irrémédiable	17
Nombre total de divorces	36





VI Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

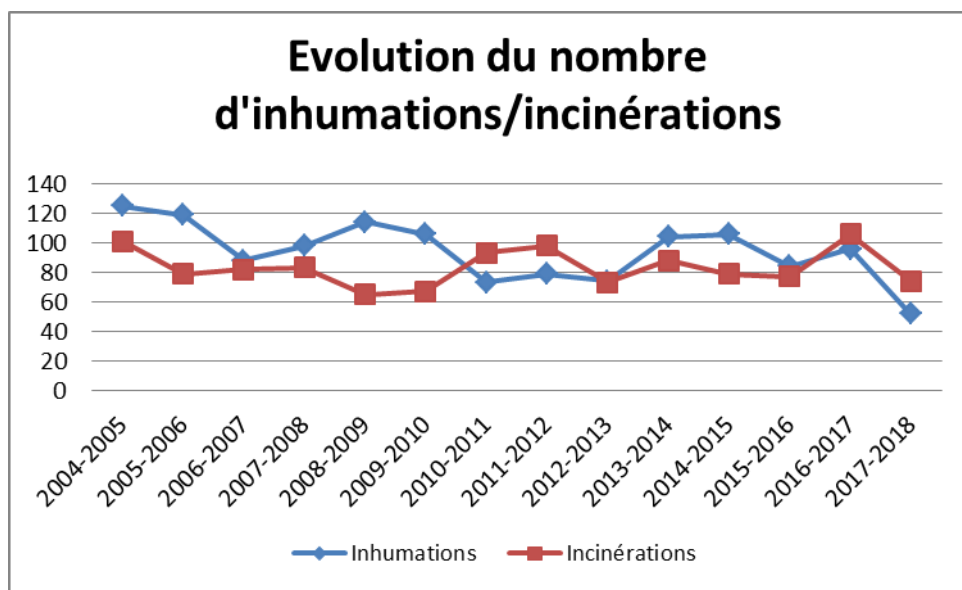
Enfants mort-nés : 0

	Femmes	Hommes
Habitants de la commune	74	38
Habitants hors commune	9	6
Transcription de décès	0	1
Total	83	44

Nombre total de décès: 127

Cimetière

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Fosses ordinaires	45	33	47	27
Concession pleine terre de quinze ans	23	28	20	20
Concession pleine terre de cinquante ans	14	6	12	10
Caveaux	23	15	13	12
Caveau d'attente	0	0	1	1
Cryptes (cellules de la galerie funéraire)	1	1	3	0
Pelouse d'honneur	0	1	0	0
Pelouse enfants	0	0	1	1
Columbarium cinq ans	11	10	12	5
Columbarium quinze ans	5	7	9	9
Columbarium cinquante ans	2	1	15	0
Columbarium provisoire	0	0	0	0
Dispersion des cendres	59	46	36	40
Conservation des cendres au domicile	2	13	19	13
Inhumation d'urne « ancien combattant »	0	0	0	0
Plaquette cinq ans (gratuité)	-	4	5	7
Plaquette quinze ans	-	18	9	4



Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

Rapport annuel	Nombre d'indigents
2004-2005	27
2005-2006	19
2006-2007	9
2006-2007	9
2007-2008	9
2008-2009	9
2009-2010	10
2010-2011	5
2011-2012	12
2012-2013	9
2013-2014	17
2014-2015	10
2015-2016	13
2016-2017	12
2017-2018	6

Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures

Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.

Modification du règlement du cimetière

Préparations des dossiers de désaffectations.

Marchés publics :

- pour l'inhumation et le transfert des corbillards des indigents.
- pour la désaffectation des concessions de pleine terre 15 ans et les fosses ordinaires de 5 ans.
- achat et placement des caveaux d'urnes
- pour la désignation du médecin-vérificateur

Organisation des cérémonies de la Toussaint : cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

Emargements

Les émargements sont des mentions que l'on indique en marge d'un acte pour le modifier ou le rectifier. La mention marginale est celle qui indique la situation actuelle.

Nombre d'émargements: 45 dont :

Adoption plénière	Adoption simple	Divorce	Divorce à l'étranger	Reconnaissance postnatale
1	1	37	0	1
Reconnaissance judiciaire	Rectification d'acte	Changement de prénom	Changement de nom	Changement de l'enregistrement du sexe
0	0	3	0	2
Recherche en paternité	Contestation de paternité	Choix du nom		
0	0	0		

Nombre estimé **d'actes d'état civil payants ou non délivrés par courrier ou au guichet**: 1800

Ce nombre comprend les demandes effectuées via le guichet électronique.

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 5 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

Nouveauté - Événement de l'année

Personnes transgenres-modification de l'enregistrement du sexe

Tout Belge majeur ou Belge mineur émancipé ou tout étranger inscrit aux registres de la population qui a la conviction que le sexe mentionné dans son acte de naissance ne correspond pas à son identité de genre vécue intimement, peut faire déclaration de cette conviction à l'officier de l'état civil.

Cette nouvelle réglementation remplace l'ancienne déclaration de changement de sexe-Transsexualité.

Cette réglementation imposait la réassignation sexuelle, la stérilisation et le traitement hormonal de la personne transgenre. Des attestations médicales émanant d'un chirurgien et d'un psychiatre en tant que médecins traitants devaient être transmises à l'officier d'état civil. Les critères médicaux ont maintenant totalement disparu au profit du principe de l'autodétermination. La modification du corps de la personne déclarante n'est plus requise.

La procédure s'adresse aux personnes qui ont la conviction que le sexe mentionné dans leur acte de naissance ne correspond pas à leur identité de genre vécue intimement.

Changement de prénom

A partir du 1er août 2018, la procédure de changement de prénom(s) a été intégralement transférée aux communes.

Reconnaissance

Depuis quelques années, le phénomène des reconnaissances frauduleuses ou « bébés-papiers » s'est largement développé. Il consiste de la part du parent en situation irrégulière à faire reconnaître son enfant par une personne belge en vue d'attribuer à l'enfant la nationalité belge et, par ricochet, au parent en situation irrégulière, un droit de séjour en tant qu'auteur d'enfant belge.

Depuis le 01/04/2018, une reconnaissance ne peut plus être effectuée que devant un nombre restreint d'officier d'état civil. L'officier d'état civil compétent est soit celui où l'une des parties est inscrite dans les registres de population au sens large ou l'officier d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. Le but est d'éviter le shopping en matière de reconnaissance et permettre à l'officier d'état civil qui "connait" les parties de mener des enquêtes plus approfondies. Il existe aussi une tendance générale à rapprocher l'état civil du citoyen en attribuant plus de tâches à la commune de résidence de celui-ci.

Changement de nom, art 37 et 39 du Code de Droit international public.

Prise en compte de la nationalité étrangère d'un enfant même belge quant à l'attribution du nom de famille et possibilité dans certains cas de choisir la loi applicable au nom.

La modification de la loi sur la nationalité.

Diverses modifications apportées au Code de la nationalité belge, notamment en matière de perte de la nationalité belge, réintroduction de la possession d'état, modifications pratiques dans le contenu des articles et renumérotation de certains d'entre eux.

POPULATION

Tel : 02/674 74 21

Fax : 02/675 70 29

Courriel : population1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jan VERBEKE, Echevin

Chef de service : Aude LONGEVAL

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9

Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire, de divers certificats et des cartes de stationnement. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national, la gestion du casier judiciaire communal.

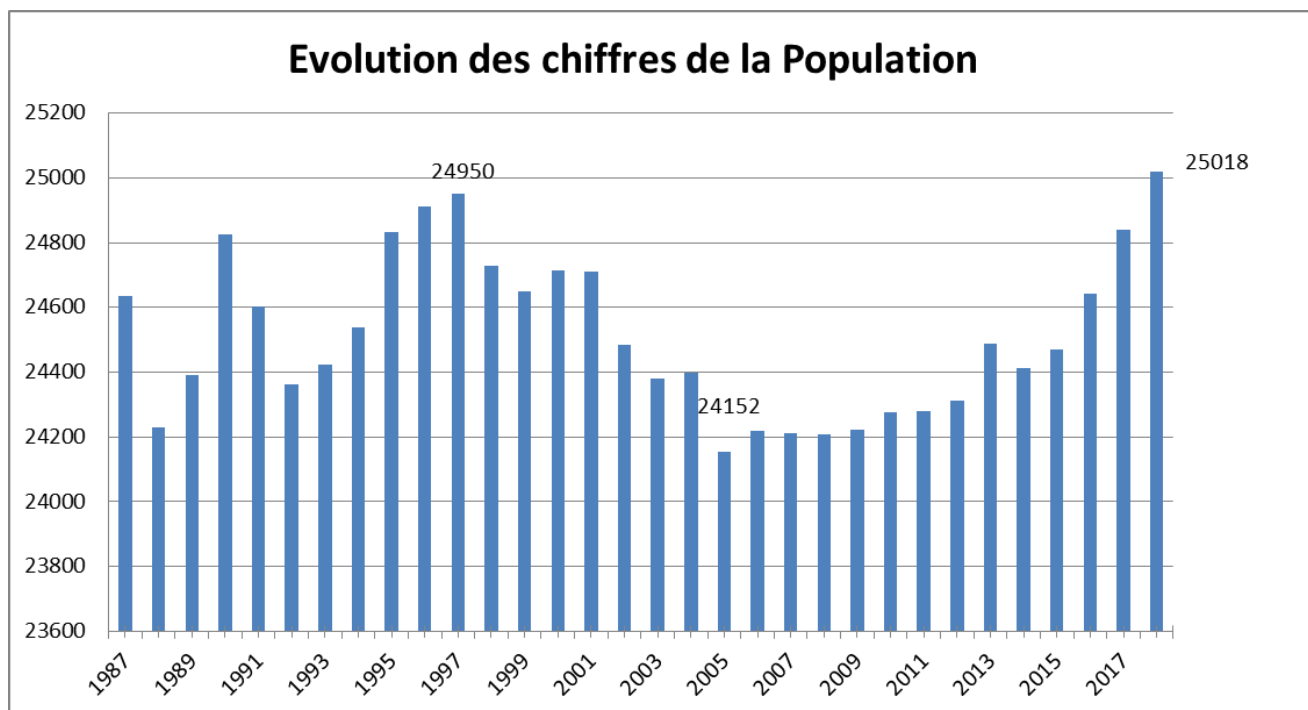
De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

Mouvements migratoires

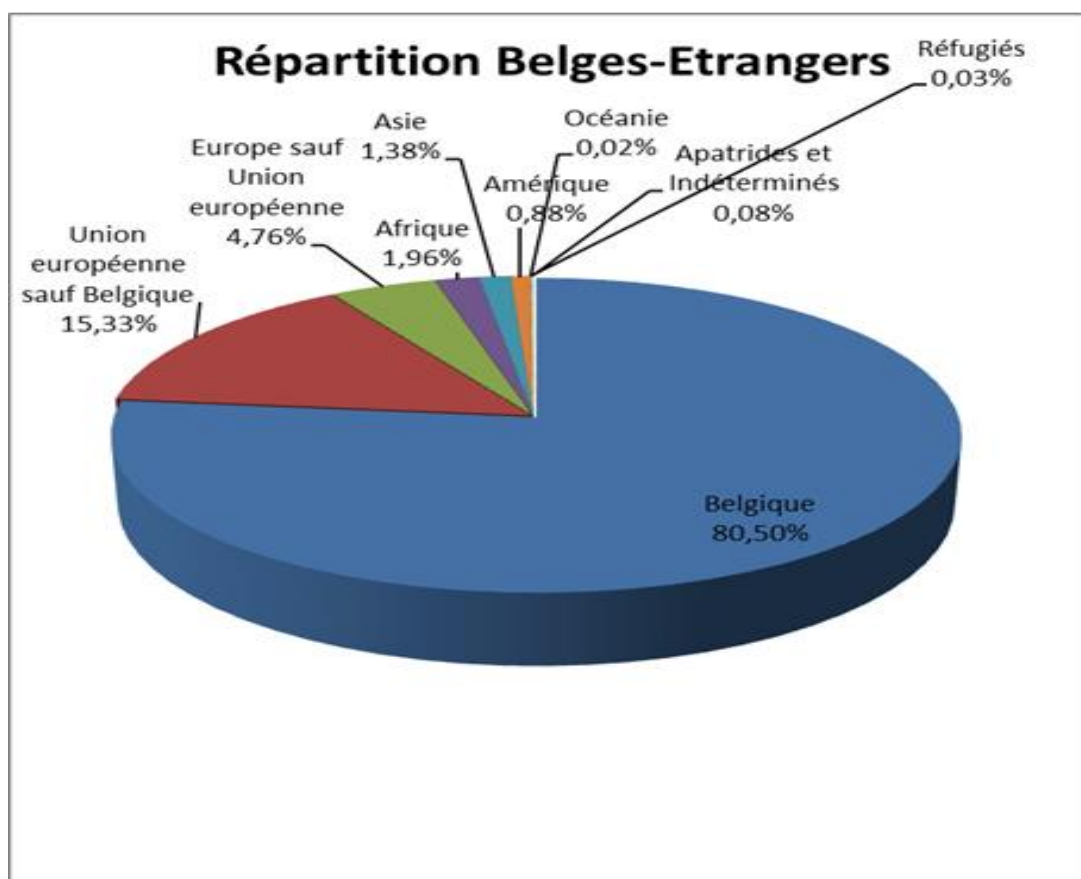
Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1 ^{er} janvier 2018 avec le registre d'attente)	9118	10879	19997
Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1 ^{er} janvier 2018 avec le registre d'attente)	2373	2618	4991
Total	11491	13497	24988
Entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018			
Entrées en commune	1239	1201	2440
Sorties de la commune	1063	1106	2169
Naissances	112	118	230
Décès	111	146	257
Solde	+ 177	+ 67	+ 244

(Chiffres au 1^{er} janvier 2018 y compris RA)



Structure de la population (au 1^{er} janvier 2017)



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort

(Avec le registre d'attente, au 1^{er} janvier 2018)

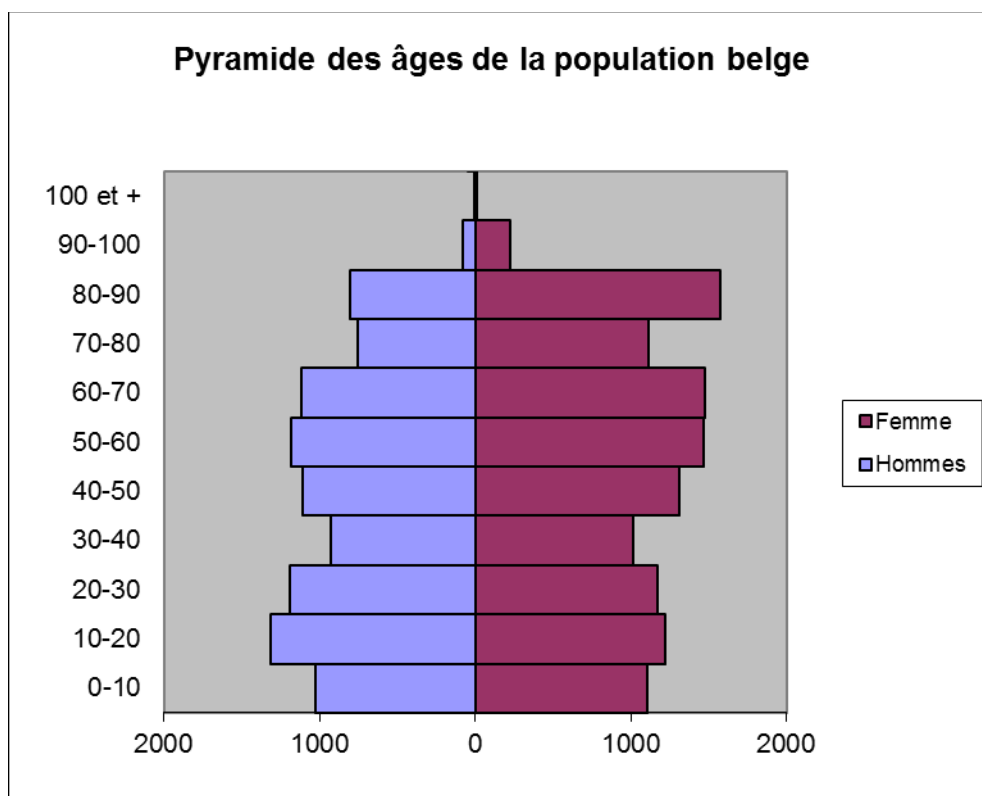
Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de Ménages
1	5016
2	2916
3	1536
4	1314
5	525
6	144
7	29
8	10
9	3
10	1

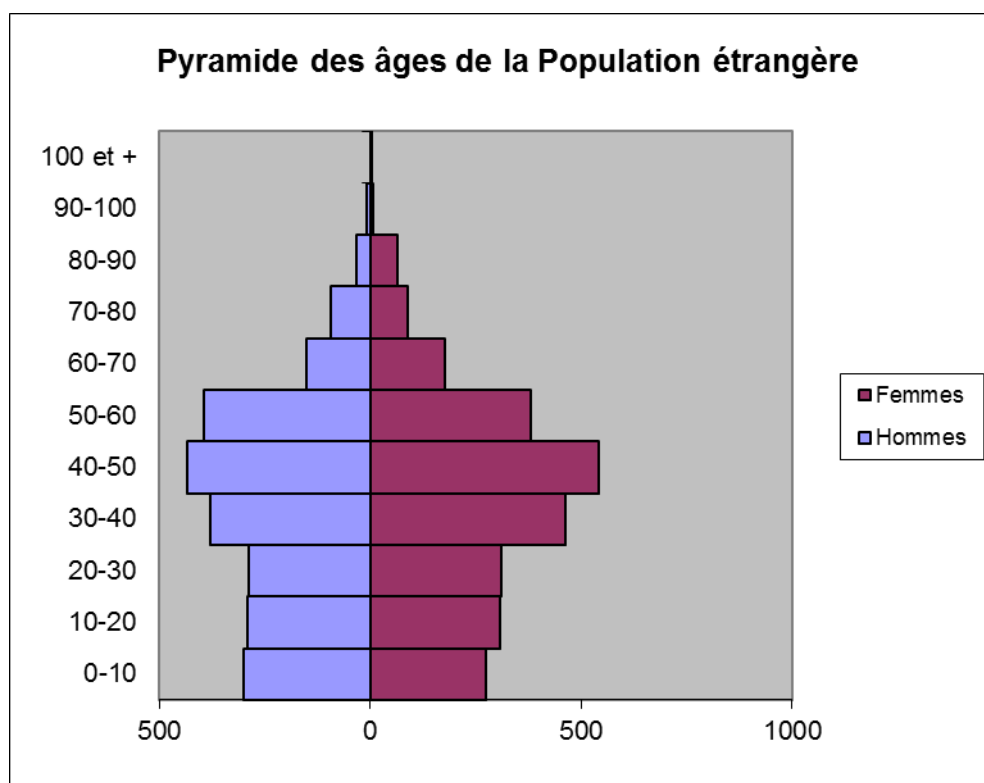
Nombre total de ménages : 11494 dont 3 au registre d'attente

Nombre moyen de personnes par ménage 2,1

Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,7

Pyramides des âges (au 1^{er} janvier 2018)





Etrangers

	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE)	80	20	81	40	54	62	42	51	52	49
Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans	135	180	136	170	159	173	190	199	200	251

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées et remplacées par des documents papiers ou des cartes électroniques. Les Européens, en vertu de la nouvelle législation, ne doivent plus obligatoirement être en possession de titres délivrés par la Belgique: une inscription aux Registres et un titre d'identité national en cours de validité suffit. Néanmoins, la plupart en demande pour des questions d'ordre pratique.

Permis de conduire

	2017-2018
Permis de conduire	1039
Permis provisoires	74
Duplicatas	468
Permis international	212

Passeports

2070

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers

5305

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées

49

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans)

798

Casier judiciaire communal

Demandes d'extraits de casier judiciaire	1059
Certificats de Moralité	1

Cohabitation légale

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun.

Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999)

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

Homme-Femme	82
Homme-Homme	2
Femme-Femme	3
Nombre total de C.L. enregistrées	87

Cessation de cohabitation légale

Cessation par déclaration commune	2
Cessation par déclaration unilatérale	0

Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

36 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

38 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

Depuis le 1^{er} septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie a une validité de 5 ans. Elle peut être modifiée ou retirée à tout moment. Il incombe au déclarant de renouveler à temps sa déclaration, en effet, l'Administration ne joue que le rôle d'interface entre la banque de données et le citoyen. Le déclarant n'est donc pas reconvoqué à l'expiration des 5 ans.

137 déclarations ont été enregistrées

Noces d'or

Couples ayant participé à la cérémonie

Anniversaires de mariage en 2017-2018	Nombre de couples
Noces d'Or (50 ans de mariage)	14
Noces de Diamant (60 ans de mariage)	14
Noces de Brillant (65 ans de mariage)	2
Noces de Platine (70 ans de mariage)	4

Centenaires

Homme	1
Femme	4

Certificats

certificat de domicile et résidence avec historique des adresses	1246
certificat de composition de ménage	7602
certificat de milice	4
certificat de vie	150
certificat de nationalité	247

Cartes de stationnement riverains et entreprises

814 cartes de riverains (y compris provisoires)

299 cartes de stationnement

Nouveautés - Evénements de l'année

Passeports pour Belges à l'étranger et titres de voyage pour les réfugiés, apatrides et certaines catégories d'étrangers.

Les Belges inscrits dans les registres consulaires à l'étranger et qui sont de passage en Belgique peuvent demander leur passeport dans la commune de leur dernière résidence en Belgique,

A défaut, à la commune de leur lieu de naissance,

A défaut, la commune de leur choix.

Certains étrangers en séjour légal (réfugiés, apatrides et certaines catégories spécifiques d'étrangers), qui ne possèdent pas de passeport national ou d'autre titre de voyage et qui ne peuvent en obtenir auprès de leurs autorités nationales, peuvent demander un titre de voyage auprès de la commune.

Procédures et délais de livraison des passeports et titres de voyage en Belgique Procédure normale : 5 jours ouvrables

Procédure urgente : jour ouvrable suivant

Procédure super urgente : en 4h30

Liaison de la Commune au Casier judiciaire central

Dès le 1er janvier 2018, toutes les administrations communales délivrent uniquement les extraits du Casier judiciaire central (et non plus du casier judiciaire communal).

Si un citoyen doit transmettre l'extrait à un tiers (p. ex. son employeur actuel ou futur, un club ou une association à laquelle il appartient, etc.) et qu'il s'agit : d'une activité réglementée ou d'une activité où il est en contact avec des mineurs d'âge

Le citoyen doit utiliser de préférence le formulaire-type pour demander un extrait de casier judiciaire, le faire compléter par l'employeur, l'organisation, l'association, etc., auquel/à laquelle il devra remettre l'extrait et présenter ensuite le formulaire complété à l'administration communale de son domicile ou de sa résidence.

S.E.M.J.A.

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

Rue du Ministre, 3

1170 Bruxelles

Tel : 02/674.75.24 - 02/674.75.23

Courriel : semja@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE , Bourgmestre

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives) de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet: « la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives suivantes :

- a) la formation dans le cadre de la loi sur la probation ;
- b) La Peine de Travail Autonome ;
- c) Les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ;
- d) les mesures alternatives à la détention préventive ;
- e) Les mesures alternatives à la saisine du juge de la jeunesse, dites "mesures de diversion" ;
- f) les mesures de grâce »²

Concrètement, notre service encadre :

- les peines de travail autonomes
- les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » (à savoir pour le délinquant : sa responsabilisation, sa prise de conscience, sa réinsertion socio-économique et la réparation, réelle ou symbolique pour la victime,...) à la délinquance et du coût que représente la peine d'emprisonnement pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

Leurs principaux objectifs sont les suivants³:

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.

² Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

³ Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

La Peine de Travail Autonome

Depuis 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et d'attentats à la pudeur qualifiés, du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces.⁴

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

⁴ Art 37ter Code Pénal

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 600 heures. Une peine de travail égale ou inférieure à 45 heures constitue une peine de police. Une peine de travail de plus de 45 heures constitue une peine correctionnelle. La peine de travail doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale

Depuis mai 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société »⁵. Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures dans un délai de 6 mois.

Notre collaboration avec les assistants de justice en médiation se passe sans problèmes depuis la réintroduction du TIG dans la loi sur la médiation pénale.

Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2017 au 31/08/2018, nos services ont encadré au total 170 dossiers pour un total de 10 242 heures prestées sur le territoire communal.

Collaborations

a) Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux (compatibles avec le devoir de confidentialité des encadrants techniques et les compétences des prestataires). Ils effectuent des tâches aussi diverses que la maintenance en bâtiments, l'aide en travail administratif, le jardinage, l'encadrement de jeunes, l'aide en bibliothèque, l'aide au nettoyage, etc. Nous avons continué notre collaboration avec le service des travaux publics permettant ainsi à nos prestataires ayant un emploi de prêter leurs heures en soirée. Ces personnes sont mises au travail dans les écoles communales, ils y effectuent du nettoyage la semaine en soirée.

Le dépôt communal a accepté des prestataires en jardinage.

La Vénérerie a encore accueilli plusieurs de nos prestataires pour de l'aide lors de ses nombreuses activités culturelles.

De nouvelles prestations ponctuelles ont pu être effectuées par plusieurs prestataires telles que l'accueil aux permanences d'aide pour remplir la déclaration fiscale.

⁵ Senat de Belgique, 24 mai 2005, Projet de loi modifiant l'article 216ter du Code d'instruction criminelle en vue de réintroduire le travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale, procédure d'évocation, rapport fait au nom de la commission de la justice par Mme Laloy.

Comme chaque année, de nouvelles collaborations se créent et d'autres s'interrompent. Nous n'avons hélas pas pu poursuivre le travail avec l'école de La Futaie et le Delvaux pour le nettoyage.

Cette collaboration est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents fonctionnaires communaux qui ne sont pas formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d'entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

b) ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n'empêche pas l'existence d'un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d'ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu'améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées, telles que le parc sportif qui comprend la piscine et le hall omnisports et le stade, les maisons de quartier des Cités Jardins et ainsi que l'espace Elan du Dries (animations enfants, travail manuel et ateliers créatifs), l'asbl « Arc-en-Ciel » (ramassage de vivres non-périssables et aide manuelle et administrative), la maison des jeunes, la résidence du C.P.A.S (aide en cuisine, ergothérapie), l'ILA (initiative locale d'accueil pour mineurs étrangers), l'asbl Oxfam, le Boitsfort Rugby Club, le club de Football, l'asbl le manège du possible, le manège Equité, l'antenne Boitsfortoise du PSE libre de Bruxelles Capitale, l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles), le collège Saint-Hubert, la Clairière, l'asbl Accueil et Vie.

Nous avons pu placer à nouveau des prestataires au stade sportif depuis le changement d'équipe qui se montre plus ouverte à les accueillir et les encadrer.

Nous avons eu l'occasion de travailler avec la Société protectrice de l'enfance grâce à un prestataire qui souhaitait participer à un de leurs nouveaux projets.

Nous tenons à préciser ici que les différents lieux de prestation, qu'ils soient services communaux ou autres, ne peuvent pas systématiquement accueillir un prestataire dès qu'on le demande. Tout dépend de la quantité de travail existante (soit trop pour avoir le temps d'encadrer, soit pas assez pour nécessiter un prestataire), des activités de l'institution et de sa hiérarchie (conseil d'administration etc.), mais également de la sensibilité personnelle des différents responsables. Il ne tient qu'à nous de ménager certains lieux de prestations en vue de ne pas perdre une collaboration précieuse.

c) Maison de Justice :

Nous continuons à nous rendre régulièrement à la Maison de justice à Molenbeek et à la Médiation pénale au centre-ville pour des réunions, des signatures de conventions et des recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement).

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Tous les jeudis matin se tient une réunion de répartition des dossiers à la maison de justice de Bruxelles. Ces réunions restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différentes communes, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier à la commune qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail. Depuis 2 ans, le fonctionnement de la réunion a été remanié à plusieurs reprises pour assurer une meilleure distribution de dossiers entre les Semjas en fonction du flux de dossiers transmis par la Maison de justice qui est devenu très inconstant.

Enfin, nous voudrions insister à nouveau sur notre pratique quotidienne « d'équilibriste ». Nous sommes en effet situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Les lieux de prestations quant à eux, n'ayant pas l'obligation légale de travailler en collaboration avec les SEMJA, nécessitent un sens relationnel aigu. Ils possèdent leur propre mode de fonctionnement. Il est donc primordial de les ménager en vue de maintenir un nombre de lieux d'accueil satisfaisant.

d) Affiliation

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Subsides

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièreté des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.1016, le subsidie annoncé par le Service Public Fédéral pour le traitement du personnel a été majoré de manière conséquente, le chiffre annoncé pour l'année 2017 étant de 118.101 euros pour 2 temps plein.

Nouveautés / Evènements de l'année

-La maison de Justice dépend désormais de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le transfert de la compétence de la justice de l'état fédéral aux communautés a entraîné un changement de cadre important.

Nous sommes dans l'expectative concernant le nouveau mode d'évaluation de notre travail. L'année 2018 est une phase de test, nous encodons les prises en charge dans un nouveau système qui ne tient compte que des prestations commencées et en cours. Tous les dossiers pris en charge qui n'ont pas mené à un début d'exécution de la mesure ne sont pas comptabilisés quantitativement dans le nouveau tableau. Ils seront pris en considération de façon générale dans le rapport annuel qualitatif. Nous passons parfois beaucoup de temps dans les démarches qui précèdent le premier jour de prestation et nous ne sommes pas certaines que cette quantité de travail soit réellement prise en compte si ces dossiers non aboutis ne peuvent être comptabilisés parmi le nombre de dossiers que nous traitons par an.

Cette année encore, plusieurs prestataires ont été engagés à la suite de leurs prestations comme employés temporaires ou permanents par différents services et ASBL. Parfois certains poursuivent également le travail en tant que bénévoles.

4.3. TERRITOIRE ET VOIRIE

TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS & PROPRETE PUBLIQUE

Tel : 02.674.74.37

Fax : 02.674.75.10

Courriel : travaux.publics1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Cécile van Hecke, Echevine

Chef de service : Jean-Louis Stellan

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 17,3 employés techniciens ; 69,36 ouvriers, 22,05 techniciens de surface

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment les voiries, des espaces verts communaux, des étangs et parc communaux.

Le service des Travaux Publics est également le contact des différents opérateurs occupant l'espace public en surface (Eclairage Public, ..) ou en sous-terrain (Vivaqua, Sibelga,...). Il étudie les planifications de leurs travaux et assure le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il assure des travaux d'entretien et de rénovation des immeubles gérés par la Régie Foncière.

A ce titre, le service des Travaux Publics assure :

- pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets
- pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien.
- de manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle (centre technique) qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

Attributions du service

1. Gestion des Espaces Publics

1.1. Voiries

- Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal ;
- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries (486 dossiers Osiris dont 134 nécessitent un avis de la Commission de Coordination des Chantiers en Région de Bruxelles-Capitale) ;
- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER,...) ;

- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site) ;
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries,..) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation,...) ;
- Aménagement de voiries.

1.2. Espaces verts

- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls ;
- Aménagements d'espaces verts.

1.3. Propreté Publique et hygiène (dont projets innovants)

- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Sensibilisation des habitants à la Propreté au moyen de courriers, toute-boîte ou action balai d'or ;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté ;
- Organisation des récoltes sélectives de déchets ;
- Gestion des poubelles communales (pose, entretien, récoltes d'environ 260 poubelles également les samedis et dimanches) ;
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.) ;
- Balayage des piétonniers, Secteur commerciaux, des sacs éventrés, dépôts clandestins, Plaines de jeux ;
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, givekot,..) ;
- Suivi des courriers, mails et visites des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage) ;
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple).

1.3.1 Projets innovants en matière de Propreté Publique

- Instruction de 2 projets retenus par l'Agence Bruxelles-Propreté :
- -Quartier Logis FLOREAL : Engagement d'un agent à la fois éducateur de rue et agent de la propreté publique visant à sensibiliser les riverains à leur responsabilité en la matière ;
- -Quartier Place Wiener : Mise en place d'un réseau de corbeilles connectées.

1.4. Occupations de voirie

- Traitement d'environ 1.700 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative;
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives.
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

2. Logistique

2.1. Prêt matériel

- Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'événements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

2.2. Charroi

- Gestion du charroi et du matériel communal (contrôles techniques, réparations et entretiens des véhicules et machines, établissement des cahiers des charges pour nouveau véhicules,...).

2.3. Appui logistique (= autres)

- Divers transports (scouts, "1170", prêt de matériel,...) ;
- Distribution de Toute-boîte ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;
- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

3. Gestion du patrimoine

3.1. Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux :

- entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...) ;
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

3.2. Développement du patrimoine communal :

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

3.3 Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales

- entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Construction d'infrastructures sportives.

3.4. Interventions en urgence :

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

4. Développement de logiciels

- Développement d'un logiciel de traitement des demandes d'occupation temporaire des voies publiques OTVP (marché conjoint avec Ixelles subsidié à 80 % par la Région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel) ;
- Développement d'un logiciel de gestion du patrimoine GEPP (marché conjoint avec Ixelles subsidié à 80 % par la Région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel) ;

- Adaptation d'un logiciel de gestion des interventions des ouvriers communaux (marché conjoint avec Ixelles subsidié à 80 % par la Région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel.

5. Pour l'ensemble de ces attributions

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;
- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Établissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries.

6. Marchés publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant l'exercice 2017 - 2018.

Ecole "Les Coccinelles" - Aménagement d'un nouvel étage - installation d'un groupe de ventilation
Raccordement de 4 avaloirs - Rue des Touristes (entre Noisetiers et Bien-Faire)
Bâtiment "Source" - achat d'une borne de recharge pour véhicule électrique
Propreté Publique - achat d'un vélo électrique et d'un triporteur électrique
Crèche Gilson et Académie des Beaux-Arts - Revêtement de sol
Rue du Pinson, 127 - Travaux de remise en état suite à un incendie
Acquisition de poubelles rigides pour les riverains intéressés
Stade des Trois Tilleuls - Rénovation de deux terrains de tennis couverts
Stade - Omnisport - Réaménagement de l'ancienne cafétéria en dojo
Stade des Trois Tilleuls - Tribunes - Transformation local ouvriers en vestiaire
Outils pour une campagne de communication en vue de la sensibilisation à la propreté publique
Stade des Trois Tilleuls - Installation d'un padel auto-portant
Achat de 60 poubelles tri sélectif
Dépôt - remplacement en urgence de la chaudière
Marché stock - Marquages au sol en voirie
Ecole les coccinelles - Mobilier nouvel étage (marché stock)
Rénovation de la place E. Keym – désignation d'un auteur de projet
Contrôle par un organisme agréé des installations gaz, électricité, engins de levage, ascenseur pour un an renouvelable deux fois.
Crèche "Les Roitelets" - Section bébé - Nouveau meuble ergonomique
Crèche "Les Roitelets" - Traitement humidité - Etanchéité terrasse
Crèche Gilson - Annexe - Nouveaux châssis
Bibliothèque 32, Trois Tilleuls - Remplacement Chaudière
Académie des Beaux-Arts - Bâtiment 2 - Relighting
Ecole des Aigrettes - Fourniture et placement d'un adoucisseur d'eau
Ecole des Cèdres - Travaux de toitures (toitures basses salle de gymnastique)
Achat d'outillage et de matériel pour le service de la Propreté Publique
Achat d'outillage et matériel pour le service des Plantations
Marché stock - Achat d'arbres

Marché stock - Abattage et élagage d'arbres
Espace Paul Delvaux - Alarme intrusion
Aménagement des anciens locaux de la Police (Cuisine centrale) et remplacement de la porte de garage
Rue des Bégonias - Fourniture de bacs potager
Acquisition d'une camionnette (marquage au sol)
Acquisition d'un camion 6x4 porte-conteneurs avec grue
Acquisition d'avaloirs - Marché stock
Acquisition de mobilier urbain
Acquisition de 40 barrières NADAR et 40 statifs
Ecole du Karrenberg - Réaménagement des sanitaires dans la cour
Coordinateur sécurité-santé des chantiers
Marché stock - Raccordements avaloirs
Modestes travaux d'infrastructure (voiries)
Marché stock - Aménagement de voiries (réinscription 2017)
Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte)
Acquisition de matériel d'entretien (aspirateur, chariot, ...)
Dépôt communal - Acquisition de 1 camionnette (marquage au sol)
Maison Communale - Placement de stores
6, Gilson - Renouvellement de la toiture
Maison Communale - Rénovation des installations de chauffage
Bâtiments administratifs - Mise en conformité électrique et éclairage du hall d'entrée de la Maison Haute
Coordinateur de sécurité-santé & des chantiers
Acquisition de deux voitures de service (Régie Foncière/Travaux Publics et multi-service)
La Source - Remplacement de 3 portes de garage
Arbres d'alignement - Réaménagement de la Place Rik Wouters
Achat de petit outillage pour chauffage/plomberie
Marché stock - Fournitures de pièces pour l'entretien du charroi communal (1 an renouvelable trois fois)
Ecole "Sapinière" - ex-conciergerie - remplacement en urgence de la chaudière
Espace Delvaux - 7 Gratès - 3eme étage - placement d'une cloison acoustique
Raccordement avaloirs- Rue de la Citadelle
Eglise St-Hubert - Intervention en toiture en urgence
La Source - Remplacement de 3 portes de garage
Bibliothèque Néerlandophone - peintures extérieures
Achat d'outillage et de matériel pour le Service des Travaux Publics
Marché stock - Fourniture de matériel de quincaillerie pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois
Marché stock - Fourniture de bois
Delvaux - remplacement des moteurs de perche
Delvaux - réaménagement de l'accueil - élaboration du dossier permis
Maison Communale - Restauration du vitrail
Maison Communale - Etude stratigraphique
Acquisition d'un bus scolaire
Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges dans les bâtiments communaux et immeubles de la Régie Foncière pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois
Réasphaltage et réparations localisées durables à l'asphalte coulé des voiries communales
Stade des Trois Tilleuls - Achat d'un compteur de passage
Stade des Trois Tilleuls - conciergerie - remplacement chaudière
Ecole Futaie - remplacement du linoleum par du carrelage (en raison d'humidité)
12 Place Andrée Payfa-Fosséprez - remplacement de la chaudière en panne
Stade des Trois Tilleuls - Mini-bassin - rejointoyage en epoxy du fond de la cuve
Ecole Futaie - achat de barrières Heras
Ecole des coccinelles - ajout d'un parlophone durant le chantier
Ecole La Sapinière - Traitement des problèmes d'humidité

ENERGIE

Tel : 02 674 74 57 (matin)

Fax : 02 674 75 10

Courriel : energie1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Benoît Thielemans, Echevin

Chef de service : Jean-Louis Stellan

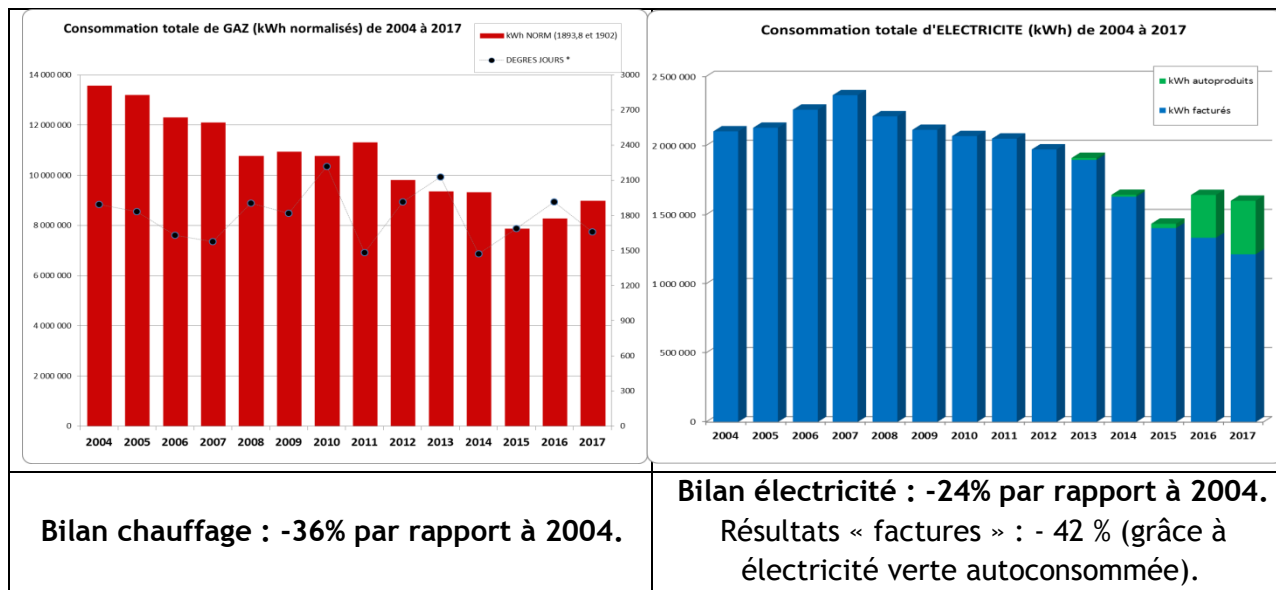
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

Attributions générales du service

- **Coordination du Plan d'Action Energie Durable** (tableau résumé des mesures ci-joint, en fin de rapport).
- **Mise en œuvre du Plan Kyoto Local** : Objectif « **Réduction de 40% de la consommation énergétique des bâtiments publics, sans perte de confort pour les occupants** ». A savoir :
 - Relevés de compteurs/factures, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClick), bilan annuel.
 - Aide à la bonne programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
 - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution de dossiers en relation avec l'économie d'énergie.
 - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics en matière d'économie d'énergie.
 - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
 - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
- **Point de contact pour la centrale d'achat Interfin** pour la fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.
- **Certification PEB des bâtiments publics** (en collaboration avec le service Urbanisme/Environnement).
- **Accompagnement du service Travaux** dans l'exécution de dossiers en relation avec la réglementation PEB Chauffage.
- **Démarches d'encouragement/information** auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.
- **EAU** : certification/archivage des factures dans le but de mettre en place une comptabilité des consommations d'eau des bâtiments publics.

Nouveautés/réalisations (août 2016 - août 2017)

- Résultats 2017 du Plan Kyoto Local ; en bref (tous bâtiments) :



- Suivi des nouvelles installations HVAC de la piscine Calypso.
- Plan Lumière : Choix des luminaires pour Maison Communale et Maison Haute (réalisation par Sibelga prévue fin 2018).
- Audit énergétique de la Maison des Jeunes.
- Quickscans énergétiques des écoles Karrenberg et Cèdres, de la cuisine centrale, de la crèche Roitelet et du Delvaux.
- Quickscans solaires du centre technique et de la crèche Roitelet.
- Monitoring de consommations énergétiques des logements des Cités-Jardins (bureau d'étude ICEDD).
- Organisation d'un « Rendez-vous Energie » à l'attention des citoyens le dimanche 10/12/2017.
- Participation de la commune au projet européen PARENT (Participatory Platform for Sustainable Energy Management) coordonné par la VUB. Objectif : réduction de la consommation énergétique des ménages grâce à des compteurs intelligents et une plateforme participative.
- Certification PEB Bâtiments Publics : les certificats de nos 16 bâtiments de + de 1000 m² ont été mis à jour.

- Suivi du chantier d'installation de 39 Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Delvaux.
- Adhésion de la commune aux projets régionaux SolarClick et NRClick de Bruxelles-Environnement et Sibelga (contrat-cadre de mise à disposition de panneaux photovoltaïques et centrale d'achat pour l'accompagnement des pouvoirs locaux en vue de promouvoir les mesures d'efficacité énergétique).
- Lancement du projet Solarclick pour l'école de la Futaie. Installation des panneaux photovoltaïques prévue fin 2018 ou début 2019.

4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES

VIE ECONOMIQUE

Service : Vie économique

Tel : 02/674.74.26 - 02/674.75.77

Fax : 02/672.52.19

E-mail : commerce1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jean-Manuel CISEY, ECHEVIN

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 ½

Attributions générales du service

Le service de la Vie économique a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Le service est plus particulièrement responsable de l'organisation du marché hebdomadaire qui se déroule le dimanche matin autour de la Maison communale, ainsi que de l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2017).

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'asbl Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV,...) ;
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA) ;
- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, e.a. brochures 'Initiatives' ainsi que les affiches et calicots divers ;
- Prise en charge de l'organisation de diverses manifestations « Quartiers commerciaux en Fête », aux mois de septembre et octobre 2017 ainsi que juin, juillet et août 2018.
- Organisation de la Tombola de fin d'année, qui s'adresse non seulement à la population locale mais aussi à des clients venant d'autres communes. Il s'agissait de la découverte des commerces de proximité. Cette action a bénéficié du soutien de la commune et des commerçants.

Subsides

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2017, le montant total alloué inchangé était de 12.856,-€.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

- Organisation de brocantes de quartier :
 - *Le dimanche 03 septembre 2017 aux Trois Tilleuls ;*
 - *Le dimanche 10 septembre 2017 à la place Eugène Keym et Th. Vander Elst ;*
 - *Le samedi 16 septembre 2017 : Quartier Arcades-Visé ;*
 - *Le dimanche 03 juin 2018 : Quartier Wiener-Middelbourg-Dewolfs ;*
 - *Le samedi 09 juin 2018 : Quartier Duc-Pinson ;*
 - *Le samedi 16 juin 2018 : Quartier du Coin du Balai ;*
 - *Le dimanche 26 août 2018 : Quartier Archiducs.*

Animations diverses à l'occasion des brocantes :

Château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns, ateliers coutures (doudou), atelier disco (musique danse), prestations de musiciens (fanfare), concerts divers promenade en poneys, etc.

- Organisation des deux kermesses sur la place Andrée Payfa-Fosséprez
 - automne : du mercredi 27/10/2017 au dimanche 12/11/2017
 - printemps : du mercredi 13/04/2018 au dimanche 22/04/2018
- Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym :
 - Du 26 septembre 2017 au 04 octobre 2017
 - Du 24 novembre 2017 au 10 décembre 2017
 - Du 24 avril 2018 au 15 mai 2018

Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service

En collaboration avec l'asbl Syndicat d'Initiative, organisation et participation à une grande manifestation

- Fête d'Halloween (19ème édition) organisée par le Syndicat d'Initiative dans le quartier des Arcades : le cortège d'enfants et parents déguisés s'est rassemblé rue Lambert Vandervelde avec tentes de grimages pour danser une flashmob.
- Mini-entreprises : assemblée générale dans les Salons de la Maison Haute, avec prise en charge d'un drink sans alcool le 22 novembre 2017.
- Marché de Noël (5ème édition) : organisé sur le parking de la place Andrée Payfa-Fosseprez du 30 novembre au 03 décembre 2017.
- Fête de Saint-Nicolas organisée à la demande des commerçants du Watermael Shopping sur le piétonnier de la place Eugène Keym, le samedi 02 décembre 2017 : accueil de Saint-Nicolas, cadeaux et photos.
- Installation Crèche place Eugène Keym : entre le 11 décembre 2017 et le 08 janvier 2018.
- Tombola des Fêtes : en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, une nouvelle édition de la traditionnelle tombola de fin d'année a été organisée avec comme premier prix un city trip au choix en Europe (13 décembre 2017 au 30 décembre 2017).
- Fêtes de fin d'année 2017 : illumination des différents quartiers commerciaux de la Commune.
- Le lundi 29 janvier 2018, soirée d'Hommage aux acteurs économiques de Watermael-Boitsfort (discours, remise des prix pour le commerce avec la meilleur visibilité sur le web et le

restaurant avec les meilleurs notes attribuées sur les sites de références Horeca, remise de bouquets aux départs en retraite, bienvenue aux nouveaux commerçants, remise des 12 premiers prix de la tombola de fin d'année, organisation d'un drink). Présence des Mini-entreprises pour la présentation de leurs projets.

- Mercredi 14 mars 2018, Marché des Mini-entreprises place Eugène Keym : en collaboration avec l'association *Les Jeunes Entreprises*, le cinquième marché des mini-entreprises de Bruxelles s'est installé dans la commune à la place Eugène Keym. Plus de 50 adolescents représentant une dizaine d'écoles venues de Bruxelles et du Brabant-Wallon ont pu mettre en vente leurs produits originaux inventés par les forces vives des établissements scolaires.
- 'Keym en mai' 2018 : à la demande des commerçants, diverses animations ont été organisées dans le centre commercial Keym (place et galerie): du 17 au 21 mai installation du Village Provençal (marché) sur la place. Organisation de la foire du livre le samedi 5 mai et de la Journée du bien-être le samedi 26 mai.
- Mondial 2018 : Diffusion sur écran géant sur la place Andrée Payfa-Fosséprez des matchs de la Belgique entre le 18 juin et le 14 juillet 2018. Le service de la Vie Economique en collaboration avec l'asbl Watermael-Boitsfort en plein air et d'autres services communaux (TP, Secrétariat,...) gèrent la partie logistique et sécuritaire du dispositif (location de barrières Heras pour délimiter le périmètre sécuritaire, location de toilettes, engagement de la section locale de la Croix-Rouge, gérer le flux des spectateurs, etc.).
- Le 23 juin 2018 participation à la Fête de la Musique, dans le quartier des Archiducs.
- Le 21 juillet 2018 : Bal Musette au Relais du Triporteur et concert à la Brasserie OZ place E. Keym.
- Organisation d'un Apéro Boitsfortois le vendredi 24 août 2018 en partenariat avec le syndicat d'initiative et l'association de commerçants de la place Wiener. Stand de boissons alcoolisées et petites restaurations ont été installé sur le parvis devant la maison communal ainsi qu'un DJ pour animer la soirée.
- Co-organisation dans le quartier des Archiducs d'un concert Rock le samedi 25 août 2018 la veille de la brocante.

RELATIONS EUROPEENNES

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable Jean-Manuel CISEY, Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5

Attributions générales du service

Le service des Relations européennes a pour mission de maintenir et développer les liens d'une part avec les villes jumelées de Chantilly (France) et d'autre part avec notre "partenaire pour l'Europe", Budapest XII. Pour se faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues mettant en évidence : la convivialité, la richesse des échanges, le partage de différentes cultures, etc.

Le service des Relations européennes est secondé par un comité consultatif, le "Comité des Jumelages", qui aide à définir les axes de la politique à développer en la matière.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Troisième participation d'une délégation de Chantilly au marché de Noël de Boitsfort du 01 au 03 décembre 2017. La délégation y tient un stand pour y présenter Chantilly (brochures touristiques, etc.) et y faire déguster leur spécialité locale, à savoir : la crème Chantilly.
- Le samedi 09 et le dimanche 10 décembre 2017, la commune a participé au Marché de Noël organisé à Chantilly. Un stand y a été tenu par l'asbl « Equipages » de Watermael-Boitsfort qui ont mis en vente une spécialité belge : des gaufres.
- Animations pour enfants sur le thème de l'Europe le 09 mai 2018, sur la place Eugène Keym en même temps que le marché hebdomadaire : distribution de brochures ludo-éducatives et de ballons aux couleurs de l'Europe.
- Festival des Chorales à Chantilly du 29 juin au 01 juillet 2018 : A l'initiative de la ville de Chantilly, une ville jumelée avec la susdite ville accueille les autres villes jumelées avec Chantilly lors d'un « Festival des Chorales ». Cette manifestation festive est planifiée à tour de rôle tous les 2 ans. Toutes les villes jumelées avec Chantilly ont organisé le Festival, donc, le cycle recommence et Chantilly le réorganise une 2^{ème} fois. Notre commune prend en charge le transport en car pour l'ensemble des participants (choristes et délégation du comité de Jumelage), les frais de logement pour la délégation du comité susmentionné ainsi que les frais de représentation.

4.5. ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

Service : Enseignement

Tél : 02/674.74.60/62

Courriel : enseignement1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Géraldine PEFFER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5

Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...) ;
- Gestion administrative du personnel directeur et enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...) ;
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...) ;
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...) ;
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...) ;
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...) ;
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire ;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire ;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire ;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires ;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

Nouveautés et événements de l'année 2017-2018

Laboratoire Cultures/Ecoles #2 - « Quelle place pour l'art et la culture dans le temps scolaire ? » - Poursuite de rencontres entre enseignants et partenaires culturels, avec le CGé (Changement pour l'égalité) - Initiation à la Pédagogie Institutionnelle.

Classes de dépaysement - Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement dans les centres suivants : les Forges de Pernelle(Couvin), la Ferme du Chant d'Oiseaux (Andenne), les centres ADEPS d'Engreux et du Liry, l'auberge de jeunesse d'Ostende, le centre Flipper à La Panne, le domaine de Chevetogne et dans les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Marbehan, Esneux, Buzenol, Peruwelz et Saint-Hubert.

Les classes de 6^{ème} primaire sont parties en classes de neige à Torgnon (Italie).

Ecole numérique - Poursuite et développements des projets entamés en 2016-2017 :

- formation des secrétaires à l'utilisation de la plateforme de communication parentale Zippslip ;

- formation / accompagnement des enseignants à l'utilisation des TBI ;
- généralisation de l'utilisation de l'adresse mail professionnelle pour les enseignants ;
- lancement d'un appel à projets pour l'acquisition de matériel numérique.

Plans de pilotage : préparation des directions de 4 écoles communales à l'entrée dans la 1^{ère} vague des Plans de Pilotage.

Transfert de l'implantation des Aigrettes vers l'école du Colibri au 01/09/2018 (Conseil communal 16/01/2018)

Nouveau règlement sur les comités scolaires (Conseil communal 20/02/2018)

Recrutement d'une direction pour l'école du Karrenberg - Nos petits (emploi vacant le 01/07/2018).

Enseignement maternel et primaire

Etablissements concernés

FASE	Etablissement	Adresse	Population scolaire au 15/01/2018	
485	Ecole maternelle Colibri - Naïades	Place du Colibri, 1 Avenue des Naïades, 21 A	99	
			65	
			Maternel	
486	Ecole fondamentale Sapinière - Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	81	486
487	Ecole fondamentale Cèdres - Roseraie	Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47	98	487
488	Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles	Avenue des Coccinelles, 65	118	488
489	Ecole fondamentale Karrenberg - Nos Petits - Aigrettes	Rue François Ruytinx, 31 Rue des Aigrettes, 6	62 77	489
			600	818
TOTAL			1418	

1. Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période du 01/10/2017 au 30/06/2018.

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 27/03/2018.

A) Niveau maternel

Emplois générés sur base de la population scolaire :

Direction	1 emploi
Instituteur maternel	28,75 emplois temps-plein
Périodes organiques de psychomotricité	44 périodes

B) Niveau primaire

Périodes générées sur base de la population scolaire :

Direction	4 emplois
Instituteur-titulaire	998 périodes soit l'équivalent de 41 emplois temps-plein et 14 périodes
Maître d'éducation physique	76 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	28 périodes
Maître de morale	17 périodes
Maître de religion catholique	17 périodes
Maître de religion islamique	15 périodes
Maître de religion protestante	7 périodes
Maître de religion orthodoxe	0 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	52 périodes

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté

Maître de morale	7 périodes
Maître de religion catholique	19 périodes
Maître de religion islamique	3 périodes
Maître de religion protestante	5 périodes

Récapitulatif des emplois à charge des finances communales
pour la période du 01/10/2017 au 30/06/2018.

Instituteur-titulaire en primaire	174 périodes soit l'équivalent de 7 emplois temps-plein et 6 périodes
Maître d'éducation physique	40 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	89 périodes
Chargé de mission école numérique	12 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	6 périodes
Professeur de musique	24 périodes
Total	<u>312 périodes</u>

Instituteur maternel :

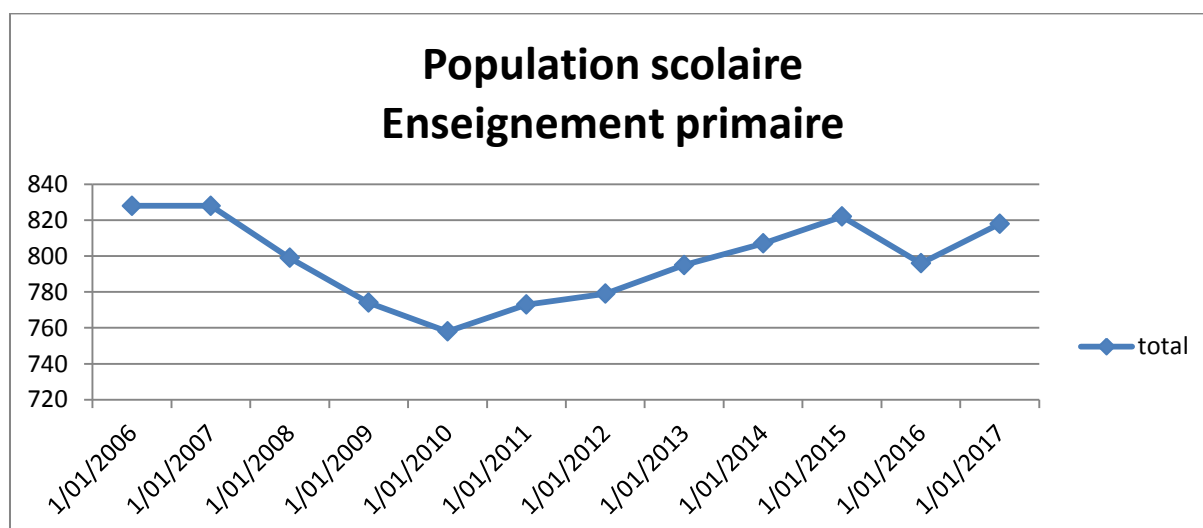
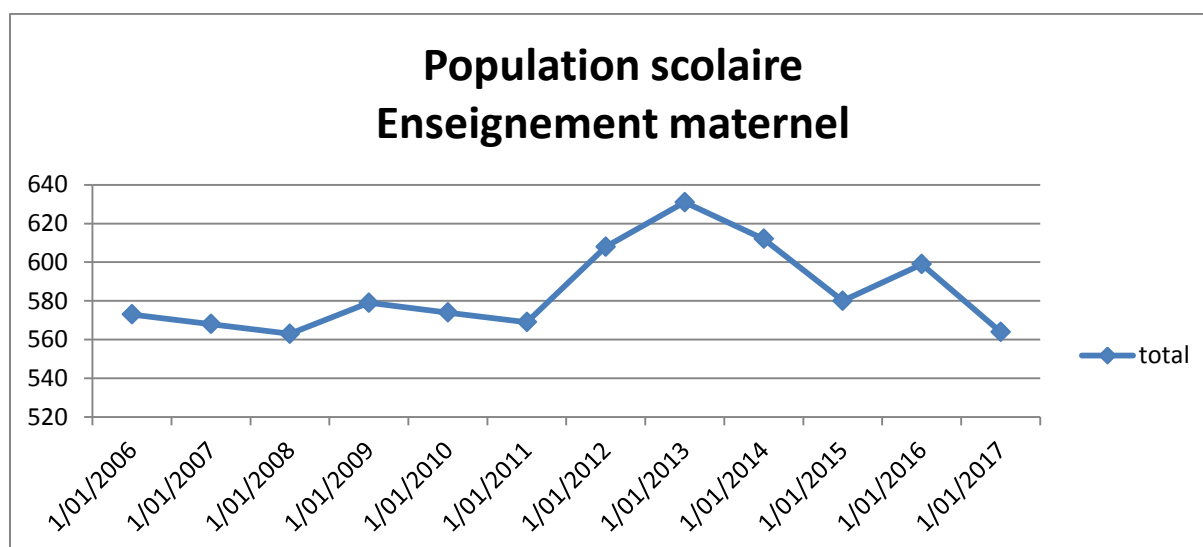
6 périodes du 01/09 au 30/6 (complément direction A. Dooms)

39 périodes du 01/09 au 30/09

26 périodes du 01/10 au 19/11

3 périodes du 22/01 au 30/6

Evolution de la population scolaire



1. Sport à l'école

En maternelle, les écoles disposent de 2 périodes de psychomotricité par emploi temps-plein. Les élèves de 3^{ème} maternelle vont également au mini-bassin une fois par semaine.

En primaire, chaque classe dispose à l'horaire d'une période d'éducation physique et d'une séance de natation. Grâce au projet « Sport Plus » financé par la commune et initié au début de l'année scolaire 1997, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaire de bénéficient d'1 période de psychomotricité et d'1 période d'éducation physique supplémentaires.

Les 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années primaires quant à elle participent à trois matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour découvrir de nouvelles disciplines sportives (escrime, unihockey, athlétisme et badminton).

« Sport Plus » permet également de financer des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

Enfin, grâce à la motivation enthousiaste de l'équipe des professeurs d'éducation physique, chaque classe a l'occasion de participer à une activité sportive avec les autres classes du même niveau des autres écoles communales de la commune :

- Octobre 2017: Courir pour la forme (1^{ère} > 6^{ème}) au Stade des 3 Tilleuls.
- Nov-Déc 2017 : « Semaine de l'eau » (1^{ère} à 6^{ème}) au Calypso.
- 22/12/2017 : Matinée coopération (6^{ème}) au Stade des 3 Tilleuls.
- Initiation Golf (2 dates à confirmer) (6^{ème}).
- Du 10/03 au 18/03/2018 : Classes de neige (6^{ème}).
- 29/03/2018 : Course d'orientation (4^{ème} > 6^{ème}) au Stade des 3 Tilleuls.
- Du 13/06 au 21/06/2018: Matinées sportives et Découvertes Athlétiques (3^{ème} mat. > 2^{ème} prim.) au Stade des 3 Tilleuls.
- 25/06/2018 (matin) : Challenge des 3^{èmes} au Stade des 3 Tilleuls.
- 25/06/2018 (après-midi): Aquathlon (4^{ème}) au Stade des 3 Tilleuls et au Calypso.
- 26/06/2018 (matin) : Challenge des 5^{èmes} au Stade des 3 Tilleuls.
- 27/06/2018: Coupe du monde 2018 en football (6^{ème}) au Stade des 3 Tilleuls.

Périodes subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

44 périodes de psychomotricité

76 périodes d'éducation physique

Périodes à charge des finances communales :

12 périodes pour l'éducation physique (classes à charge)

20 périodes pour les matinées sportives

8 périodes pour la natation

2. Classes de dépaysement

Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants : les Forges de Pernelle(Couvin), la Ferme du Chant d'Oiseaux (Andenne), les centres ADEPS d'Engreux et du Liry, l'auberge de jeunesse d'Ostende, le centre Flipper à La Panne, le domaine de Chevetogne et dans les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Marbehan, Esneux, Buzenol, Peruwelz et Saint-Hubert.

Le prix de la semaine était de 75 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

Les élèves de 6^{ème} primaire sont partis en classes de neige à Torgnon, en Italie du 10 au 18 mars 2018. Le coût du séjour s'élevait à 375 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

3. Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3^{ème} et 4^{ème} année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5^{ème} et 6^{ème} année.

Le nombre de périodes subventionnées pour le néerlandais est déterminé sur base du nombre global des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire au 15 janvier précédent.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 89 périodes en 2017-2018.

4. Sécurité routière

Tous les élèves des classes primaires reçoivent une formation de base en sécurité routière. Cette formation est dispensée par des agents de la police au Centre de Sécurité routière (avenue du Ramier, 1). Le service a déménagé le 30 juin 2018 vers le bâtiment de la rue des Tritomas.

5. Repas scolaires

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

En juin 2016, Collège a attribué le marché de services relatif aux repas scolaires pour la période 2016 – 2020 à TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), chaussée de la Croix, 92 à 1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve.

Le prix du repas est fixé à 2,55 € par repas en maternelle et 2,75 € en primaire.

Le 29 mars 2017, la cantine du restaurant scolaire - Karrenberg a obtenu le labl GoodFood décerné par Bruxelles-Environnement, avec 3 fourchettes (le maximum).

Le label est valable 3 ans, du 29 mars 2017 au 28 mars 2020, moyennant un contrôle annuel.

Le label se compose de trois niveaux symbolisés par des fourchettes.

Pour obtenir le label et la première fourchette, le restaurant de collectivité doit remplir six critères obligatoires touchant aux principaux axes de l'alimentation durable :

- quantité minimale de produits biologiques
- offre végétarienne
- légumes de saison
- mesures en faveur d'une alimentation saine
- lutte contre le gaspillage alimentaire
- information des consommateurs

Pour atteindre les deuxième et troisième fourchettes, un score est calculé sur une grille de critères optionnels menant plus loin dans l'engagement, par exemple sur l'origine des œufs, l'introduction de produits socialement responsable ou la mise à disposition de l'eau du robinet.

6. Transports

Deux bus scolaires assurent quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort - Centre, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre de Sécurité routière et vers d'autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités.

7. Etude du soir

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel rémunéré par la commune.

8. Avantages sociaux

En application du décret du 7 juin 2001 sur les Avantages sociaux, des accords ont été pris entre l'Administration communale et les Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Watermael-Boitsfort. Cet accord a été appliqué à partir du 1^{er} septembre 2002.

Il s'agit pour toutes les écoles libres de l'application d'un forfait mensuel pour l'accueil 1h avant le début des cours et 1h après la fin des cours.

Commune, en contrepartie d'un encadrement ALE ou contractuel à définir en fonction de la norme d'encadrement applicable dans les écoles officielles.

9. Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : 20 clubs/associations ont occupé les locaux scolaires durant l'année scolaire 2017-2018.

Avec les occupations ponctuelles, le montant total des redevances perçues pour ces occupations s'élève à 9.277 €

Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Poursuite de la mise en place du programme de Coordination Locale de l'Enfance dans les écoles et à travers les différentes collaborations.

Objectifs prioritaires - plan d'action annuel

17-18 : Développement de la qualité de l'accueil / partenariat
 Perfectionnement de la formation des Référentes / auxiliaires
 Information aux parents / au grand public

Réalisations en 2017 - 2018

DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE L'ACCUEIL / PARTENARIAT

Partenariats et collaborations

Réseau des biblios & ludos - Ville des mots

Une étroite collaboration entre le réseau des bibliothèques et les écoles communales a été réalisée dans le cadre de Ville des mots (février et mars 2018).

1. PROJET « FERME TA BOÎTE »

« Ferme ta boîte » est une expression québécoise utilisée aujourd'hui pour dire cavalièrement à l'autre de se taire ! Anciennement, les premiers téléphones étaient des boîtes branchées en série. La sonnerie permettait d'identifier le destinataire de l'appel mais la conversation pouvait être

entendue depuis n'importe quelle boîte de la série ! « Ferme ta boîte » était l'interpellation destinée au curieux pour l'inviter à sortir d'une conversation privée.

« Ferme ta boîte », c'est aussi un projet évolutif et collectif d'œuvres imprimées, né à Québec, qui se développe en Belgique sur l'impulsion de l'artiste boitsfortoise Kikie Crêvecoeur. Sur base d'une forme dépliée de boîte en papier et/ou en bois, en lien avec le thème de l'oralité et des dix mots, les enfants sont invités à graver et imprimer leur imaginaire. Une exposition des boîtes, gravées en amont de la semaine festive par les enfants et des artistes internationaux a été organisée. fermetaboite.wordpress.com

A L'école, ANIMATEUR : avec la graveure Corinne Dubus, en collaboration avec Gaëlle Clark et en présence d'un auxiliaire d'éducation porteur du projet.

LIEUX : dans les écoles, Futaie et Sapinière

2 groupes de 8 enfants de 10-12 ans + un auxiliaire / 2 mercredis par école, atelier de 3h

Au Studio Logis, ANIMATEUR : Avec un étudiant de l'académie des Beaux-Arts et la technique du Risographe

LIEU : Studio Logis, rond-point des 3 Tilleuls

Accueil de 3 groupes de 8 enfants de 3e maternelles, Naïades, Colibri et Aigrettes. 3 ateliers d'1h45 les après-midi de 15h45 à 17h30 et accueil de 12 enfants dans le cadre de l'Accueil Temps Livres.

2. PROJET TOUR DE BABILS !

Lié au projet Ferme ta boîte, des boîtes à sons en lien avec les dix mots de l'oralité, ont été créées pour alimenter un parcours à destination des bébés.

Des groupes d'enfants ont préparé avec des membres de l'équipe extrascolaire de la matière sonore (sons en lien avec les mots, chansons, comptines ou petites histoires courtes - à inventer avec les mots, ou déjà existants) celle-ci a été enregistrée par un bibliothécaire. Plusieurs écoles sont venues écouter le résultat des enregistrements dans une mise en scène réalisée par l'équipe jeunesse des bibliothèques.

Ecoles participantes : Naïades, Aigrettes, Mésanges et Colibri.

3. PROJET DE NANOMANIFESTATION

Une après-midi de rencontre/formation donnée L'ami Terrien et une ludothécaire pour expliquer le projet et permettre d'être autonome pour emmener les enfants à créer leur projet de nanomanifestation. Ensuite des ateliers menés par des auxiliaires d'éducation dans les écoles en temps extrascolaire. Pour terminer, la manifestation créée a été rendue publique, au moment de la semaine de la langue française en fête, et mise en scène avec d'autres nanomanifestations créées avec d'autres groupes.

Ecoles participantes : Colibri et Sapinière et atelier le jour de la manifestation suivi par la Rosaie.

4. JOURNEE MONDIALE DE LA POESIE - 21 MARS

Trois consignes d'écriture ont été distribuées via des petits livrets, ateliers proposés par les auxiliaires dans plusieurs écoles primaires.

- Plusieurs temps d'écriture organisés à partir des consignes dans le cadre de l'Accueil Temps Livres.
- Atelier au Studio Logis, animé par Milady Renoir, pour un groupe de 10 enfants dans le cadre du projet La classe des contes - Stéphane Van Hoecke (projet DAS au Karrenberg).
- Création d'un arbre à poèmes sur base des 10 mots dans la cour du Karrenberg. Projet proposé et animé durant plusieurs semaines par l'équipe de l'extrascolaire de l'école.

D'autres collaborations ont eu lieu avec le réseau des bibliothèques et ludothèques durant l'année : préparation de lots pour l'accueil durant les vacances scolaires dans les écoles communales ; conseils et discussions avec les enfants et les auxiliaires pour des choix d'achats de livres pour les écoles ; préparation à la visite de l'exposition sur l'oeuvre de Mario Ramos...

La Vénérie

Une collaboration dans le cadre de la Fête des fleurs : lancement de saison, congés de printemps et journée de la fête des fleurs.

1. Relais de l'INFORMATION auprès des associations des collaborations possibles avec la Vénérie dans le cadre de la Fête des fleurs 2018

2. ATELIER HAÏKUS ET CHASSE AUX POÈMES

En septembre 2017, ateliers d'écriture d'haïkus, minis poèmes japonais, animés par Anne Versailles (marcheuse et géopoète) et Mélanie Godin (arroseuse de poésie), en présence de Maïté de Hemptinne et accompagné par un auxiliaire d'éducation.

LIEUX : dans les écoles, Cèdres et Karrenberg et dans l'espace public.

2 groupes de 15 enfants de 10-12 ans + un auxiliaire / atelier d'1h30 + 2h

Sortie en fin d'après-midi pour accrocher les haïkus sur le parcours du cortège et rencontre des deux écoles. Les enfants ont été invités à « chasser » et à lire leurs poèmes lors du passage en fanfare du cortège le samedi 23/9. Dans le cadre du projet Raining Poetry.

Pas de poursuite de cette collaboration au-delà du lancement de saison de la Vénérie.

3. FLEURISSANT A L'HEURE PROPICE

En vue de la Fête des fleurs, ayant pour trame les 50 ans de mai 68, un projet collaboratif est né. L'invitation à explorer des questions telles que le consumérisme actuel, le rôle d'un slogan, quel héritage nous reste t'il de mai 68... a donné naissance à *Fleurissant à l'heure propice*.

Durant deux demi-journées pendant les vacances de printemps à l'école Le Karrenberg, les enfants de l'extrascolaire ont été invités à créer des slogans issus de fragments de poèmes et à les retranscrire à la peinture rouge sur un grand drap blanc. Ils ont également créé un décor d'objets domestiques et de ballots de paille.

Création et animation par les Ateliers Vénérie, L'Art à petits pas et la coordination Accueil Temps Libre.

Lors de la fête des fleurs, installation sur les pavés de la place Gilson, poursuite de l'action initiée avec les enfants. Le public est invité à créer des structures en paille et à compléter le grand drap, celui-ci a recouvert petit à petit la façade de la Maison Haute.

4. CINEMA ET FESTIVAL FILEMON

Collaboration avec la cellule cinéma de l'espace Delvaux et le Festival Filemon lors des congés scolaires (automne et hiver), à la Vénérie et dans le centre-ville, ainsi que le Festival Anima (détente), à Flagey, pour les enfants accueillis en extrascolaire dans les écoles communales.

LABO Cultures-Ecoles :

Participation de la coordinatrice ATL et du référent de la Sapinière au Labo2 Cultures-Ecoles afin de travailler/échanger/faire évoluer les enjeux des liens Cultures et Ecoles dans l'extrascolaire.

CPAS - Maison des Seniors : Projet avec l'école Les Cèdres et l'asbl Tilt Come Unity (octobre - mai), dans le cadre d'un projet DAS.

Académie de Musique et des Arts de la scène : collaboration pour les ateliers d'éveil musical.

Maisons de quartier Dries et Archiducs : collaboration pour le suivi d'enfants de l'Accueil Temps Livres / EDD.

Centre Sportif Trois Tilleuls : utilisation de l'infrastructure pour l'organisation d'un match de football inter-écoles communales (primaire) et pour les entraînements du mercredi après-midi (projet Karrenberg - Anderlecht).

Arc-en-ciel asbl : collaboration avec les écoles communales dans le cadre de l'opération Arc-en-ciel.

Coordination ATL de Bruxelles et diverses commissions à WB : participation de la coordinatrice ATL aux réunions mensuelles des coordinateurs de l'ensemble de Bruxelles et à diverses commissions sur le territoire de WB.

Activités spécifiques à certaines écoles : collaboration de l'école Le Karrenberg avec l'équipe de football d'Anderlecht (entraînement chaque mercredi après-midi), autres...

Activités spécifiques durant les vacances dans les écoles communales : diverses collaborations.

Qualité de l'accueil

- **Réunions de réflexion lors des réunions mensuelles et visites de lieux inspirants avec les référents des écoles communales concernant l'ATL.** Ex. : visite d'ABC children le 21/2/2018.
- **Accompagnement ponctuel des équipes sur des thématiques précises.**
- **Accompagnement sur la notion d'aménagement des espaces.**
Suivi de la réflexion avec des représentants scolaires, extrascolaires et ABC Children autour des nouveaux espaces à l'école Les Coccinelles.
- **Travail d'accompagnement en fonction des demandes sur la régulation des espaces dans les cours de récréation.**
Suivi de l'accompagnement des équipes extrascolaires (communales) dans le cadre de l'appel à projet du *Dispositif de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire (Fédération W.B.)*. Ecole Le Karrenberg comme école pilote.
- **Mise en place d'un programme / d'une thématique pour les vacances scolaires dans les écoles communales.**
Un planning d'activités a été préparé par les référents en collaboration avec leurs équipes, la coordinatrice ATL et sa collègue du service de l'enseignement.

Au programme réalisations culinaires, jeux d'extérieurs et d'intérieurs, activités sportives et culturelles, bricolages... le rythme des enfants est respecté tout au long des semaines de regroupement.

Plusieurs sorties et activités ont été proposées aux enfants fréquentant l'accueil extrascolaire pendant les vacances.

Informations aux parents : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.

- **Ateliers de l'ATL** : ateliers créatifs et activités sportives organisées dans les écoles communales par les auxiliaires d'éducation. Activités proposées pour l'ensemble des enfants des écoles communales.

Poursuite des ateliers extrascolaires

Les ateliers sont donnés par des animateurs extérieurs formés dans la discipline proposée. Inscription pour l'année scolaire (éveil musical par semestre). Contribution annuelle des parents pour les ateliers hebdomadaires : 60 euros par atelier. Proposition d'un deuxième temps d'inscription en janvier (30 euros pour un semestre).

- Eveil musical (pour les 2,5-5 ans) : en collaboration avec l'Académie de Musique de W.B. 6 ateliers ouverts à tous les enfants (3 musiciennes - pédagogues sur 3 jours) à l'école Nos Petits / Académie de Musique. Activité reconduite.
- Psychomotricité relationnelle (pour les 2,5-5 ans) : en collaboration avec le Centre les Bégonias, 2 ateliers le mardi après-midi, petit groupe d'éducation-prévention, ouvert à tous les enfants, priorité aux enfants recommandés par les directions d'école, l'équipe pédagogique ou le CPAS et service de la Vie Sociale. Séances au Gymnase de Boitsfort-Centre. 2 stagiaires accompagnent la psychomotricienne. Activité reconduite.
- Aïkido (pour les 4-12 ans) : 3 ateliers le mercredi après-midi, ouvert à tous les enfants (y compris à besoins spécifiques). Au Gymnase de la Sapinière. Activité reconduite.
- Apprenons l'anglais en jouant (pour les 8 - 11 ans) : en partenariat avec l'ISB, atelier le mercredi après-midi. Activités ludiques, en anglais à l'ISB. Participants accompagnés par un auxiliaire d'éducation de l'école de la Sapinière, ouverture à l'ensemble des enfants de la commune. Activité reconduite.

Spécifique à une école / tournant dans les écoles communales :

- **Projet intergénérationnel** : Collaboration CPAS, école Les Cèdres, Tilt Come Unity asbl. Soutenu par le DAS.
Poursuite du projet « recycl'âges » mené par l'asbl Tilt Come Unity et la Maison des Seniors du CPAS avec l'école des Cèdres, qui propose des ateliers créatifs aux enfants et aux personnes âgées. En 2017-2018, travail autour de la thématique du recyclage et de l'environnement. Ce projet permet une réelle rencontre entre les enfants et les Seniors, tout en travaillant la confiance en soi, l'expression et la rencontre de l'Autre. Atelier le mercredi après-midi et quelques lundis, d'octobre à mai. Le projet est subventionné par le Dispositif d'accrochage scolaire (DAS) et s'est clôturé en mai lors d'un vernissage à la Maison des Seniors. Création d'un documentaire réalisé par les animatrices et les enfants participants. Gratuit pour les participants.
- La classe des contes par Stéphane Van Hoecke : initié à l'école Les Cèdres, le projet n'a pas abouti. Il a ensuite été mis en place à l'école Le Karrenberg. Soutenu par le DAS.
- Collaborations sur des projets DAS (Schola ULB), sur des projets ponctuels du service prévention.

Ecole de devoirs - Accueil Temps Livres : orientation du projet - axe langue française, travail sur la lecture et l'expression en collaboration avec le réseau des bibliothèques. Un groupe à la bibliothèque du Hondenberg. Reconnaissance de l'ONE.

3 animateurs volontaires non défrayés, un bibliothécaire jeunesse et la coordinatrice de l'ATL encadre le projet de soutien scolaire **Accueil Temps Livres** qui invite 12 enfants

entre novembre et juin à travailler à la bibliothèque du Hondenberg. Un soutien à la lecture, à la compréhension et à l'expression de la langue française ainsi qu'un soutien scolaire sont proposés aux enfants 2 fois par semaine pendant 2h. Une riche collaboration avec les bibliothèques permet de travailler les difficultés langagières et offre aux enfants d'être suivis de manière plus individuelle par des animateurs et bibliothécaires expérimentés.

En 2017-2018 : accueil le mardi et le vendredi, poursuite avec des animateurs volontaires non défrayés. Présence d'un bibliothécaire le premier mois chaque mardi, ensuite une séance par mois.

Perfectionnement de la formation des référents / des auxiliaires

- Poursuite des **formations** collectives et individuelles pour les référents et les auxiliaires. Le manque de places pour certaines formations a empêché l'ensemble des équipes des écoles communales à suivre les formations demandées.
- Formation collective avec Pescalune sur les techniques d'animation en lien avec la lecture. Invitations à faire plus de liens avec le réseau des bibliothèques, présentation des possibles.
- Visite et formation à ABC Children pour l'ensemble des référents.
- Participation d'un référent au Labo Cultures-Ecoles.

Informations aux parents / au grand public

- Diffusion des informations sur les ateliers de l'extrascolaire (affiche et flyers).
- Informations de base données au grand public (affichettes, informations par mail et téléphone...).
- 2 conférences organisées par le Comité scolaire de la Sapinière
8 mars : **Comprendre la dyslexie** - en collaboration avec la fondation Dyslexie.
31 mai : **Autour de la webetic** (bon usage des réseaux sociaux, internet, les écrans) - en collaboration avec la Ligue des familles.
- **Partage dans le cadre de la CCA sur le travail réalisé dans les écoles du réseau libre, invitation des partenaires** Écllosion (St-Famille - 2e année) ; Toboggan (Assomption - 1e année) ; Les copains du Sport (St-Famille - durant les congés scolaires).

Commission Communale de l'Accueil

Les membres de la CCA se sont réunis deux fois durant l'année scolaire afin de mettre en place le programme CLE 2015-2020, d'approuver le plan d'action de l'année en cours et d'évaluer les projets.

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2017-2018 :

- 73 € à partir de 12 ans, par année scolaire
- 181 € à partir de 18 ans, par année scolaire
- des exemptions existent pour des cas précis

1. Académie de Musique et des Arts de la Scène

Direction : Thierry Fievet.

Rue François Ruytinx, 31.

<http://www.acamusiquewb.be/>

a) Dotation :

440 périodes par semaine, réparties entre 41 professeurs.

b) Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

DOMAINE DE LA MUSIQUE	Elèves réguliers 862
1. Cours de base	655
<i>Formation instrumentale, instruments anciens</i>	17
Clavecin	3
Flûte à bec	12
Traverso	2
<i>Formation instrumentale, instruments classiques</i>	401
Accordéon	9
Clarinette et saxophone	22
Contrebasse	5
Flûte traversière et piccolo	49
Guitare	64
Harpe	24
Hautbois et cor anglais	5
Orgue et claviers	8
Percussions	11
Piano et claviers	143
Trombone et tuba	7
Trompette	11
Violon et alto	33
Violoncelle	12
<i>Formation instrumentale, jazz</i>	17
Claviers	8
Cordes	2
Vents	7
<i>Formation musicale</i>	388
<i>Formation vocale - Chant</i>	63

<u>2. Cours complémentaires</u>	<u>456</u>
Chant d'ensemble	176
Claviers pour chanteurs	7
Ecriture musicale et analyse	6
Ensemble instrumental	92
Ensemble jazz	12
Guitare d'accompagnement	15
Histoire de la musique	9
Improvisation	21
Lecture à vue - transposition	11
Musique de chambre instrumentale	23
Musique de chambre vocale	25
Rythmique	87
DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE	Elèves réguliers : 188
<u>1. Cours de base</u>	<u>132</u>
Art dramatique - interprétation	86
Déclamation - interprétation	11
Formation pluridisciplinaire théâtre	38
<u>2. Cours complémentaires</u>	<u>149</u>
Ateliers art dramatique	127
Ateliers déclamation	24
DOMAINE DE LA DANSE	Elèves réguliers : 134
<u>1. Cours de base</u>	<u>134</u>
Danse classique	99
Danse jazz	67
<u>2. Cours complémentaires</u>	<u>7</u>
Danse jazz - expression chorégraphique	7

c) Evolution de la population scolaire

31 janvier	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Elèves réguliers	1067	1076	1067	1053	1110	1138	1092	1156	1121	1213	1215	1184

d) Activités diverses

Des **spectacles d'élèves** sont organisés tout au long de l'année, et ce dans les trois domaines :

- des auditions régulières,
- les Petits Concerts du Mercredi,
- les Jouons " Ensembles ",
- les concerts au kiosque et à la Salle du Conseil,
- le spectacle de Danse jazz au mois de mai,

- divers montages théâtraux dans des salles et des cafés-théâtres,
- les concerts de chant choral.

Une **convention** existe entre l'Académie de Musique et la **Chapelle des Minimes**, par laquelle la commune met gracieusement à la disposition des membres des chœurs et de l'orchestre de La Chapelle des Minimes des locaux en vue de répétitions, et en contrepartie La Chapelle des Minimes s'engage à accueillir comme musiciens ou comme solistes des élèves et des professeurs de l'Académie de Musique dans ses prestations mensuelles des cantates de J.-S. Bach.

2. Académie des Beaux-Arts

Direction : Monsieur Pierre FROMONT.

Place Andrée Payfa-Fosséprez, 10

<http://pierrefromont.wix.com/academie-des-beaux-arts>

a) **Dotation** : 255 périodes par semaine, réparties entre 16 professeurs.

b) Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

COURS DE BASE	Elèves réguliers
Formation pluridisciplinaire	287
Céramique	49
Arts monumentaux	39
Gravure	19
Lithographie	4
Sérigraphie	16
Photographie	3
Infographie	9
Dessin	98
Peinture	15
Illustration et bande-dessinée	14
Sculpture	7
COURS COMPLEMENTAIRE	
Histoire de l'art et analyse esthétique	14

c) Emplois à charge des finances communales

	Total
Secrétariat	1 temps-plein
Surveillants - éducateurs	22 heures/semaine
3 assistants pour les cours enfants	24 périodes/semaine
1 technicien en infographie	3 périodes/semaine
4 modèles vivants	45 heures/semaine

d) Evolution de la population scolaire

31 janvier	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Elèves	691	668	661	686	709	701	712	698	702	692	689

réguliers											
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4.6. CULTURE & LOISIRS

CULTURE

Tel : 02.674.74.63 - 02.674.75.06

Fax : 02.674.74.61

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3

Attributions générales du service

D'une manière générale le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (achat d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes,...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques,...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophone que néerlandophone ainsi que l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 le service a été élargi par un 'Cultuurbeleidscoördinator' chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et suite à l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2015-2019.

Travaux - Acquisitions

Don d'un dessin

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, organisation de l'exposition «**Mobility** » dans trois lieux à savoir les Salons et les écuries de la Maison Haute et chez deux particuliers, du 09 au 24 septembre 2017. *Qu'est-ce que la mobilité ? Ce qui bouge, ce qui change. Comment représenter ou créer le mouvement ? Comment inciter à bouger ? Quel est notre regard sur la mobilité ?* Ainsi les artistes suivants ont participé : Jean-Pierre **Beaujean**, Marie-Jeanne **Becker-Langendries**, Marc **Blaffart**, Marie-Anne **Boogaerts**, Jean-Paul **Chemin**, Anne **De Mol**, Mireille **Dubois-Siber**, Sylvie **Dubuisson**, Danielle **Durand**, Vinciane **Eloi**, Fabienne **Guérens**, Thérèse **Halflants**, Thérèse **Hanna**, Frédéric **hoebeeck**, Raphaëlle **Holender**, Jaq'line, Julia **Jedwab**, Stela **Kaloyancheva**, Chrisine **LaRosa**, Corinne **Lecot**, Claude-André **Lesoil**, Lucy **Levett**, Inès **Limbourg**, Lieve **Neyens**, Elisabeth **Paheau**, Nicolas **Poncelet**, Rebecca **Sitzler**, Philippe **Splingart**, Anna **Thorst**, Serge **Timmermans**, Colin **Vanandruel**, Catherine **Verougstraete**, Patricia **Vincart**, Catarina **Yates-Lewenhaupt**, Frédéric **Zech**.

Collectif Orzone : Muriel Borreman, Joseph Cools, Michel Debaisieux, Martine Deprez, Alain Faynsztein, Claire Higny, Philippe Kerfs, Cloé Marthe, Noël Provoost, Jean-François Puissant, Dominique Verburgh.

Collectif ACFJ : Catherine Goybet, Fernanda Guzman, Anne-Marie Lehembre, Joël Vanandruel.

- Le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 : participation de l'Espace Mémoire à la Journée du patrimoine : ouverture du Studio Logis.
- Participation à la fête d'entrée de la saison culturelle organisée par le Centre Culturel la Vénerie le samedi 23 septembre 2017.
- Le 24 septembre 2017 : « *Fête de la fédération Wallonie-Bruxelles* ». Hommage à 'Alain Berenboom', auteur. La manifestation suivie d'une interview avec l'auteur, d'une intervention musicale Jazz par Blue line d'Alain Cupper et d'un drink.
- Le service de la Culture a participé dans l'organisation logistique du Parcours d'Artistes organisé par les artistes et habitants du quartier de Boitsfort-Centre (Trois Tilleuls-Hospice Communale-Duc) les 21 et 22 octobre 2017.
- Du vendredi 01 au dimanche 03 décembre 2017, la quinzième édition d'ArCaDo organisée dans les Salons de la Maison Haute. L'atelier de gravure Kasba a organisé une exposition en même temps dans ses locaux et l'atelier K2 (atelier de peinture) a participé pour la première fois.
- Le 18 janvier 2017, organisation de la réunion annuelle avec les artistes de la commune. Le but de la réunion est de faire l'évaluation de l'année culturelle mais aussi de préparer avec ceux-ci l'année artistique suivante.
- Fête de l'Iris, le samedi 5 mai 2018 : A l'initiative de la Région Bruxelles-Capitale, le service de la Culture a été sollicité par VisitBrussels et WindBag pour la participation à la Fête de l'Iris. Il était du souhait de la Région de mettre à l'honneur les communes d'Uccle, Watermael-Boitsfort, Ixelles, Auderghem et Etterbeek. Quelques artistes ont ouvert la porte de leur atelier ou exposent leurs peintures, gravures, sérigraphies, céramiques, photographies, bijoux... Il y avait aussi une séance d'urbain sketching. Quelques guides ont organisé des balades axées tantôt sur le patrimoine architectural tantôt sur la beauté naturelle. Ainsi, nous nous sommes promenés dans le quartier Duc-Pinson, dans le cimetière, le quartier du Coin du Balai et nous avons suivi, à pied ou à bicyclette, les hauts lieux de Paul Delvaux en notre commune,... La découverte naturelle du site du Silex, en pointant la faune et flore bien d'ici, et une balade en forêt de Soignes était au rendez-vous.
- Du 4 au 13 mai 2018, co-organisation avec l'atelier K2 peinture de la Kasbah de l'exposition dans les Salons de la Maison Haute. Cette exposition était organisée à l'occasion du 20^{ième} anniversaire du susdit atelier.
- Le dimanche 8 juillet 2018 dès 11h00, dans la Salle du Conseil, « *Fête de la Communauté flamande* » avec la mise à l'honneur des bénévoles. Suivi d'une réception avec animation musicale sur le parvis de la Maison Haute.
- Le mardi 10 juillet 2018 en collaboration avec le Centre Culturel 'La Vénerie' projection du film « Visage Villages » d'Agnès Varda & JR – France, 2017, 1h29min sur la place Antoine Gilson et ce dans le cadre de l'activité '*Bruxelles fait son Cinéma*'.

- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm' organisation de différentes animations musicales dans le cadre de '*Jazz au marché*'. Les groupes suivants se sont produits :

07/05/2017 Le Bistrou Band.
 14/05/2017 Los Diplomaticos.
 21/05/2017 The Pink Pirates Aka avec Sandra Ferreti.
 28/05/2017 Cheeky Roosters.
 18/06/2017 Yes, We Can.
 25/06/2017 Little Step.
 10 /09/2017 Philippe Bruno and the Homeland Band.
 17/09/2017 Friendship.
 24/09/2017 Bernard Degavre.

1^{er} partie 2018

- Le 06/05: Philippe 'Bruno and the Homeland Band.
- Le 13/05: Gueules de Loup.
- Le 19/05: Fête des fleurs.
- Le 27/05: Djubebe.
- Le 03/06: As U Like.
- Le 17/06: Swing U Soon
- Le 24/06: Yes I Can.

Plan Culturel néerlandophone :

Le service de la culture a facilité une collaboration entre La Vénérerie et le GC WaBo pour un **festival de film** autour de la multiculturalité à Bruxelles, *Brussels in love*, avec des rencontres entre les acteurs locaux et l'introduction d'un dossier de subvention du VAF (non-retenu). Le festival a eu lieu du 20 au 24 février 2018 avec une projection du film Home Sweet Home le 21/2/2018 au WaBo.

Le service a soutenu aussi l'organisation de des **Nocturnes des Bibliothèques** (24/11/2017 et les préparations pour la prochaine édition le 23/11/2018) où les deux réseaux de bibliothèques de la commune collaborent.

Le service de la culture a soutenu le groupe d'habitants qui voulaient organiser une fête autour de la naissance, il y a 120 ans, de **Paul Delvaux**. Plusieurs réunions étaient organisées pour ceci. La manifestation s'est déroulée le 17 septembre 2017.

Le service de la culture a été sollicité par l'école néerlandophone De Wemelweide et par l'institut pour personnes handicapées Les Fougères/La Clairière pour organiser ensemble, une participation à la **Zinnekeparade** (12 mai 2018). Des réunions étaient tenues à ce propos avec les différents acteurs le 25/9, 2/11, 4/12/2017 et 10/1, 19/1, 8/2, 29/3, 18/4, 19/4, 27/4, 22/5 et 31/5/2018.

Pour le projet **Karavane** en 2017, il y a eu notamment des réunions avec la Maison de Quartier Cités-Jardins et le Chant des Cailles. La karavane était le quartier général du collectif Baya pour leur développement dans le quartier avec des ateliers de construction dans le quartier, en a résulté un festival de 4 jours (7-10 septembre 2017). La karavane était ensuite réservé et utilisé par la bibliothèque francophone (ville des mots 15/3-28/3/2018), la Vénérerie (fête des Fleurs 19/5/2018, joli logis 27/6-1/8/2018) et par la commune d'Evere (tester bibliothèque mobile le 18/4 et 23/6/2018).

Pour donner un moment de réflexion et d'implication aux acteurs associatifs néerlandophones, la commune a organisé, comme stipulé dans le décret, plusieurs rencontres dans le cadre de

l'Adviesraad Cultuur Watermaal-Bosvoorde le 28/9/2017 et 18/1 et 15/3/2018. Les sujets abordés étaient principalement : l'action des acteurs culturels, la discussion sur comment la commune devrait utiliser l'argent du VGC et les lettres au Collège. La commune a aussi organisé des rendez-vous réguliers avec les acteurs culturels locaux Néerlandophones et Francophones, dans la **plateforme culture**, qui ont eu lieu les 18/9, 17/10/2017 et 15/3 et 29/5/2018.

La commune était aussi présent à plusieurs réunions avec les **cultuurbeleidscoördinatoren** de la région, organisés par le VGC le 19/9, 23/10, 23/11/2017 et 25/1, 12/3, 17/4, 24/5 et 26/6/2018.

Pour avoir une plus grande visibilité des activités, aussi bien du service de la culture que pour tous ces partenaires, le service de la culture a essayé de mettre en place un **agenda culturel électronique** pour l'ensemble de la commune en collaboration avec Visit.Brussels. Des réunions avec les différents services et avec des partenaires ont eu lieu dans ce cadre. Pour le moment, ce projet n'a pas encore abouti.

Autres :

- Edition et promotion d'une manière mensuelle de l'agenda des expositions regroupant les expositions auxquels les artistes de la commune participent.
- En tant que membre, participation aux réunions du comité de gestion de l'Espace Mémoire, notamment sur le projet '14-'18.

Subsides

Annuellement le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

762-332-02		
Plastique	2016	2017
CAMERAM	330	330
DIACLAN	225	225
CROISEREGARD	1000	1000
STUDIO MALLE-POSTE	225	225
ATELIERS D'ARTISTES K2	588	588
ATELIER KASBA	1137	1137
ESPACE EUROPEEN SCULPTURE	700	700
Divers		
CLUB D'ECHECS	500	500
LAICITE DE WATERMAEL-B	500	500
ART D'ETRE DIFFERENT	750	750
What for	-	280
Musique		
LA CLE DES CHANTS	330	330
CHŒUR DE L'OREFLAM	280	Fin
VOIX DES GARENNES	330	330

Féminins et 3^{ème} age		
CULTURE AMITE	500	500
LES LOISIRS DU LOUTRIER	330	330
FEMMA	250	250
T DAGHET	250	250
Histoire et nature		
HISCIWAB	1000	1000
AMIS DE LA NATURE	250	250
MIEKE EN JANNEKE	1200	1200
APIS BRUOC SELLA	759	759
COMPAGNONS DE LA TRANSITION	600	600
Théâtre		
CERCLE ROYAL WALLON	220	220
LE GRENIER DE BOITSFORT	480	480
COMPAGNIE LE TOURNESOL	480	480
THEATRE DES CHIMERES	480	480
RACONTANCE	480	480
KLARK THEATRE	480	480
HETEROCLITE THEATRE-BONT THEATER	480	480

ESPACE MEMOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Tél : 02.672.77.34

Fax : 02.672.77.34

Mail : tilia@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

Nathalie Trif

La Source - Drève du Duc, 2

Le centre est ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Un comité de gestion composé de représentants du secteur public et du secteur privé accompagne le travail du responsable.

Rapport d'activités 2017-2018

Gestion quotidienne

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement,...) et les recherches historiques-

- Fonds documentaire :

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons:

- Inventaire et classement d'archives provenant de divers donateurs
- Fin inventaire et classement d'archives provenant de La Vénérerie
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers
- Scannage de photographies anciennes
- Achats divers

Dons de particuliers divers.

- Recherches historiques:

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population,...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone, lettre ou sur place.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants curieux, généalogistes, écoliers...

Les thèmes abordés sont très variés : cette année, nous avons travaillé notamment sur 14/18, les cités-jardins, la Résistance, la Brasserie Dewolf, la 2^{ème} Guerre Mondiale, le plans des rues au 19^{ème} siècle, histoire générale, Rik Wouters, hippodrome, quartier Wiener, Chant des Cailles, Stade des 3 Tilleuls, Coin du balai, généalogie, les étangs, Saint Clément, Saint Hubert, La Royale belge(Axa), Delvaux, ...

Recherches diverses en vue des 100 ans des cités-jardins Le Logis- Floréal en 2022.

Recherches dans différents centres de documentation : Ceges, Civa, Archives générales du Royaume.

- Réunion du Comité de gestion 18 décembre 2017.

Actions ponctuelles

Les actions ponctuelles de l'EM lui permettent d'approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune, de rencontrer son public, de sensibiliser les habitants au passé de Watermael-Boitsfort.

C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

- Collaboration aux recherches pour les monographies publiées par l'asbl Hisciwab.
- Coordination du projet 14/18 : subventions accordées par la Région de Bruxelles-Capitale (VisitBrussels) suite à un appel à projet sur les commémorations de la guerre 14/18 en partenariat avec les bibliothèques francophones et néerlandophones, La Vénérerie, Hisciwab et Wabo.

Ce projet est un projet fédérateur qui propose à la population de Watermael-Boitsfort un large éventail d'animations. Il est construit sur 2 axes : conscientisation et héritage de traces tangibles. Il s'agit de sensibiliser le grand public à l'impact toujours actuel des conflits sur notre société en établissant un lien dynamique entre passé et présent.

- Balade sonore projet 14/18 en partenariat avec Mémoire Vive :

Travail sur les thèmes principaux, la forme du produit (sonores/visuel/vidéo), les documents à intégrer dans le projet, la forme d'exploitation (tablette/mp 3, projection...), les ressources externes, les témoins indirects, une connaissance de l'histoire communale pendant cette période, les lieux de référence dans la commune, la faisabilité pratique de la balade.

Ceci se traduit concrètement par un travail de **recherche** d'exemples de balades, **visite** de lieux 14-18, étude des documents, recherche de documents divers, rencontres et interview de personnes ressources 14-18, entretiens avec des centenaires/personnes âgées pour des témoignages

Au centre de l'approche il s'agit de mettre le quotidien des habitants de la commune (aide alimentaire, aide aux orphelins de guerre, l'institut des aveugles, la déportation et les réfugiés). Parcours et étapes, écriture des textes, choix du sous-traitant pour conception.

Finalisation novembre 2018.

- Préparation de l'exposition 14/18 qui se tiendra à la Maison Haute du 8 au 18/11/2018.
Recherches documents et ressources.
Scénographie
- Recueils de témoignages.
- Participation aux journées du Patrimoine de septembre 2017 sur le thème « La Nature en ville »
- **Balade géopoétique dans le Logis** accompagnée par Anne Versailles artiste marcheuse et géopoète: planche légère et marqueur noir pour cARtographier son parcours. Sur sa planche, chacun.e dessine, à l'aide de traits et/ou de mots, son parcours, celui de sa propre exploration sensible et personnelle du patrimoine présent. A la fin de la promenade, les planches de tous les participants sont exposées in situ et chacun.e peut alors découvrir la vision personnelle de chacun.e.

- **Exposition/projection *Le Logis-Floréal au temps des pionniers*** Point de départ de la promenade géopoétique, quelques cartes postales grand format et une projection de vues anciennes retrouvées dans les trésors de l'Espace Mémoire vous font entrer dans le passé des cités-jardins. Pour les plus jeunes, une histoire visuelle du Logis-Floréal : les architectes, les maisons, les venelles, les matériaux, les noms de rues.

440 visiteurs à l'exposition et 40 participants aux balades

- Préparation Journées du patrimoine de septembre 2018 sur le thème « Le patrimoine c'est nous ! » : participation et aides ponctuelles.
 - « Clic-Klak Saint-Hubert » en collaboration avec l'asbl Studio de la Malle Poste et La Vénérie.
 - « En balai au-dessus du Coin du Balai » en collaboration avec TSMzoom asbl et la Radio du Coin du Balai
 - Concerts-promenade et autres plaisirs au Floréal en collaboration Les Compagnons du quartier Floréal.
- Travail iconographique sur l'hippodrome de Boitsfort pour une soirée de gala Place royale organisée par RTL-TVI au Droh!me Melting Park.
- Réalisation d'un PowerPoint pour la soirée de lancement du Projet de Cohésion sociale au Studio Le Logis (24/11).
- Recherches iconographiques pour le livre d'André Darteville « Un maquis dans les cités-jardins ».
- Habitants des images : journal intime de quartier dans le cadre de WB Ville des mots 2/2018
Préparation d'un dossier sur les aspects richesse/pauvreté, évolution des quartiers et les cités-jardins. Interview de Mélanie Peduzzi.
- Recherches iconographiques sur les cafés à Watermael-Boitsfort en vue de la publication du livre « Estaminets & Cafés. Histoires bruxelloises » pour l'association BruxellesFabriques.
- Notice sur Koutchouk en collaboration avec J.-P. Carpentier pour le site de la caserne Dossin.
- Réalisation avec le service de la Culture d'une balade guidée pour la Fête de l'Iris : 100 ans d'architecture à Boitsfort de la Maison Haute jusqu'à la rue du Pinson en passant par le Castel Fleuri.
Découverte des styles néo art nouveau, art déco, moderniste. Mise en relation de l'histoire et de l'évolution urbanistique avec les styles et l'implantation.
- Aide à la réalisation pour la Fête de l'Iris d'une balade au Coin du Balai : articles historiques sur le quartier et iconographie.
- Participation à l'atelier sur le son et l'image avec Anne Versailles :
Accueil à l'Espace Mémoire des classes de 3^{ème} et 5^{ème} primaires de l'Ecole des Cèdres.
Découverte de différents documents (photos, manuscrits, journaux...) et objets (médailles, drapeaux, plaque de rue...). En écoutant une bande son de Boitsfort de jadis, les élèves complètent une photo ancienne.

Divers :

- Mise à disposition pour l'asbl Hisciwab d'un local se trouvant à La Source et faisant partie de l'Espace Mémoire.
- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leur Conseil d'administration.
- Utilisation des locaux de l'Espace Mémoire pour des réunions des projets Culture/Ecoles, collectif de citoyens de Floréal et pour La Vénérie.

- Prêt des locaux de l'Espace Mémoire et mise à disposition de sa documentation à l'asbl Vivre chez soi projet Mémoire Vive dans le cadre de son film sur les commerçants de Watermael-Boitsfort.
- Prêt de documents originaux de l'EM pour l'exposition "Bruxelles, novembre 1918: de la guerre à la paix", Musée Belvue du 25/9/ 2018 au 6/1/2019 réalisée par le CEGESOMA.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

Tel : 02.660.07.94

Courriel : bib.francophone1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne Depuydt, Echevine de l'Enseignement, de la Culture, de la Solidarité internationale, du Patrimoine et de la Petite enfance

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 14,8

Missions générales du service

Faciliter l'accès au savoir et à la culture, au développement des capacités et des pratiques de lecture/écriture/oralité de la population, directement ou indirectement, dans une perspective d'éducation permanente, de citoyenneté, de formation continuée, d'information et d'épanouissement.

Nouveautés - Événements de l'année

Plan de développement - année V

La bibliothèque s'est mise en conformité avec la nouvelle législation en 2013 et a été reconnue par la FWB catégorie 3, 2018 correspond donc à l'**année V du plan de développement quinquennal 2013-18**.

Sur cette base, les **subsidés de la Fédération Wallonie Bruxelles** auraient dû s'élever à 80 % des 40.000 € annoncés, c'est-à-dire à 40.000 euros mais dans les faits, ils ont été gelés à 24.000 €. Les négociations attendues entre le Ministère de la culture, les instances d'avis et les fédérations professionnelles pour revoir les exigences à la baisse et les adapter à la réduction des subsidés ont été reportées une nouvelle fois.

L'équipe s'attelait à la **rédaction de l'évaluation finale transversale** de son plan quand elle a appris que de quinquennal, le plan devenait désormais décennal. Par ailleurs, en août, le Réseau s'est vu proposer l'**organisation de Ville des mots 2018 à Watermael-Boitsfort**. A la rédaction d'un nouveau plan qui ne serait pas examiné par la ministre, le Réseau a préféré endosser le projet Ville des mots qu'il a envisagé comme une magnifique occasion de récolter un maximum de matière pour orienter le plan de développement à venir.

Labo Culture(s)-écoles

En 2016, un « *Laboratoire Culture-École* » a été initié dans l'objectif de nouer des collaborations et agir autour de la question de la place de l'art et de la culture dans le temps scolaire.

En 2017-2018, le **Labo 2** s'est fait accompagner par le CGé (Changements pour l'égalité) afin de poursuivre la réflexion, les échanges de pratiques et des réalités des acteurs des mondes de l'enseignement et de la culture, et fédérer tout le monde autour d'un projet commun à travers la pédagogie institutionnelle : la construction d'une plateforme numérique Culture-École.

Lors d'une évaluation en juin 2018, les participants ont exprimé le souhait de poursuivre le travail collaboratif en permettant à chacun (enseignants et partenaires culturels) de s'engager

dans des projets concrets pour :

- créer un temps structurel pour la collaboration entre enseignants et partenaires culturels ;
 - poursuivre la construction de la plateforme numérique et son utilisation par tous ;
 - organiser des séances plénières / cafés pédagogiques pour partager les projets en cours ;
 - articuler et nourrir l'écriture des plans des écoles, biblio & ludothèques et Centre culturel en visant la transversalité.

Biblio&ludo / Centre Culturel la Vénérerie :

- réfléchir ensemble sur la communication, la signalisation et l'aménagement des espaces partagés (intérieur, terrasse) par les 2 institutions culturelles ;
 - initier la rédaction d'un Règlement d'ordre intérieur ;
 - faire évoluer la collaboration Biblio jeunesse / Arts à petits pas
 - travailler à une offre de stages de qualité à prix démocratique durant les vacances scolaires

Catalogue en ligne

- Côté biblio, aboutissement du dossier visant à l'élargissement du catalogue collectif Watermael/Etterbeek à la bibliothèque communale de Saint-Gilles

Section adultes

- important élagage des collections

Section jeunesse

- renouvellement d'une partie du mobilier à l'Espace Delvaux

Espace Public Numérique - mise en place des ateliers

L'EPN des bibliothèques situé dans la section adultes de l'Espace Delvaux offre un accès aux ressources informatiques de base (ordinateurs, accès à internet -Wifi public-, impression, numérisation ...) ainsi que des animations autour du numérique qui sont complétées par un accompagnement individuel à la demande.

Les ateliers ont débuté à la rentrée de septembre 2017 et ont accueilli environ 40 personnes en six mois au cours de 23 séances (jusqu'en février 2018).

La majeure partie des participants a suivi un cycle d'initiation intitulé «*Apprivoiser l'ordinateur et internet*».

Ce cycle, d'abord composé de 4 séances de 2h a évolué au fil des itérations (4) pour aboutir à une formule de 5 fois 2h30.

D'autres thèmes ont fait l'objet de plusieurs séances complémentaires *Smartphones et tablettes*, *Sauvegarde des données* ...

Les participants aux ateliers des 4 premiers mois ont reçu un questionnaire d'évaluation (le taux de réponse a été de 20 %); Les informations récoltées ont permis de faire évoluer la forme et le contenu.

L'accompagnement individuel est poursuivi en dehors de heures d'animation (soit durant les heures d'ouvertures de la bibliothèque). Il mobilise l'animateur de l'EPN comme ses collègues bibliothécaires qui ont été formés pour répondre aux questions courantes. Depuis le mois de mars,

cet effort est secondé par la présence, un ou deux après-midi par semaine, d'un animateur de *Fobagra* dans le cadre du projet communal de mise en réseau des EPN de la commune et de mise en valeur de l'EPN de la place Payfa.
Cet accompagnement se fait aussi sur rendez-vous (sauvegarde ou récupération de données, prise en main d'un smartphone).

L'animateur de l'EPN a participé à la formation dispensée par Fobagra destinée acteurs locaux de l'accessibilité numérique, ce qui a prolongé les partenariats déjà établis.

Une réflexion est en cours sur la pertinence en tant qu'EPN communal d'adhérer à la *Charte des acteurs bruxellois d'inclusion numérique*

Gratuité

Une réflexion sur la totale gratuité des services des biblio & ludothèque et de son impact sur les populations dites "éloignées", a été initiée pour constituer un dossier à débattre par le futur Collège.

Événement phare de l'année : Watermael-Boitsfort Ville des mots 2018

La Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé un subside de 40 000 € pour l'action Watermael-Boitsfort Ville des mots 2018 dans le cadre de la Semaine de la Langue française en fête qui s'est déroulée du 17 au 25 mars 2018.

L'action s'est déclinée en 29 projets co-construits avec les habitants et/ou les associations, en concordance avec le Plan de développement de la lecture.

Les 29 projets développés de janvier à mars 2018

Chaque projet a été construit et porté par un ou plusieurs membres de l'équipe.

Il a été fait appel à plusieurs associations qui ont porté les projets avec les biblio&ludo : *Habitants des images*, *Stoc !*, *Tzimzoom*, *Arsenic*, *Voie 5*, *Slameke*, et à des artistes qui les représentent : Camille Nicolle, Dominique Demees, Camille T'sering, Anne Herbauts, Laurence Vielle, Vincent Granger, Milady Renoir, Anne Versailles, Yvan Tirtiaux, Joy, l'Ami Terrien.

Le nombre de séances (avant et pendant la Semaine)

Certains projets se sont réalisés au cours d'une seule séance comme *Le vélo volubile*, d'autres déclinés en une vingtaine d'animations (*Parler les poches vides*).

Ce ne sont pas moins de 62 ateliers, 5 journées de stage, 20 rencontres individuelles, 1 débat public, 6 installations, 1 spectacle, 10 performances, 2 concerts, 3 balades qui ont été proposés entre janvier et mars 2018. Notons que pendant la semaine du 17 au 25 mars, il y a eu en moyenne 3 propositions quotidiennes, au Studio Logis et ailleurs dans la commune.

La méthodologie participative

Elle a porté ses fruits pour la plupart des projets puisque ceux-ci ont été co-construits dans la mesure du possible avec chaque partenaire (ancien ou nouveau). Cela implique pour le partenaire d'être actif et engagé sur le projet jusqu'à l'évaluation finale.

Les objectifs atteints

- Développer la créativité par les chemins de traverse
- De multiples propositions se sont construites autour de l'expression et de la créativité afin de

toucher de nombreux publics, que ce soit au travers d'ateliers d'écriture poétique, d'écriture de chansons (*Chant d'encre*, *l'Hymne*) de texte slamés, (*Scène ouverte*) de publication d'un journal, de livrets imprimés au risographe (*Karavan*, *Fabrique de mots*, *Ohé appel à poèmes*), d'histoires racontées (*10 000 pas par jours*), enregistrées (*Flânerie sonore*, *Tour de babils*), gravées (*Ferme ta boîte*) de balades (*Bagous des bois*, *10 000 pas par jour*) un stage d'immersion proposé à 2 classes pendant plusieurs jours (*campagne d'affichage Sur tous les tons*).

- **Encourager la participation citoyenne**

En changeant l'approche méthodologique, il a été possible de susciter et soutenir la parole d'individus ou de groupes de personnes que l'on n'entend pas ou que l'on ne voit pas en nos locaux (*Graine de mots*, *Tour de babils*, *Collecteur de mots*, *Karavan*).

- **Contribuer à la cohésion sociale**

S'être installé au **Studio Logis** pendant la semaine a permis d'aborder le public en « voisin », sans la frontière culturelle habituelle. Il y a eu croisement des publics et des générations, échanges de points de vue lors d'actions spéciales (*Nanomanifestation*, *concert rock des Gueules de loup*, et lors du débat autour de *Parler les poches vides*).

L'Hymne de la langue en fête écrit par Laurence Vielle a agi comme un ciment entre les enfants de plusieurs écoles et de plusieurs groupes. Chanté sur les marchés et places publiques après s'être préparés en classe, à l'Académie, dans *la Karavan* ou au **Studio Logis**, il fut un point de ralliement, de reconnaissance et d'appartenance à cette langue qui unit les gens. Notons qu'une *Joyeuse parade des mots* menée par Laurence Vielle et les bibliothèques a, avec *l'Hymne*, ouvert la *Fête des Fleurs* le 19 mai, en tambour et trompette !

Le public touché

Entre janvier et fin mars, **Ville des Mots** aura touché au moins **2 500** personnes.

11 projets se sont adressés à un public familial, 10 aux adultes, 2 à l'intergénérationnel et 4 aux adolescents. Les bébés n'ont pas été oubliés : *Tour de babils* leur était destiné. De nombreux groupes d'enfants de 3 à 12 ans, pendant et hors périodes scolaires, ont participé aux projets et se sont déplacés aux spectacles/ateliers/expo au Studio Logis.

Partir à la rencontre des publics fragilisés, parfois individuellement (*Collecteur de mots*) ne sera pas significatif quant à la quantité de personnes touchées, mais on parlera ici en qualité de développement et de transformation personnelle, d'acquisition d'estime de soi et de reconnaissance.

Exister hors les murs

À part quelques ateliers qui ont eu lieu à la bibliothèque ou à la ludothèque autour du *Journal intime* et de *Graine de mots*, et à la ludothèque pour la *Nanomanifestation*, tout s'est produit hors les murs : dans les écoles, dans la *Karavan*, les Maisons de quartier, la vitrine du magasin social, au CPAS, à la Gare de Watermael, dans les rues ou dans la forêt.

Pendant *La semaine de la langue française*, les bibliothèques se sont déplacées au **Studio Logis** : choix forcé dans un premier temps (aucune salle n'étant disponible à si brève échéance dans les lieux culturels communaux), mais ce choix s'est avéré porteur : nous étions au cœur des cités-jardins Le Logis et Floréal, là où se trouve le public cible de nos actions. Le **Studio Logis**, peu

utilisé ces dernières décennies (fêtes de St Nicolas, d'Halloween, cours de gym et salle de répétition pour les troupes locales et l'Académie de Musique) n'est pas connoté lieu culturel, mais plutôt « salle pour tous ». L'espace complètement rénové comporte une salle de spectacle de 300 places, des salles de réunions, un bar de taille imposante pouvant accueillir 80 personnes pour le débat *Parler les poches vides*, et un vaste hall d'entrée qui s'est transformé pour l'occasion en *Fabrique de mots*.

Laisser des traces

Les 30 projets sont documentés et répertoriés sur le site des bibliothèques www.villedesmots.be et bientôt sur www.biblioludowb.be

- Un journal intime de quartier *Parler les poches vides* a été imprimé à 500 exemplaires et distribué ; il peut être téléchargé sur notre site et il fait partie de nos collections.
- Des livrets ont été imprimés au risographe pendant toute la semaine et remis aux différents groupes participants à la *Fabrique de mots*.
- Une série de petits livres personnalisés fait suite aux collectages par les *collecteurs de mots*.
- Des boîtes imprimées au pochoir par des enfants sont prêtées aux crèches (*Tour de babils*) : elles contiennent des enregistrements faits maison de babils, de berceuses dans toutes les langues et de mots doux.
- Une carte poétique de la commune a été éditée en 300 exemplaires pour le projet *Peauésie*.
- *L'Hymne de la langue en fête* écrit par Laurence Vielle et composé par Vincent Granger a été édité en 2 000 exemplaires, distribué dans les écoles, les associations et au sein des bibliothèques.
- *Ohé Appel à poème* a suivi le même circuit. Il contenait 3 consignes pour inviter les habitants à écrire leur poème et venir l'imprimer ensuite à la *Fabrique de mots*.
- Des boîtes gravées par des enfants on rejoint l'exposition évolutive d'images imprimées orchestrée par Kikie Crevecœur : *Ferme ta boîte*.

Conclusion générale : méthodologie, vie de l'équipe et l'avenir ?

L'équipe et les prestataires extérieurs engagés pour l'occasion ont développé beaucoup d'originalité tant dans les actions proposées que sur la méthodologie qui les accompagnait : collecter la parole de citoyens souvent exclus de la culture ou du système, leur faire prendre conscience de leur valeur, de la force de leur parole individuelle et collective et parvenir à revendiquer leurs droits, être producteur de contenus et les mettre à disposition des autres sont des objectifs atteints pour la première fois et qui donnent tout leur sens aux **nouvelles missions des bibliothèques**.

Sur le fond, l'équipe entière plébiscite le projet mais elle a sous-estimé le temps nécessaire et est ressortie extrêmement fatiguée de l'aventure *Ville des mots*. Trop gourmand en propositions, axé sur la volonté d'appliquer la concertation et la co-construction à toutes ses étapes, de répondre à toutes les associations demandeuses (après notre appel d'offre), d'appliquer les objectifs du PQDL à chaque action. Le défi relevé par l'équipe était ambitieux : il ne s'agissait pas simplement de programmer, **en 6 mois**, des spectacles ou des ateliers. Chaque concert, représentation ou autre performance fut totalement ou en partie le fruit d'un travail collectif.

L'équipe a manqué de ressources en **accomplissant sa double mission** : toutes les bibliothèques et tous les services sont restés disponibles et ouverts, les accueils de classes, de crèches, animations et rencontres en tous genres et autres projets programmés ont été poursuivis avec les partenaires, comme d'habitude. Le Réseau n'a **pas eu de réponse du Cabinet** à la demande d'alléger un peu les heures d'ouverture pendant la période *Ville des mots*. Heures supplémentaires et fatigue accumulée ont été le lot de beaucoup d'entre les collègues. Gérer un tel projet, avec ses incertitudes, ses rebondissements et ses imprévus est fastidieux lorsqu'il doit s'inscrire dans un budget communal avec ses procédures spécifiques.

Enfin, l'un des enjeux était aussi, grâce à plus de visibilité et une enveloppe généreuse, de **montrer une image dynamique et innovante de la bibliothèque et de ses nouvelles missions**.

Pari tenu pour l'équipe réunie autour de l'évaluation globale de *Ville des mots*. Elle s'est unanimement retrouvée dans les nouvelles approches d'éducation permanente mises en place dans les projets et dont chacun a remarqué les retombées.

Pari tenu aussi pour les publics : on a pu constater la satisfaction et l'engouement des jeunes et moins jeunes venus écrire et imprimer leurs textes de manière individuelle ou collective dans un lieu que l'on a appelé **Fabrique de mots** et qui jour après jour a drainé un public nouveau et curieux.

Lors du dernier Conseil de développement de la lecture, le 22 mai 2017, forts de ce qui avait été vécu, vu et entendu pendant toute la semaine, côtoyant les habitants en véritables « voisins », une question a été soumise à l'assemblée : et si une partie d'une de nos bibliothèques dédiée jusque-là à la mise à disposition des collections était transformée **en Fabrique de mots permanente**, mettant à disposition dans un espace bibliothèque (avec la collection du CLA riche de plus de 2500 livres d'artiste) des outils traditionnels (une presse typo, du matériel de gravure et l'atelier de reliure) et des outils actuels (liés à l'EPN, un risographe, une photocopieuse) ? Des avis divers ont été exprimés autour de la table. **A mettre en débat dans le futur par les publics, le prochain Collège et l'équipe de sa création**, ainsi que son emplacement de cette nouvelle fonction, les missions, l'organisation et ses interactions avec les autres services de la bibliothèque, les Académies, les écoles, les Maisons de quartier et autres espaces communautaires et culturels de la commune.

Animations et projets de la saison

Les bibliothèques et ludothèques ont développé cette année 342 animations :

- 201 dans les murs ;
- 141 hors les murs.

Toutes les animations répondent aux objectifs et priorités de notre PQDL, ciblent l'un ou l'autre public (public des très jeunes de 0 à 3 ans ou au quatrième âge, qu'ils soient "usagers" des bibliothèques ou fassent partie des publics "éloignés" de la culture) et sont évaluées régulièrement. Certaines, emblématiques, font l'objet d'évaluations approfondies. Les actions envers les publics fragilisés ont été renforcées et de nouveaux projets ont été développés avec les Maisons de Quartier, les écoles des devoirs, l'ATL (accueil extra scolaire et école de devoirs à la bibliothèque du Hondenberg) afin de soutenir enfants et adultes dans l'appropriation de l'expression langagière.

Animations récurrentes

Celles-ci continuent à être requestionnées afin d'être en phase avec le PQDL (public, format, périodicité, lieux).

- *On lit, Bébé* : 27 séances : dans les bibliothèques, à l'ONE, dans les crèches ;
- *Lire dans les Parcs* : 8 séances pendant l'été ;
- *A l'heure du goûter, des jeux et des histoires* : 81 séances ;
- *Accueils de classes mixtes ludo/biblio ou Vénérerie/biblio* : 55 séances
- *Midi-livres*: 28 séances ;
- *Accueil Temps Livres* : 17 séances ;
- accueils de publics handicapés : La Clairière : 8 séances;
- accueil insertion professionnelle Farilu : 9 séances ;
- animations à destination du personnel des écoles communales et des associations (instituteurs, psychomotriciens, auxiliaires, animateurs des MQ, accueillants) : 5 séances ;
- animation à destination des bénévoles des écoles des devoirs des Maisons de quartier : 1 séance
- des expositions ont pris place dans les bibliothèques (créateurs de livre, Association, travail d'une classe comme Watermael-Boitsfort hier et aujourd'hui)
- participation à la *Journée de la mobilité*, à la *Fureur de lire*, à la *Nocturne des bibliothèques* (ateliers dans les écoles, performance poétique et spectacle), *Place aux enfants*, *Label Ludo* (prix du meilleur jeu familial)
- Ludothèque - Salon *Fête vos jeux* le 5/11/17 : succès toujours confirmé (500 participants/visiteurs intergénérationnels) de cette journée familiale de sensibilisation au jeu et promotion des jeux récents, autour d'animations de tables de jeux sur le thème de la Jungle. En partenariat avec l'*Atelier de Gepetto*, l'ASBL *Ludo* pour le label du meilleur jeu, et *Farilu*.

Animations citoyennes

Les biblio & ludo veulent augmenter les occasions de participation citoyenne et activer nos réseaux en rassemblant et **promouvant les propositions émanant des citoyens** :

- *Quelqu'un livre* (créé 2014), association d'éditeur, artiste, poète, chanteurs ont proposé 4 séances originales pour nous faire vivre leur passion.
- Le format *Rencontre autour d'un livre* a fêté ses 20 ans en juin 2017 et est devenu autonome en 2014 : la bibliothèque soutient le mouvement par l'achat des livres, tandis que la sélection, la réservation des salles et l'animation des 9 séances sont pris en charge par les participants.
- *Jeux vous invitent* est né d'une initiative citoyenne en 2016. Une habitante a organisé 12 soirées jeux pour adultes à partir de 18 ans, vacances comprises, en co-animation avec un membre de l'équipe. (105 participants en 2017)
- *#ecrireasli* : un atelier d'écriture citoyen, a pris place dans la bibliothèque un samedi après-midi.

Animations ponctuelles

- Participations aux fêtes d'associations partenaires dans les quartiers comme le PCS d'Akarova, PCS de la société le Logis (*Fête de la courge*), Fête du quartier Logis-Floréal, *Fête de rentrée de la Vénérerie*, vente de livres d'occasion au profit de *Label United Stages* à la brocante de la Place Keym...

Partenariats

Nos partenaires sont :

- l'enseignement maternel, primaire et secondaire ;
- le Centre Culturel La Vénérerie : CC, CEC, *Art à petits pas* ;
- l'Accueil extrascolaire (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, école de devoirs) ;
- les hautes écoles : St Luc, La Cambre, De Fré, Marie Haps ;
- les Académies des Beaux-arts, de Musique et des arts de la scène ;
- la petite enfance (crèches, ONE, accueillantes à domicile) ;
- le Réseau de la Lecture publique :
 - l'Opérateur d'appui : *Nocturne des bibliothèques, Mai 68* ;
 - CLJBxl : *Lire dans les parcs* ;
 - autres bibliothèques bruxelloises: Hergé, Ixelles, Saint-Gilles.
- le Réseau Alpha (Lire & Ecrire, Art & Alpha, Collectif Alpha) ;
- La Cohésion sociale (Maisons de Quartiers : Dries et Cités-jardins, PCS)
- les Maisons d'édition : Esperluète, Maelström, L'arbre de Diane ;
- le Réseau *Ville des Mots* ;
- l'ASBL *Vivre chez soi* ;
- le CPAS ;
- la coupole et ses commissions (Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble) ;
- la plateforme *Akarova/Dries* ;
- le Réseau 12-26 ;
- l'ASBL Ludo ;
- la Maison des jeunes ;
- l'Association des parents de l'école de l'Assomption ;
- la Ligue des Familles ;
- l'ASBL *CTV Médias* ;
- le *Radian* ;
- la plateforme Culture (réunions, Karavan) ;
- le Développement durable et l'*Agenda 21* (Journée mobilité) ;
- les écoles et comité de direction des écoles ;
- l'ASBL *Vivre Chez Soi* ;
- l'*Espace Mémoire* ;

Services

Eurekoi

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque doit participer au Service de réponse à distance francophone Eurêkoi (France, Belgique francophone). Il y a eu 35 demandes en 2017 (+-32 heures) arrivées via la Fédération ou Facebook mais aussi directement de Boitsfortois (+- 40%) par notre site, des mails ou les comptoirs de prêt.

En 2017, Watermael-Boitsfort a pris en charge 9% des questions reçues par la Fédération, que ce soit pour la partie documentaire ou la partie fictionnelle.

Livres chez soi :

Les personnes faisant appel à ce service sont les “publics empêchés”, c'est-à-dire des personnes âgées, des personnes plus jeunes avec un handicap physique, ou de temps à autre des lecteurs immobilisés ponctuellement. Le nombre d'inscriptions reste stable (une quinzaine). Entre septembre 2017 et juin 2018 y a eu 176 visites - en moyenne une toutes les 4 semaines par lecteur L'aspect relationnel est important pour ce service. Cela questionne le bibliothécaire qui,

tout en restant dans son rôle, noue un lien privilégié avec les personnes (de plus en plus âgées) et se rend compte qu'elles recherchent aussi un contact humain.

Lots de livres pour les résidences

- Présentation et prêt de livres à la résidence du Loutrier et à Ste Anne : 6 séances
- Présentation de livres aux bénéficiaires de « Vivre chez soi » : 3 présentations

Services proposés aux écoles, centre culturel, maisons de quartier, asbl

Lots de livres thématiques et de livres en multiples exemplaires : préparation et livraison de 25 lots thématiques dans les écoles communales.

Lectorat, prêts, collections

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage, rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêt interbibliothèques, recherche d'informations, etc.

Quelques chiffres :

- 2886 lecteurs inscrits en 2017 ;
 - 92 collectivités inscrites en 2017 parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune.
 - 98412 prêts de médias, dont 2853 prêts de jeux en 2017 ;
 - un budget « acquisition de collections » pour :
 - 6513 nouveaux médias (livres, livres audio, etc.) ;
 - 413 nouveaux jeux
 - l'abonnement à 207 revues et 9 quotidiens ;
 - l'abonnement à une encyclopédie en ligne.

La légère, mais constante, diminution du nombre de lecteurs (cf annexe) correspond à la tendance générale dans les pays occidentaux, mais est accompagnée d'un nombre croissant d'usagers dits "séjournateurs" qui utilisent l'espace bibliothèque pour lire, étudier, consulter internet, photocopier, scanner et l'espace ludothèque pour jouer en famille.

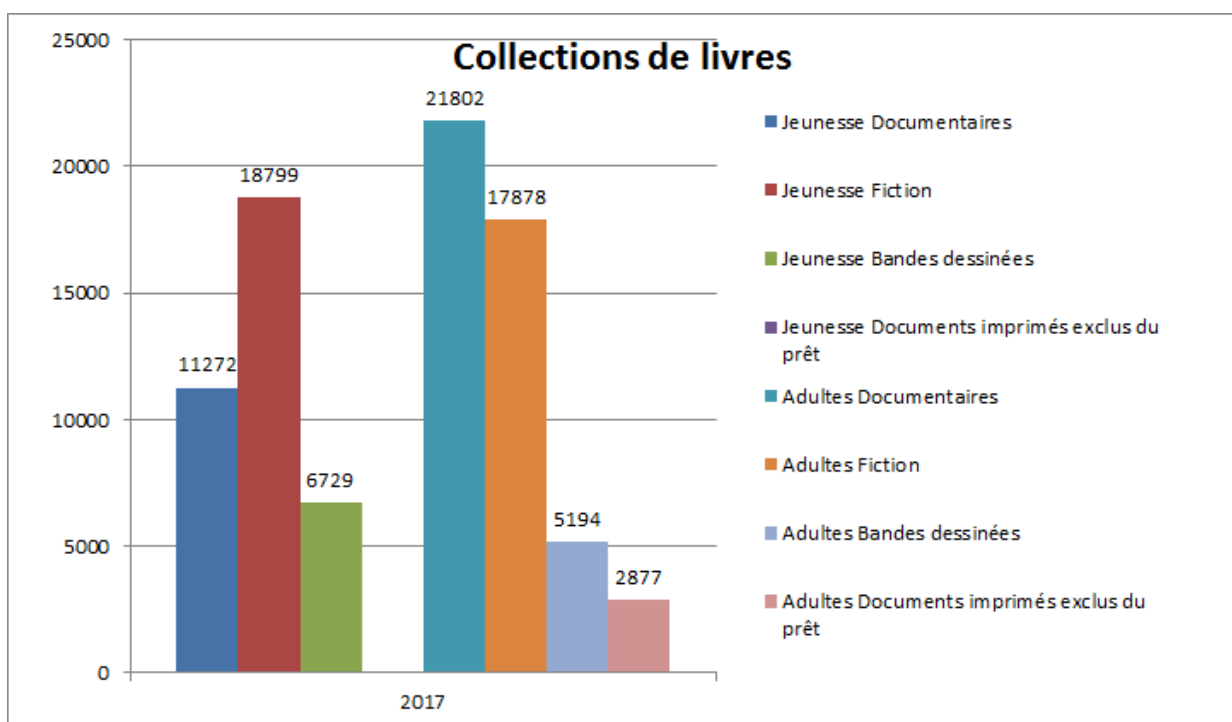
Divers

L'équipe consacre également du temps à :

- l'accueil et la guidance de stagiaires en bibliothèques et ludothèques ;
- l'encadrement de prestataires du SEMJA ou du Radian ;
- la participation aux réunions :
 - de la Coupole et de ses différentes commissions ;
 - de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale ;
 - de la Cocof (ludothèques) ;
 - de la Fédération Wallonie Bruxelles.

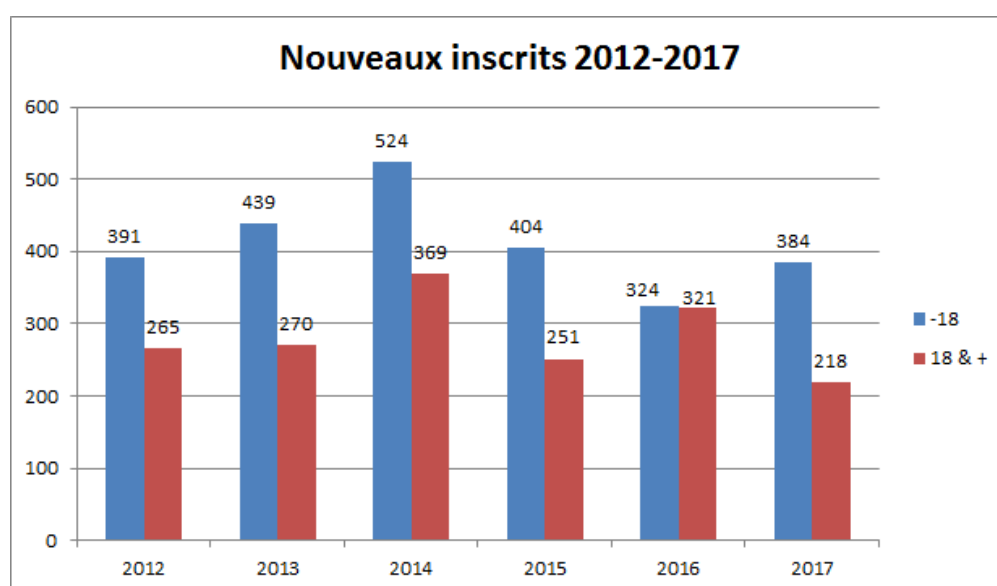
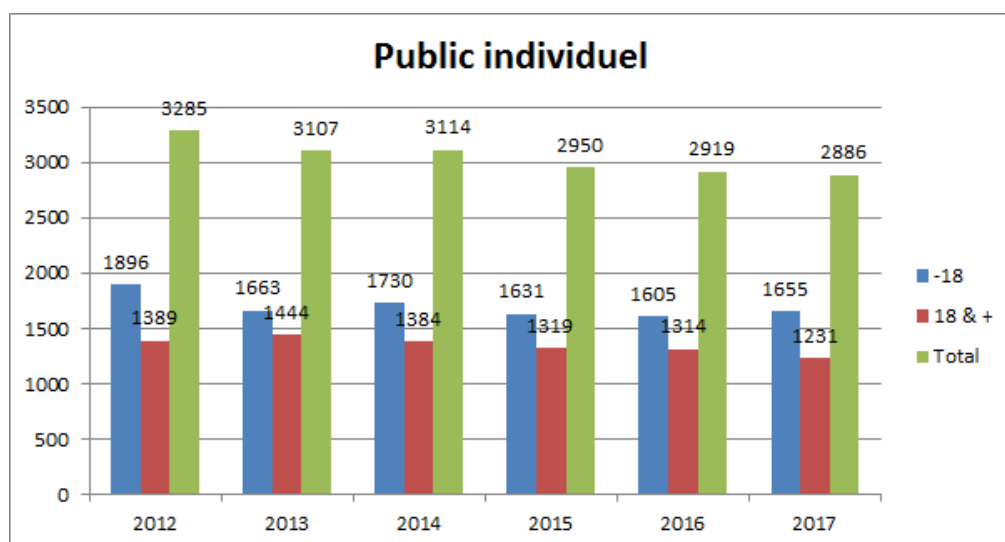
Statistiques 2017

	usagers emprunteurs			dont hors W-B	taux emprunteurs individuels % population WB	<u>nouveaux</u>	dont hors W-B	<u>réinscrits</u>
	femmes	hommes	Total					
0 - 2 ans	41	28	69	20	31,74%	48	16	21
3 - 11 ans	522	452	974	254		254	82	720
12 - 17 ans	337	275	612	155		82	36	530
18 - 24 ans	106	66	172	39	6,22%	24	14	148
25 - 49 ans	269	98	367	101		113	35	254
50 - 64 ans	215	81	296	67		39	13	257
65 - 79 ans	221	67	288	62		29	8	259
80 ans et +	81	27	108	25		13	4	95
Total	1792	1094	2886	723		602	208	2284



Collection des périodiques en 2017		
Jeunesse	n° abonnements	76
Adultes	n° abonnements	131

Évolution 2012-2017



BIBLIOTHEEK ROZENBERG

Tél : 02.675.33.79

Fax : 02.675.74.29

E-mail : watermaal-Bosvoorde@bibliotheek.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,75

Attributions générales du service

La POB Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous essayons de proposer une collection étendue, actuelle et variée qui reflète les besoins des usagers et qui réponde à l'offre du marché et de l'information.

A côté de notre propre collection la bibliothèque travaille aussi avec une collection d'échange : ainsi nous offrons depuis plusieurs années une collection de DVD au public. Il ne s'agit pas seulement de films pour enfants mais aussi pour des adultes (documentaires et autres).

Nous offrons aussi en gestion propre des DVD et CD-roms (principalement pour enfants) ; livres à grands caractères pour les mal voyants et romans modernes en anglais.

La bibliothèque participe activement aux prêts interbibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés dans d'autres bibliothèques. Depuis 2002 nous travaillons avec le système IMPALA.

La collaboration avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. La semaine du livre de la jeunesse est un moment phare du projet jeunesse.

La bibliothèque propose, sous forme de dépliants, publications et affiches, une information étendue et diversifiée. Ceci permet à l'utilisateur de trouver des informations sur la culture, l'éducation, l'enseignement, le sport, la détente, ...

D'une manière régulière des écoles ou associations participent aux diverses activités de la bibliothèque. Un jeu de bibliothèque, comprenant une série de questions et de recherches, peut être utilisé à cette occasion.

Depuis mai 2012, la bibliothèque s'est affiliée au réseau BRUNO (réseau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale). De ce fait, un service lecteur s'est ouvert avec la possibilité de consulter le catalogue par Internet.

Il va de soi que le public peut toujours solliciter l'aide du personnel. Ce dernier se tient à disposition pour informer les usagers et répondre aux multiples questions. Etant donné qu'il s'agit d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. Ceci est un élément positif dans l'échange des demandes et de l'information.

Nouveautés - Événements de l'année

Activités

Les écoles implantées à Watermael-Boitsfort (Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et les 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} années primaires de l'école de la Communauté flamande De Stadsmus ont fréquenté la bibliothèque. Un nombre d'écoles francophone participent aux activités ou fréquentent la bibliothèque.

Ensembles de livres

D'une manière régulière des ensembles de livres ont été préparés à destination de certaines classes et certaines écoles (aussi pour les classes de maternelle).

Les dépôts suivants ont été consentis :

- pour les classes maternelles de 'De Bloeiende Kerselaar' ;
- pour la crèche 'Het Lijsternest' (Boitsfort) ;
- pour différentes écoles primaires (au total 102 valises de livres) ;
- Un dépôt de livres a été consenti au Gemeenschapscentrum De Jachthoorn et ce afin de donner de la lecture aux enfants qui fréquentent les ateliers créatifs et d'autres activités organisées par ces derniers ;

de même que pour le projet de jeunesse 'Wabodam' (het Paddestoeltje)

Activités du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Dans le cadre des journées portes ouvertes des monuments, la bibliothèque a coopéré au projet de Nathalie Trif du Centre Histoire Locale. Le 16 et 17 septembre, chaque fois à 14 h, débutait une promenade (conduite par Anne Versailles) à partir de Studio Logis. Hilde et Niek prenaient en charge la version néerlandophone.

Le dimanche 17 septembre, la bibliothèque a participé à la célébration du peintre artistique Paul Delvaux, qui a eu lieu ce dimanche sans voitures. La bibliothèque a été ouverte entre 10 h 15 et 17 h. Les promeneurs et les cyclistes passaient et obtenaient, ici, quelques explications au sujet de l'histoire. Pour tous ceux qui venaient à la bib il y avait quelque chose à faire : les enfants pouvaient choisir entre dessiner, colorier, faire des puzzles, construire avec les blocs ou regarder dans des livres d'art ; les adultes pouvaient faire des puzzles.

À l'occasion de la *Semaine de la démence*, le Centre d'expertise démence *Broes* a organisé en collaboration avec la bibliothèque, quelques activités pour trois classes des écoles primaires locales. Le vendredi 22 septembre, la troisième et la quatrième année d'études du Bloeiende Kerselaar sont venues pour suivre un atelier à la bibliothèque. Le lundi 25 septembre, venait la troisième année d'études du Wemelweide pour une petite heure à la bib.

Le mardi 26 septembre à 19 h 30 il y avait une conférence folâtre donnée par la conceptrice de costumes Erna Siebens, dans le centre communautaire WaBo au sujet de la *Culture de Bain et la mode de bain au travers des siècles*.

Hilde se chargea le dimanche 8 octobre à 14 h 30 de onze promeneurs pour une ballade dans la commune, le long des endroits qui ont joué un rôle dans la vie de Paul Delvaux. Départ de la promenade dans la bibliothèque et dans le centre de communauté WaBo avec lequel nous avons collaboré pour l'organisation de cette activité.

Jan De Paepe représentait la bibliothèque à la soirée organisée par la commune de WB pour accueillir les nouveaux habitants. Il a distribué les dépliants de notre bibliothèque le mercredi 11 octobre entre 18 et 20 h.

Le samedi 21 octobre, l'organisation *Futuur* a donné à 10 h un atelier au sujet de *Ma vie privée à l'ère digitale*. Ils ont donné beaucoup d'explications pratiques au sujet des réseaux sociaux, de webmail, Facebook, Google ... et comment des services semblables agissent avec des données personnelles.

Le samedi 28 octobre, c'était le *Verwendag*: tous les visiteurs de la bibliothèque ont reçu un drink offert gracieusement.

Le mercredi matin 25 octobre, les enfants de l'école privée Les enfants de Charlemagne sont venus en visite de 10 à 11 h à la bibliothèque. Ils ont d'abord reçu une visite guidée. Ensuite ils ont effectué un nombre de missions du *bibpuzzelspel*. Pour finir, ils ont choisi des livres.

Également le 25 octobre, de 14 à 16 h, dans notre bibliothèque, a eu lieu une session de *Néerlandais pour les Parents* (projet de la Maison du Néerlandais). D'abord les participants ont été accueillis par le personnel de la bibliothèque. Ensuite les deux collaborateurs de la Maison du Néerlandais ont expliqué le but et le déroulement de l'activité. Après les personnes ont été guidées dans la bibliothèque. Après les parents participant à " la table de conversation " se sont assis avec les collaborateurs de la Maison et plusieurs thèmes ont été débattus.

Le jeudi 26 octobre Walter Vilain, élève et bon ami de cet artiste, racontait au sujet de sa vie et de son travail et a esquissé une image tellement nuancée de cet artiste de renommée internationale. Après la conférence, et après que les personnes présentes avaient posé un bon nombre de questions, l'assemblée a pu visiter l'exposition qui courait encore à ce moment au WaBo.

Le vendredi 27 octobre après-midi, monsieur Christophe Deperlinghi avec ses 19 étudiants de l'école de bibliothèque Hautes Écoles Bruxelles-Brabant (HE2B, ex-Paul Henry Spaak) est venu à la bibliothèque dans le cadre de la leçon Néerlandaise. Klaar leur a donné une visite guidée. Ensuite ils ont joué un jeu de mission (entre autres des missions de recherche avec iPad, smartphones...) et ils ont regardé les magazines de la bibliothèque. Après, ils ont choisi un livre.

Deux équipes de la bibliothèque ont participé au quiz 11.11.11 le vendredi 10 novembre.

Le samedi 18 novembre Klaar, Peter et Marie-Odile ont raconté des histoires entre 11 et 12 h, en alternant du Néerlandais au Français à tour de rôle dans le cadre de *Brussels reads aloud*. Ils ont aussi utilisé le petit théâtre kamishibai et raconté des récits à l'aide de livres d'images digitaux. L'action se trouvait cette année sous le signe de Nijntje et était destinée aux plus jeunes enfants. Également, le samedi 18 novembre, mais alors dans l'après-midi à 14 h 30, Eddy Peremans est venu chanter dans le Centre De Communauté WaBo, des chansons avec par-ci, par-là une note drôle. Cette activité a été une coopération entre le centre de communauté WaBo, le Vermeulenkring et la bibliothèque.

Le vendredi 24 novembre, nous avons organisé une nocturne de 17 jusqu'à 21 heures pour la première fois avec la bibliothèque Francophone.

En guise de préparation des activités, le soir même, il y avait le mercredi 8 et le vendredi 10 novembre **six ateliers** (deux par classe participante) accompagnés par Els Moors (poétesse) et Klaar De Man. La troisième année d'études du Wemelweide et la quatrième année d'études du Bloeiende Kerselaar et de la Sint-Josefsschool ont participé. Ces workshops ont continué le 8/10 et le 12/10. Les enfants ont appris à écrire entre autres eux-mêmes un poème. Le résultat en a été exposé au cours de la nocturne.

Le programme de la **nocturne** le 24 novembre se présentait comme suit :

Workshop avec les enfants ; spectacle au cours duquel les enfants ont lu à haute voix leurs poèmes avec l'accompagnement musical (dans l'avenue Thomson et Delvaux) ; activité de clôture dans le jardin de Rozenberg dirigé par Laurence Vieille.

En permanence des gaufres chaudes et à partir 19 h du potage à Delvaux.

A 20 h le **spectacle *De ronde van België / Le tour de Belgique*** de Laurence Vielle et Els Moors, accompagnement musical dirigé par Vincent Granger.

Le mercredi 21 mars à 10 h les 19 élèves de la première année d'études de la Sint-Josefsschool sont venus jouer le *bibpuzzelspel* dans l'avenue Thomson.

Le vendredi 30 mars les 16 élèves de la première année d'études du Wemelweide sont venus jouer au *bibpuzzelspel* de 13 h 30 jusqu'à 14 h 30.

Le samedi 31 mars, les plus jeunes enfants ont pu participer à notre chasse aux œufs de Pâques traditionnel. Ensuite Klaar a raconté des histoires aux plus jeunes enfants.

Le lundi 30 avril 2018, 23 enfants (première et deuxième année d'études, groupe mixte) de l'école Saint-Joseph sont venus à la bibliothèque de 10 h à 11 h 30. Hilde a d'abord fait une visite guidée. Quelques-uns ont joué des jeux. Des livres ont été lus à haute voix et ils ont choisi un livre.

Le jeudi 3 mai, 17 élèves de la première année d'enseignement secondaire de la classe Alpha de La Brise (immersion) sont venus à la bibliothèque de 8 h 30 à 9 h 30. Hilde leur a d'abord fait une visite guidée. Après ils ont joué deux jeux de recherche. Enfin, ils ont choisi un livre.

Ce même jeudi (3 mai), 13 élèves de la première année d'enseignement secondaire de la classe Gamma de La Brise (immersion) sont venus à la bibliothèque de 10 h 30 à 11 h 30. Hilde leur a d'abord donné une visite guidée. Ils deux ont joué deux jeux. Enfin, ils ont choisi un livre.

Le samedi 5 mai à 14 h 30, Hilde partait avec un petit groupe d'intéressés au cimetière de Boitsfort. Elle a raconté son histoire et leur a donné une visite guidée, avec attention et explication particulières au sujet des tombes d'un nombre Boitsfordiens connu.

Le lundi 14 mai, est venu un deuxième groupe (première et deuxième année d'études, groupe mixte) de l'Ecole Saint-Joseph d'Ixelles à la bib. Il y avait 22 enfants et leurs deux accompagnateurs depuis 10 h à 11 h 30 (activité du 30 avril).

Le mardi 15 mai, la première session de *Bijt in boeken* a eu lieu à 19 h 30 dans le centre de communauté WaBo. Klaar et Hilde ont d'abord donné un peu d'explication concernant les relations entre frères et sœurs et ensuite ont lu quelques passages de littérature concernant ce sujet. Jean Luc et Anne-Marie se sont occupés de la nourriture.

Le 19 mai, Klaar a retiré le triporteur le matin dans le centre de communauté WaBo. Elle a roulé jusqu'à la bibliothèque et il s'y est trouvé exposé entre 10 et 12 h. Après l'avoir prêté elle l'a emprunté pour se rendre à Boitsfort pour la Fête des fleurs.

À partir de 13 h, Klaar a tenu le stand de notre bib au centre communautaire, relayé de temps en temps par Niek ou Lieve.

Le jeudi 24 mai, s'est tenu à 12 h 30 la deuxième session de *Bijt in boeken* dans le centre de communauté Wabo. Le déroulement a été identique à la session du 15 mai (cfr supra).

Le lundi 4 juin, un troisième groupe (première et deuxième année d'études, groupe mixte) est venu de l'Ecole Saint-Joseph d'Ixelles à la bib. Il y avait les 21 enfants et leurs deux accompagnateurs de 10 h à 11 h 30 (cfr l'activité du 30 avril).

Depuis la mi-juin jusqu'à la mi-septembre, toutes les bibliothèques bruxelloises mettent 19 livres lus sous la loupe. "Eureka ! Science & technique" (19 février - 28 mars)

Le Point d'appui Bibliothèques Bruxelloises a accordé, comme chaque année, soutien logistique, matériel et financier à la programmation et au financement de ces activités.

- Pour les *petits*, le stage de narration a été dirigé par 3 étudiants de l'Erasmus Hoge school, département Formation des Enseignants. Pour 5 classes, Klaar, Hilde, et les volontaires Jeamy, Joske et Lieve se sont occupés des activités : il s'agissait ici des plus petits.
- Pour la première, la deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième année d'études il y eut des animateurs de narration et de workshops.
Avec nos activités de semaine de livres de jeunesse pour les écoles, nous avons atteint environ 757 enfants.

- **Club de lecture** 'Leeslamp': les mercredis 11/10, 13/12, 17/2, 11/4, 13/6, 8/8 (à tour de rôle dans notre bib et dans la bibliothèque d'Auderghem). Chaque fois il a été fait le compte rendu d'un livre que la plupart ont lu.
- **Visites Guidées** : classes (début d'année scolaire), creaworkshops, café de discussion Néerlandophone, classes francophones, des visiteurs individuels...
- **Moments de lecture** : régulièrement il est lu à haute voix dans la crèche de jour (Het Lijsternest), pour les classes (dans la bibliothèque) et pendant les creastages (dans notre point prêt)
- **Paquets de livres** : les crèches de jour, creaworkshops et autres activités dans le centre de communauté WaBo, activités, classes des écoles...
- **Tables de livres** : Paul Delvaux, démence, semaine de paix Flamande, la santé d'esprit, collection Arabe, nuit, Noël, poésie, Valentin, les jours d'eau Bruxellois, Stephen Hawking, Philip Kerr, Renate Dorrestein, William Vance, Tom Wolfe, jardiner/jardin, football, cyclisme, été/vague de chaleur/vacances

La Bibliothèque en quelques chiffres, année 2017 :

Collection	2016	2017
Jeunesse fiction	5 942	6 187
Jeunesse BD	1 182	1 125
Jeunesse non-fiction	2 585	2 615
Adultes fiction	4 500	5 252
Adultes BD	429	431
Adultes non-fiction	2 599	2 941
Adultes référence	151	150
revues	869	805
Total des imprimés	18 257	19 506
abonnement revues	47	49
Abonnement quotidiens	2	2
CDs jeunesse	4	8
Livres Daisy	463	475
Dvd jeunesse	79	118
Dvd adultes Fr & NL	348 + 12	369
autres	15 + 9	26
Total matériel audio/visuel	930	996
Total général	19 187	20 502
Collection en réserve	997	1 067

- *Nombre de visiteurs (calculé d'après le système de comptage avenue Thomson et à la main dans le comptoir de prêt)*
 - Thomson : 10 225 (l'année dernière : 10 263)
 - comptoir de prêt : 1 841 (l'année dernière: 2 015)

Total : 12 066 (l'année dernière: 12 278)

• *Évolution des utilisateurs par tranche d'âge*

Utilisateurs	2015	2016	2017
Jeunesse	1 521	1 675	1 417
Adultes	346	414	406
Total	1 867	2 089	1 823

Par “jeunesse” nous désignons les jeunes de moins de 14 ans, les “adultes” sont ceux qui ont 15 ans et plus.

2017	Thomson	DJH	Totaal
Jeunes de WB	73 v + 74 m	11 v + 4 m	162
Jeunes hors WB	27 v + 28 m	10 v + 5 m	70
Jeunes WB groupes	233	199	432
J hors-WB groupes	457	296	753
Adultes de WB	121 v + 68 m	3v	192
Adultes hors WB	81 v + 43 m	11 v + 3 m	138
Adultes WB groupes	21	22	43
Adultes hors WB groupes	26	7	33
Total	1 252	571	1 823

En comparaison vous trouverez, ci-dessous, les chiffres de l'année dernière :

2016	Thomson	Comptoir	Total
Jeunes de WB	79 v + 82 m	16 v + 9 m	186
Jeunes hors WB	25 v + 22 m	14 v + 9 m	70
Jeunes WB groupes	272	244	516
J hors-WB groupes	569	334	903
Adultes de WB	108 v + 70 m	1 v + 1 m	180
Adultes hors WB	91 v + 48 m	10 v + 1 m	150
Adultes WB groupes	23	25	48
Adultes hors WB groupes	31	5	36
Total	1 420	669	2 089

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Service : Culture

Tel : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

E-mail : culture1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Jan De Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½

Attributions générales du service :

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un Comité d'appui à la Solidarité Internationale (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée).

Il est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Echevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2015-2016 :

Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel la commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la DGCD et piloté par l'AVCB et UVCW, vise le renforcement des services Etat-Civil et population des communes du sud. Le programme a récemment été réactualisé et est conçu pour un plan quinquennal de 2017-2021.

En juin 2018, une mission s'est tenue à Limete et a permis de mener à bien les avec les objectifs suivants :

- Désigner un coordonnateur opérationnel pour seconder le coordinateur local du programme. Sa fonction est de suivre de près l'évolution du programme, stimuler les agents, être l'interface entre la commune, les services Pop et EC, les quartiers et le partenaire.
- Remise à plat du système de recensement et Mise au point d'une nouvelle procédure de constitution du fichier population et d'articulation entre les bureaux des quartiers et la Commune.
- Formation succession : cette formation a été promise lors de la dernière formation des chefs de quartiers sur le code de la famille. MR Sébastien Bozi, délégué successions pour la ville de Kinshasa a été choisi comme formateur : 2 heures d'information/formation et

d'échanges questions/réponses sur base des difficultés rencontrées au quotidien par les chefs de quartier, en cas de décès/ héritage...

- Echange avec le Bourgmestre de Limete sur la mise sur pied d'un plan de développement communal en cours. Celui-ci a été mis en place par un comité local de développement réunissant des représentants leaders communautaire (églises, ONG,...). Ceux-ci représentent dans chaque quartier les différents quartiers et élisent en leur sein des représentants qui siègent au comité local de développement présidé par le Bourgmestre
- Poursuite des constructions de modules sanitaires pour les bureaux de quartier visant à améliorer le confort minimum des agents communaux et suivi du chantier d'une maison de quartier.

Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé.

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagée dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Equitable ».

En septembre 2017, tous les produits proposés au Bal Populaire étaient issus du commerce équitable et/ou locaux et durables (certains très locaux puisque produits dans le champ de caille)

Soutien au Tibet

Dans le cadre de la campagne « drapeaux 2018 » en faveur du Tibet, le drapeau tibétain a été hissé sur le fronton de la Maison Communale le 10 mars dernier.

Le 10 mars commémore, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel le soulèvement d'un millier de Tibétains permit au Dalaï-lama de fuir la répression chinoise.

En participant à cette campagne, le Collège communal entend montrer son soutien au peuple tibétain et à l'ensemble des peuples et des personnes qui, ici et ailleurs, luttent pacifiquement, parfois au risque de leur vie, pour plus de démocratie.

Subsides aux groupements de solidarité	2017	2018
Vrede en Ontwikkeling	312,5	312,5
Magasin du monde - Oxfam	312,5	312,5
Kembe Fem	312,5	312,5

Subsides aux projets de solidarité	2017	2018
CNCD - Watermael-Boitsfort - projet Congo	900	650
CNCD- Palestine	700	450
Projet Limete - Kinshasa (Malula)	2460	2260
Kenbé Fèm (projet soutien à l'école Deslande)	1750	1750
Plateforme Palestine	312,5	312,5
Ti Suka	700	900
Watermael-Boitsfort, commune concrètement hospitalière	-	500

SPORTS

Service : SPORTS

Tel : 02/675.87.99

Fax : 02/675.84.06

Courriel : sports1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable Jan VERBEKE, échevin Sport et Santé

Chef de service Jan de Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

A. Attributions générales du service

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- élaboration de la politique sportive communale ;
- rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives ;
- participation au pool cycliste communal en collaboration avec Provelo ;
- mise en place de la gestion technique et administrative des aires de jeux et aires de jeux scolaires.

B. Subsidés

Subsidés octroyés par la Commune :

Le service des Sports gère l'octroi de subsidés aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsidés sont octroyés sur base de rapports d'activités renvoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsidés octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subside sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsidés en 2018 les groupements suivants :

	764-332-02
	2018
RRC BOITSFORT	4100
BOITSFORT RUGBY CLUB	18100
RRCB ATHLETISME	2000
ASA ST HUBERT	2000
JIGA SPORT JUDO	2100
SWIMMING CALYPSO	1150
CALYPSO DIVING	750
MANEGE DU POSSIBLE	1095
CTT BOITSFORT	400
PPC ST CLEMENT	300
COYAKI BOITSFORT asbl	245

C. Nouveautés - Évènements de l'année

- Organisation le dimanche 03 septembre 2017, de 10 à 16h, de la troisième édition du « SportS Open Day ». Le but est de faire bouger le plus de personnes possible et de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupements locaux proposent. Pour ce faire, les groupements sportifs ont organisés différentes démonstrations et initiations.

Différentes animations ont été organisées comme un kicker géant, un mur d'escalade, des courses de cuistax, etc.

Il s'agissait d'une activité organisée en étroite collaboration avec l'asbl du Parc Sportif de Watermael-Boitsfort, qui offrait ce jour-là l'accès gratuit à la piscine.

- Prise en charge du dossier administratif introduit par le Royal Racing de Bruxelles dans le cadre de l'organisation des 'Hivernales' (Coin du Balai et Forêt de Soignes) le 4 février 2018.
- Organisation du Mérite Sportif communal, le 25 mai 2018.

Prix de la Sportive communal(e) de l'Année 2018 (saison 2016-2017), remis aux personnes reconnues pour leurs talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur Maël Jones, jeune arbitre au sein du club du RRC de Boitsfort' :

Prix à l'Équipe communale de l'Année 2018 (saison 2016-2017), remis à l'équipe reconnue pour ses talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur l'équipe U17 du club de water-Polo qui a été invaincue dans sa catégorie lors de la saison 2016-2017. En plus du très beau résultat, les jeunes joueurs commencent à intégrer l'équipe première. Au-delà de renforcer la cohésion de l'équipe U17, ils commencent à participer aux succès de l'équipe première qui évolue en 2ème division nationale.

Prix du Club communal de l'année 2018 (saison 2016-2017), remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport chez les jeunes. Nous avons honoré le club du Yamatsuki Karaté qui dispose d'un palmarès impressionnant avec notamment : 97 podiums en 2016/2017 dont 7 podiums en championnat de Belgique et 14 médailles aux championnats internationaux.

Prix du Cerf sportif 2018 (saison 2016-2017). Nous avons souhaité mettre à l'honneur Maurice Weemaels, un fidèle serviteur du club du RRCB, qui a décidé de se retirer après des années de bons et loyaux services.

D. Autres

Pour mémoire et afin de répondre aux nouvelles normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes Aires de Jeux communales et scolaires :

- le service des Sports s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires ;
- gestion technique des aires de jeux ;
- remise en état des différents modules.

Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires. Ce qui a permis de procéder aux réparations et adaptations nécessaires sur les jeux concernés ainsi que sur l'enlèvement de ceux jugés dangereux pour la sécurité des enfants afin de correspondre aux nouvelles normes en vigueur. De ce fait, des jeux dangereux ont été enlevés au Karrenberg, au Colibri, aux Naïades et à la Roseraie.

Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics.

D'autres ont nécessité l'intervention d'un menuisier extérieur. Il s'agit de deux modules de jeux se trouvant à l'école de la Futaie et des Coccinelles.

Les panneaux informatifs des aires de jeux ont été changés selon leurs spécificités en vigueur (horaires et tranches d'âge).

Annuellement, nous complétons les plaines par de nouveaux jeux.

Ainsi, une maisonnette a été installée sur la place Andrée Payfa-Fosséprez. Sur cette même plaine, le siège d'une balançoire a été remplacé. Au niveau de la plaine « Rouge », une cage à grimper a été installée.

- Suite à une demande spécifique de la part de la population du quartier du Floréal, une nouvelle aire de jeux a aussi vu le jour. Au préalable, une convention a été établie entre la commune et la SCL Le Logis-Floréal. Un module multiple ainsi que deux jeux à ressorts individuels ont été installés. L'inauguration de la plaine de jeux a été organisée le 09/07/18 en présence des autorités communales et des représentants de la SCL Le Logis-Floréal.
- De même que deux appareils de « fitness urbain » qui se trouvent au sein de l'aire de jeu Edouard Olivier – Chantilly. L'idée était de permettre aux adultes de se détendre tout en gardant un œil sur leurs enfants jouant dans l'espace qui leur est réservé, situé à un jet de pierre.
- Entretien annuel du terrain de rugby du plateau de la Foresterie sur base des spécificités reprises dans le nouveau cahier des charges.
- Suivi du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives, et tous les 6 mois, adaptation de ce plan afin qu'il corresponde au plus à la réalité administrative (obtention de permis, exécution des marchés, etc.) et en temps réel (est-ce que le subside d'une année sera bien utilisé dans l'année même). Dossiers introduits auprès du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Organisation de différentes réunions avec les groupements sportifs en collaboration avec l'asbl Parc Sportif et ce, dans le cadre du « Sport Pour Tous ».

- Mise à jour de la liste des activités sportives sur la commune, e.a. dans les écoles.
- Gestion administrative des différentes demandes émises par l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls tel que convenu par la convention établie entre la commune et l'asbl.
- Suite à l'autorisation donnée par l'asbl du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

JEUNESSE

Service : Jeunesse

Tel : 02/674.75.22

Fax : 02/674.74.61

E-mail : jeunesse1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, échevin de la Jeunesse

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

A. Attributions générales du Service.

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse et la journée « Place aux Enfants ».

B. Subsidés.

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Ont bénéficié de ces subsides en 2018 :

19^{ème} Unité Christ-Roi FSC, 29^{ème} Unité Saint-Clément FSC, 33^{ème} Unité Saint-Clément GCB, 42^{ème} Unité Floréal GCB, 76^{ème} Unité Les Cerfs de Boitsfort, 124^{ème} Unité Sainte-Croix FSC, le Groupe Honneur, l'Asbl La Passerelle et l'Asbl « Atout Projet ».

C. Evénements de l'année.

- Le Service Jeunesse a organisé et coordonné l'opération « Place aux Enfants » le samedi 21 octobre 2017, visant à faire découvrir le monde des adultes à des enfants de 8 à 12 ans par le biais de différentes visites.
- Il a organisé l'animation de l'aire de jeux du Dries par 2 animateurs durant les vacances d'été, en collaboration étroite avec la Maison de Quartier du Dries. Cette dernière a pris en charge la recherche active d'animateurs (plus d'étudiants) et l'intégration de ceux-ci dans leur programmation. Le service a participé au recrutement, la gestion du matériel d'animation, le contrôle régulier des animateurs et des sites, à des réunions d'évaluation.
- Il a organisé les Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, en assurant le recrutement des animateurs, la gestion du matériel d'animation, des transports, des repas et collations ainsi que les inscriptions des enfants, le suivi des paiements et des remboursements, la clôture administrative (attestations diverses), les rapports avec l'ONE et des réunions

	- Nombre d'enfants: - Nombre de journées inscrites:				- Coordinateurs: (norme = 1 / Centre) - Animateurs:	- Animateurs brevetés: (norme = 1 / 3 anim.)
2010	<u>Le Colibri:</u> - 137 enfants - 1811 journées	<u>Les Mésanges:</u> - 75 enfants - 805 journées	<u>Le stade:</u> - 202 enfants - 2103 journées	<u>TOTAL:</u> - 414 enfants - 4719 journées	- 1 (3 Centres) - 14 à 17 / jour	- 2 à 3 / jour
2011	<u>Les Naïades:</u> - 141 enfants - 1702 journées	<u>La Roseraie:</u> - 116 enfants - 1678 journées	<u>Le Stade:</u> - 208 enfants - 2143 journées	<u>TOTAL:</u> - 465 enfants - 5523 journées	- 2 (3 Centres) - 17 / jour	- 6 à 8 / jour
2012	<u>La Roseraie :</u> - 89 enfants - 1363 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 142 enfants - 1904 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 173 enfants - 1987 journées	<u>TOTAL :</u> - 404 enfants - 5254 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2013	<u>La Roseraie :</u> - 81 enfants - 1339 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 128 enfants - 1837 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 183 enfants - 2072 journées	<u>TOTAL :</u> - 392 enfants - 5248 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 11 / jour
2014	<u>La Roseraie :</u> - 75 enfants - 1312 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 121 enfants - 1575 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 210 enfants - 2173 journées	<u>TOTAL :</u> - 406 enfants - 5060 journées	- 1 (2 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2015	<u>La Roseraie :</u> - 95 enfants - 1380 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 149 enfants - 1900 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 214 enfants - 2190 journées	<u>TOTAL :</u> - 458 enfants - 5470 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 6 à 9 / jour
2016	<u>Les Aigrettes :</u> - 75 enfants - 1087 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 141 enfants - 1755 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 223 enfants - 2211 journées	<u>TOTAL :</u> - 439 enfants - 5053 journées	- 2 à 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 5 à 9 / jour
2017	<u>Les Aigrettes :</u> - 89 enfants - 1242 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 136 enfants - 1787 journées	<u>Le Karrenberg :</u> - 199 enfants - 2239 journées	<u>TOTAL :</u> - 424 enfants - 5268 journées	- 3 (3 Centres) - 16 / jour	- 4 à 8 / jour
2018	<u>Les Mésanges :</u> - 96 enfants - 1396 journées	<u>La Sapinière :</u> - 153 enfants - 1959 journées	<u>Les Cèdres :</u> - 212 enfants - 2431 journées	<u>TOTAL :</u> - 461 enfants - 5786 journées	- 2 (2 Centres) - 16 / jour	- 4 à 10 / jour

Il est à noter qu'en 2012, pour des raisons d'organisation, le groupe des 6-12 ans (Le Karrenberg) est passé de maximum 60 enfants à maximum 48 enfants/jour et les groupes des 2 ½-5 ans ont été séparés en 2 groupes d'âge : 2 1/2-3 ans (La Roseraie) et 4-5 ans (Les Cèdres). La proportion estimée à 50/50 s'avère de 40/60.

En 2013, le groupe des 6-12 ans a été scindé en 2 groupes d'âge : 6-9 ans et 10-12 ans. De manière à atteindre à nouveau les 60 enfants maximum tout en respectant la nouvelle organisation établie en 2012.

En 2014, afin de mieux équilibrer les inscriptions, la répartition des enfants de 6-12 ans a été remaniée en 6-8 ans et 9-12 ans.

- En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été.

	Nombre de transports pris en charge :
2010	27
2011	24
2012	16
2013	25

2014	32
2015	30
2016	33
2017	28
2018	29

- Il a été l'intermédiaire entre les Maisons de Quartier et différents clubs sportifs de la commune pour organiser l'opération « Eté-Jeunesse », visant à offrir des stages gratuits aux enfants.

	Nombre de stages organisés :
2010	1
2011	4
2012	3
2013	5
2014	6
2015	7
2016	4
2017	4
2018	5

- Il a participé aux réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA (Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort).
- Il a participé aux réunions du « Réseau 12-26 » qui réunit la Maison des Jeunes, les 2 maisons de quartier, les bibliothèques jeunesse et La Vénérerie (prise en charge de la rédaction du PV et diffusion du programme commun). Ce réseau vise à permettre une collaboration entre personnes de terrain pour coordonner activités et projets, par et pour les 12-26 ans de Watermael-Boitsfort, ainsi qu'à faciliter l'accès aux différents services (visibilité).

4.7. ACTION SOCIALE

VIE SOCIALE

Tel : 02/676.16.27
Courriel : vie.sociale1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : - Anne DEPUYDT, Echevine de la Petite Enfance
- Cécile VAN HECKE, Echevine de la Vie sociale
Chef de service : Paul Fine / Pascale de Harlez
Nombre d'agents (équivalent temps plein) :
- Chef de service : 1,00
- Service Social : 4,00
- Petite enfance : - Service des accueillantes conventionnées :
- personnel administratif : 2,00
- accueillantes et co-accueillantes : 9,00
- Crèches :
- « A. Gilson » : 14,75
- « Les Roitelets » : 18,60

Depuis juillet 2014, le service de la Vie sociale est installé dans le bâtiment « la Source » drève du Duc, 2.

Attributions générales du service

1. PETITE ENFANCE

A. Crèches

L'Administration communale gère deux crèches :

- ❑ Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344

Cette crèche peut héberger 41 enfants :

- 10 enfants de 0 à 12 mois
- 15 enfants de 12 à 24 mois
- 16 enfants de 24 à 36 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «A. Gilson» qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
septembre 2017	580	529	774	625
octobre	540	583	772	709
novembre	453	540	633	524
décembre	395	525	539	402
janvier 2018	662	638	790	653
février	595	715	750	700
mars	744	798	805	859
avril	604	584	794	703
mai	680	762	710	663
juin	743	749	735	877
juillet	372	488	454	575
août	411	522	456	384
TOTAL	6779	7433	8212	7674

Moyenne de fréquentation mensuelle :

2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
564.9	619	684	639	625

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2017	62,94 %
4 ^{ème} trimestre 2017	76,91 %
1 ^{er} trimestre 2018	86.85 %
2 ^{ème} trimestre 2018	89,50 %

❑ **Crèche « Les Roitelets »** - Rue du Roitelet, 7-15

Depuis le 1/10/2008, la crèche accueille 51 enfants, soit :

- 15 enfants de 0 à 14 mois
- 11 enfants de 15 à 20 mois
- 25 enfants de plus de 20 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «Les Roitelets » qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
septembre 2017	899	713	927	807
octobre	1072	913	891	948
novembre	892	776	743	781
décembre	660	613	614	496
janvier 2018	820	739	826	875
février	790	896	920	884
mars	866	1002	999	1007
avril	740	711	949	800
mai	914	939	868	787
juin	1041	1045	967	1042
juillet	651	488	551	683
août	638	522	659	524
TOTAL	9983	9357	9914	9634

Moyenne de fréquentation mensuelle :

2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
832	779	826	803	743

Taux d'occupation (en %) :

(fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2017	75,57 %
4 ^{ème} trimestre 2017	91.56 %
1 ^{er} trimestre 2018	86,39 %
2 ^{ème} trimestre 2018	90.93 %

❑ Projet d'une nouvelle crèche «Archiducs» - Square des Archiducs

L'administration communale a répondu à l'appel public à projets lancé le 9 mai 2014 par L'O.N.E., conjointement avec la Cocof. Celui-ci comprenait :

- L'appel à projets pour le volet 2 de la programmation 2014-2018 de l'O.N.E. qui porte sur le subventionnement, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans sur la période 2015-2018 ;
- L'appel à projets 2014 de la Commission communautaire française visant à la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans, en Région de Bruxelles-Capitale via un financement en infrastructure.

Le 7 octobre 2014, elle a introduit auprès de l'O.N.E. et de la C.O.C.O.F. son projet de création d'une nouvelle crèche « Archiducs » d'une capacité de 46 places et dont l'ouverture était prévue dans le courant du 3ème trimestre 2018.

Le 14 janvier 2015, l'O.N.E. a informé l'administration communale de sa décision de retenir le projet et a demandé de lui transmettre, à partir de juin 2015, un rapport trimestriel d'avancement du projet. Ces rapports mentionnaient les éléments suivants :

- L'accord de principe pour le subsidie infrastructure a été octroyé par la C.O.C.O.F. le 4/12/2014 ;
- Le permis d'environnement a été obtenu le 6/03/2015 ;
- Le permis d'urbanisme introduit à la Région par la S.L.R.B le 27/10/2014 a été octroyé par la Région le 24 décembre 2015.
- Le dossier d'avant-projet pour la construction, l'équipement et le 1^{er} ameublement a été transmis à la Cocof le 30/03/2016.
- Une demande de subventionnement complémentaire pour la partie construction-CASCO a été introduite à la Cocof le 14/06/2016.

Le 12/07/2017, la Cocof transmettait à l'administration communale l'accord de principe sur la demande de subvention pour la construction CASCO de la crèche.

Etant donné le retard dans l'octroi du permis d'urbanisme et le planning de la SLRB qui fixe l'ouverture de la future crèche en mai 2019, deux demandes de report au 2^{ème} trimestre 2019 de la date d'opérationnalité pour raison de force majeure ont été introduites à l'O.N.E. les 16/12/2015 et le 15 juin 2016.

Le 14/09/2016, un justificatif établi par la SLRB a été transmis à l'O.N.E. qui donnait son accord, le 5/10/2016, sur le report de la date d'opérationnalité du projet dans le courant du 2^{ème} trimestre 2019 et sur la reconnaissance d'un cas de force majeure exonérant la commune de toute responsabilité dans le report du projet.

2018, le projet est en cours de construction, la future crèche des Archiducs devrait pouvoir ouvrir ses portes au troisième trimestre 2019.

B. Enfants en garde chez les « Accueillantes Conventionnées »

Le service de la Vie Sociale a mis sur pied un service d'« Accueillantes d'enfants conventionnées » agréé par l'ONE qui fonctionne très bien. Il comprend actuellement :

- **5 accueillantes en activité** qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants âgés de moins de trois ans à temps plein. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément ;
- **2 accueillantes inactives actuellement** pour raisons médicales ;
- **2 co-accueillantes** qui gardent 5 enfants maximum. Depuis le 12/02/2014, un local de co-accueil a été mis en place dans un appartement de la Régie foncière situé au 20, rue du Martin-Pêcheur.

Suite à l'arrêt des deux anciennes co-accueillantes (en décembre 2016 et en mai 2017), deux nouvelles co-accueillantes ont débuté l'accueil des enfants en août 2017.

Durant l'année 2016/2017, les accueillantes ont accueilli en moyenne **30 enfants par mois**.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- d'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- de l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation au niveau de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre

une formation en cours d'emploi. Les accueillantes offriront aux enfants une cellule d'accueil chaleureuse et rassurante.

L'assistante sociale du service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Elle assure l'encadrement des accueillantes sur le terrain et organise un espace rencontre hebdomadaire, en collaboration avec l'accueillante volante.

Elle met parents et accueillantes en contact. Le service de la Vie Sociale s'occupe de l'aspect financier (redevances des parents et paiements aux accueillantes).

L'accueillante bénéficie, depuis avril 2003, d'un statut qui lui assure une protection sociale. Elle reçoit une indemnité variable en fonction de la fréquentation des enfants.

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité du service des accueillantes conventionnées qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

MOIS/ANNEES	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
septembre 2016	560	572	499	518
octobre	571	558	579	593
novembre	521	398	455	513
décembre	351	409	427	400
janvier 2017	448	561	472	521
février	517	547	408	520
mars	541	594	530	503
avril	358	644	428	432
mai	505	557	472	481
juin	393	592	567	507
juillet	245	399	396	367
août	203	340	287	271
TOTAL	5.213	6.171	5.520	5.626

Moyenne des fréquentations mensuelles :

2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
434	514	460	469

C. Vaccination antipoliomyélitique

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu **142 certificats** de vaccination durant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

2. VIE SOCIALE

A. Service d'accueil, d'information et d'orientation

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille le public du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

De plus, une permanence sociale est organisée tous les mercredis de 8h30 à 11h30 par l'assistante sociale (avec une fréquentation variant de 3 à 15 personnes par permanence).

Des visites à domicile sont effectuées quotidiennement pour accompagner les personnes se trouvant dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, maisons de repos, etc...

Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (coordination sociale, commission 3^{ème} âge, commission petite enfance, commission réseau, groupes de réflexions). Ce travail de réseau est particulièrement important pour non seulement la bonne connaissance du réseau social à Watermael-Boitsfort, mais également pour la collaboration entre intervenants.

L'assistante sociale participe également aux comités-santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

L'assistante sociale fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Elle participe activement aux réunions mensuelles. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, etc...

L'assistante sociale effectue des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution.

Lorsque la situation le nécessite, l'assistante sociale met en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes handicapées ou fragilisées en demande ou à la demande d'institutions (aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...).

Il accompagne les personnes âgées dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un parent. Il informe également sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer. Il a participé à la mise en place et à l'activation du plan canicule pour l'été 2018.

L'assistante sociale se charge de faire compléter les déclarations d'imposition personnes physiques pour les habitants de Watermael-Boitsfort ne pouvant plus se déplacer à la permanence du SPF Finances. Pour l'année 2017-2018, le service a aidé 12 personnes dont 6 personnes de la Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort.

B. Projet de cohésion sociale

Chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune.

Le jeudi 14 décembre 2017, environ 200 seniors, dont une trentaine de résidents de la-Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort ainsi que des bénéficiaires de l'ASBL Vivre chez Soi, étaient présents à cette occasion.

Grâce à ses chauffeurs bénévoles, la Centrale des Moins Mobiles a organisé le transport des personnes ayant des problèmes de mobilité afin qu'ils puissent profiter d'un Noël partagé.

Le service prête une attention particulière aux seniors de la commune en mettant en place des projets de collaboration avec divers partenaires afin de lutter contre leur isolement.

La coordination du CPAS a créé un « comité alimentation » afin de trouver des réponses à une grande précarité grandissante, en synergie avec les Maisons de quartier et les services sociaux de la Commune.

Le service social soutient les repas sociaux de l'Asbl « Zonienzorg » à destination des personnes fragilisées en proposant le transport des personnes si nécessaire.

Le service a également concrétisé la réalisation d'un Guide des seniors de Watermael-Boitsfort, organisé par thématique (transport, santé, loisirs, ..). Nous mettons 3000 exemplaires à disposition des habitants de Watermael-Boitsfort, ainsi qu'une version téléchargeable sur le site communal. Ce guide est un outil essayant de répondre aux questions faisant le quotidien de nos aînés.

Aide aux personnes moins mobiles - Centrale des Moins Mobiles de Watermael-Boitsfort

Il s'agit d'un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants ayant des difficultés de mobilité.

Son but est d'offrir des possibilités de transport afin de leur permettre de sortir d'un certain isolement social.

Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale ou amicale.

La CMM est assurée par une responsable, deux bénévoles administratives (le mercredi et vendredi matin) et une personne handicapée en CAP subsidiée par le PHARE (depuis novembre 2017).

La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l'isolement social, déplacement financièrement démocratique, aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants.

La demande de déplacement permet aussi de détecter d'autres situations difficiles et de les relayer vers les services adéquats.

Le service CMM travaille donc en lien avec le réseau d'aide existant dans la commune.

Une collaboration avec l'Asbl Vivre Chez Soi a été mise en place depuis juin 2017. La CMM aide au transport dans le cadre des activités organisées pour les bénéficiaires de Vivre Chez Soi. Le lundi après-midi, de 1 à 3 chauffeurs volontaires se rendent au domicile des membres afin de les conduire aux activités (restaurant, Maison Haute, Woluwe Shopping). Il est proposé aux chauffeurs volontaires de participer à l'activité s'ils le souhaitent.

Un chauffeur volontaire de la CMM a accompagné et effectué des trajets des bénéficiaires dans le cadre d'un séjour à la mer organisé du 21/5/2018 au 23/5/2018.

Bilan chiffré : Premier trajet effectué le 19 juin 2015

	2018 De septembre 2017 à août 2018	2017 De septembre 2016 à août 2017	2016 De septembre 2015 à août 2016
Nombres de membres	140	130	110
Nombre de chauffeurs	13	11	11
Nombre de trajets	2922	2282	1707
Nombre de km	20912	15385	10552

Evolution des trajets du 1/9/2017 au 31/8/2018

	Nbre de trajets	Nbre de km
Septembre 2017	252	1825
Octobre 2017	264	2351
Novembre 2017	278	1840
Décembre 2017	224	1659
Janvier 2018	238	1893
Février 2018	210	1434
Mars 2018	252	1350
Avril 2018	247	1875
Mai 2018	239	2407
Juin 2018	244	1834
Juillet 2018	217	1002
Août 2018	257	1442

- **Profil des membres :**
La majorité des membres a entre 60 et 89 ans.
- **Profil des chauffeurs**
L'âge de nos chauffeurs varie entre 45 ans et 83 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 demandeur d'emploi, 4 personnes en invalidité, 6 personnes pensionnées
Un de nos chauffeurs est lui-même PMR.

Une réunion team building «Coup de Food » avec les chauffeurs volontaires a été organisée le 19 juin 2018 pour fêter le troisième anniversaire. Celle-ci a permis de mieux faire connaissance dans un cadre différent et d'échanger sur les expériences au sein de la CMM

La CMM de Watermael-Boitsfort a participé à la réunion annuelle du 5 juin 2018 organisée par Taxistop à Lessines avec les centrales francophones de Belgique. Celle-ci permet d'améliorer le fonctionnement de la Centrale et de la développer au mieux.

La responsable de la CMM participe ponctuellement aux réunions du Réseau « VolontariAS de la Plateforme du Volontariat (Action sociale) afin d'échanger et de se mettre au courant de l'évolution du statut du volontaire.

Cours de Cuisine «Goodfood»(Projet Commune Agenda 21/CPAS)

Le service a collaboré à l'organisation du projet « Cours de cuisine et Teambuilding» Coup de Food I et II».

Des cours de cuisine gratuits durables et de saison destinés au public ont été proposés durant une semaine d'avril 2018 (midi et soir) ainsi que des demi-journées « teambuilding » à destination du personnel de l'administration et du CPAS. Une attention particulière a été portée afin de toucher et de mixer tous les publics de la commune. (public CPAS/Service social et autres habitants).

C. Personnel communal

Le service social a comme mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

Durant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé environ 32 membres du personnel à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

Prêts sociaux et dons

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie. 2 prêts sociaux ont été octroyés entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018.

Il prévoit également l'octroi de dons pour les agents communaux atteints d'une maladie grave et de longue durée. Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire théorique de l'agent hors primes et ses indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. Aucun don n'a été octroyé entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018.

Mise à la pension

Le service social a aidé administrativement 4 membres du personnel entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018 à effectuer les démarches pour leur mise à la pension du secteur public et salarié.

De plus, l'assistante sociale collabore fréquemment dans la constitution des dossiers avec l'assistante sociale de l'ORPSS qui effectue une permanence une fois par mois à la Commune pour les employés communaux.

D. Avantages sociaux accordés par l'administration communale

Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

Cet avantage concerne les personnes handicapées en possession :

- d'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale.
- d'une attestation de reconnaissance de la qualité de BIM délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

2017/2018	2016/2017	2015/2016
22 interventions 654,50€	23 interventions 684,25 €	22 interventions 654,50 €

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

Chèques-taxi

La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun.

L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Il règle également le nombre de chèques-taxi délivrés par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois).

La contribution communale (50 % ou 100 % de la valeur du chèque) est calculée sur base des revenus des bénéficiaires.

Le service de la Vie Sociale livre les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Nombre de bénéficiaires	26	24	32
Nombre de chèques-taxi attribués (valeur 5,00 €)	1.088	1.205	1.352
Intervention des bénéficiaires	1.402,50 €	1.607,50 €	1.610 €
Intervention communale	4.037,50 €	4.407,50 €	5.150 €

E. Démarches administratives - Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale accueille, conseille et oriente les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SFP et aide à compléter les formulaires de demande de pension si nécessaire. Pour les personnes à mobilité réduite, un rendez-vous peut être pris à domicile.

Le service de la Vie Sociale doit régulièrement intervenir auprès du SPF ou de l'INASTI pour résoudre les problèmes inhérents aux dossiers de pension.

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés auprès du SPF :

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	21	30	32
Pension de survie	6	5	7
Révisions	0	1	1

TOTAL	27	36	40
--------------	-----------	-----------	-----------

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs indépendants auprès de l'I.N.A.S.T.I. :

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	8	11	10
Pension de survie	2	-	-
Révisions	-	-	-
TOTAL	10	11	10

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès de l'O.N.P.:

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Demandes GRAPA	18	25	21

Accompagnement et suivi après l'introduction dans la constitution des dossiers pension

La personne gérant les pensions a conseillé et accompagné 37 personnes dans la constitution du dossier de pension/survie/grapa.

Des rendez-vous à domicile sont organisés en cas de nécessité ce qui permet souvent de mettre d'autres aides nécessaires en place.

Dossiers de personnes handicapées

Le service de la Vie Sociale accueille, conseille et oriente les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SPF et aide à compléter les formulaires de demande de pension si nécessaire. Pour les personnes à mobilité réduite, un rendez-vous peut être pris à domicile.

Le service de la Vie Sociale doit régulièrement intervenir auprès du SPF ou de l'INASTI pour résoudre les problèmes inhérents aux dossiers de pension.

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés auprès du SPF :

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	21	30	32

Pension de survie	6	5	7
Révisions	0	1	1
TOTAL	27	36	40

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs indépendants auprès de l'I.N.A.S.T.I. :

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Pension de retraite	8	11	10
Pension de survie	2	-	-
Révisions	-	-	-
TOTAL	10	11	10

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès de l'O.N.P.:

	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Demandes GRAPA	18	25	21

Accompagnement et suivi après l'introduction dans la constitution des dossiers pension

La personne gérant les pensions a conseillé et accompagné 37 personnes dans la constitution du dossier de pension/survie/grapa.

Des rendez-vous à domicile sont organisés en cas de nécessité ce qui permet souvent de mettre d'autres aides nécessaires en place.

Travail à temps partiel

*Du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, le service de la Vie Sociale a accueilli **325 personnes** pour valider leurs formulaires C3 de travailleur à temps partiel.*

Distinctions honorifiques

7 demandes de « Distinctions honorifiques » ont été examinées et transmises aux départements ministériels pour 2017/2018. 13 demandes avaient été transmises pour l'année 2016/2017.

F. Vie sociale de la commune - Organisation de réceptions et d'événements communaux

Le service de la Vie Sociale organise et met à disposition le matériel (verres, tasses) et les boissons (vin, jus de fruits, eaux, café..) pour les diverses réceptions, réunions et formations

organisées par les différents services de l'administration communale : 90 événements durant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018). Il organise le transport avec le service des Travaux publics pour les événements de plus de 50 personnes et l'engagement du personnel utile aux réceptions si nécessaire.

Il gère les marchés et commandes avec les différents fournisseurs et assure la gestion du stock

D'autre part, il assure également le service floral lors d'événements organisés par l'administration communale tels que :

- ❑ Commémorations patriotiques : Trois cérémonies patriotiques ont été organisées en 2017/2018
 - ✓ Cérémonie patriotique - Armistice du 11 novembre 2017,
 - ✓ Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1^{er}, le 17 février 2018.
 - ✓ Cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre 40-45, le 8 mai 2018,
- ❑ Décorations florale hebdomadaire de la salle du Conseil,
- ❑ Commande de fleurs, bouquets, couronnes pour événements ponctuels.
- ❑ Fête du personnel : Chaque année, au mois de janvier, il organise la fête du personnel communal dans les salons de la Maison Haute. Environ 280 personnes étaient présentes le vendredi 12 janvier 2018.

G. Subsidés

Des subsides sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé au moyen d'un « formulaire de renseignements dans le cadre du contrôle et de la demande de subside » établi en collaboration avec les services culture, sport, jeunesse. Il leur est demandé de joindre à ce formulaire leur dernier rapport d'activité et les comptes s'y rapportant, ainsi que leur programme d'activités et leurs projets.

Répartition des subsides :

Nom de l'asbl subsidiée	Subsidés 2015	Subsidés 2016	Subsidés 2017
Croix Rouge - Section Watermael-Boitsfort	500 €	500 €	500€
Consultation O.N.E. «Trois Tilleuls»	500 €	500 €	500€
asbl «Jamais Eux Sans Toi»	1075 €	1075 €	1075€
Coordination locale drogue - Bruxelles (hors commune)	-	-	-
«Ligue des Familles» - Section Watermael-Boitsfort	275 €	275 €	275€
asbl «Les P'tits Créatifs»	-	-	-
«Information et Planning Familial»	800 €	800 €	800€
«Office de Réadaptation Sociale»	175 €	175 €	175€
asbl «Service de Santé Mentale»	700 €	700 €	700€
asbl « Espace Rencontre »	650 €	650 €	650€
Réseau Santé de Watermael-Boitsfort	-	-	-
asbl «Arc-En-Ciel»	-	-	-

asbl «Le Bateau Ivre»	300 €	300 €	300€
asbl «La Lune pour Rêver»	325 €	325 €	325€
vzw «Zoniënzorg»	700 €	700 €	700€
Asbl « La Maison du Bonheur »	300 €	300 €	300€
Asbl « Pensionnat Henri Jaspar »	300 €	300 €	300€
Total	6.600 €	6.600 €	6.600€

Un subside exceptionnel a également été octroyé à la Croix Rouge - section locale de Watermael-Boitsfort afin de les aider à assumer les charges, à raison de 1000 € par an.

4.8. URBANISME, MOBILITE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIENE

URBANISME

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Mail : urbanisme1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9,1 (secrétariat commun Urbanisme - Environnement - Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS URBANISME

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

Actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis*, fenêtres de toitures*, enduits, peintures ...) ; travaux intérieurs ; abris de jardin* ; aménagements de jardins; terrasses), abattages d'arbres*... (* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale)

Contrôle des actes et travaux effectués (conformité aux permis d'urbanisme)

Constatation des infractions

Cadastre (transmission au Ministère des Finances)

Recherche d'archives (permis, autorisations et plans d'immeubles)

Etude de plans d'aménagements urbanistiques

Etude de projets d'aménagements d'espaces publics

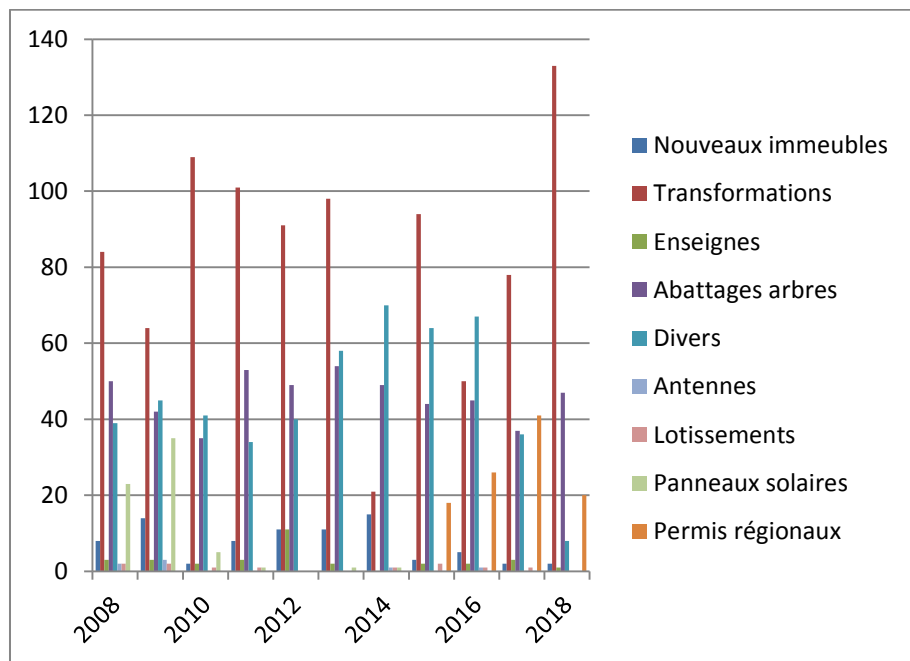
Organisation de soirées d'information thématiques

1. PERMIS D'URBANISME

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **191** permis d'urbanisme (exercice précédent: 170) répartis comme suit :

- **002** permis relatifs à des nouveaux immeubles (002)
- **078** permis relatifs à des transformations (078)
- **003** permis relatifs à des enseignes (003)
- **037** permis relatifs à des abattages d'arbres (037)
- **036** permis divers (036)
- **000** permis relatifs à des antennes (000)



* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **001** permis de lotir (exercice précédent : 001).

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **001** procès-verbal de constat d'infraction (002).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **003** procès-verbaux de constat d'infraction (003) et **000** constats de fin d'infraction (000).

Les renseignements urbanistiques ont conduit à la régularisation de **036** biens non conformes (012).

La Commission de concertation s'est réunie à **015** reprises (014) et a procédé à l'examen de **109** dossiers dont **102** soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions du plan régional d'affectation du sol (129).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **009** refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 009) et **001** refus de permis de lotir (exercice précédent : 000).

Le Fonctionnaire délégué a délivré **020** permis d'urbanisme (041) et **001** refus de permis d'urbanisme.

2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

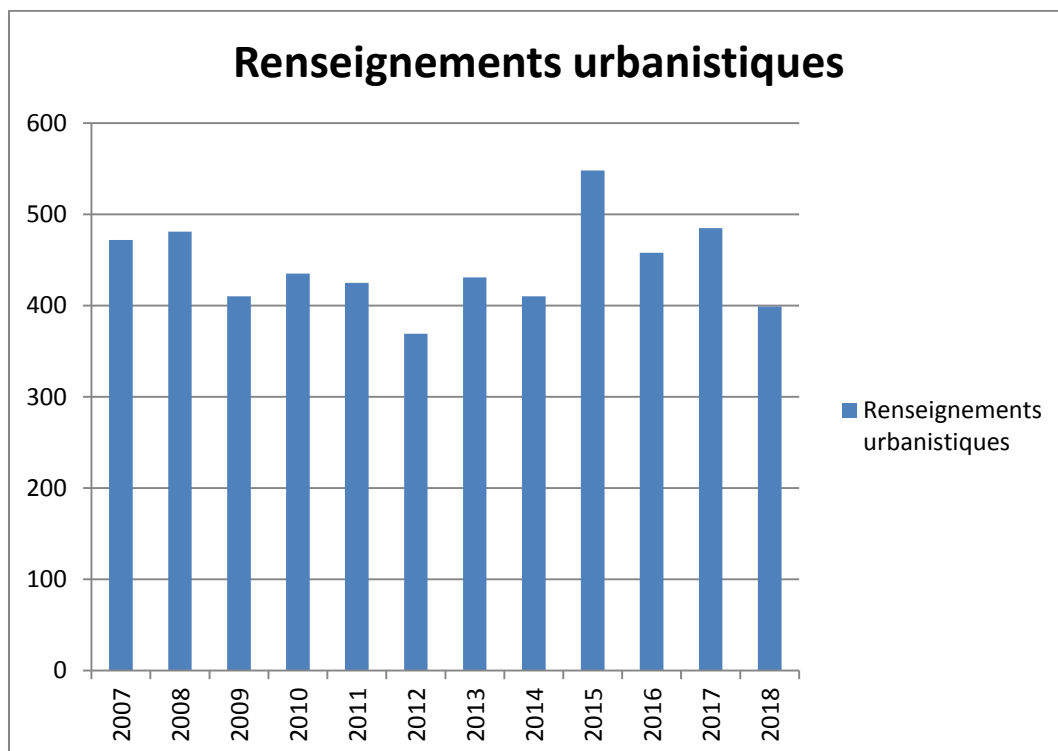
- Accueil et renseignements au public

L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis, mardis et mercredis matin (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet

- Renseignements aux notaires

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à **399** demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 485)

- Rédaction de courriers



3. HEBERGEMENT TOURISTIQUE

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Délivrance d'attestation de conformité
- Rédaction de courriers

- **007** attestations de conformité (001)

4. PLANIFICATION

- Plan Régional d'Affectation du Sol. Modification.
Enquête publique
Règlement Régional d'Affectation du Sol. Modification
Enquête publique
- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs »
Etude en cours
- Règlement communal d'urbanisme (révision)
Etude en cours

- Plan d'Aménagement Directeur Herrmann-Debroux (Delta)
Participation aux réunions du comité d'accompagnement
- Etude du réaménagement de la place E. Keym
Etude en cours
- Etude d'implantation d'une agora sportive avenue G. Benoidt
Demande de permis d'urbanisme
- Etude d'implantation d'un arbre commémoratif des cérémonies du 11 novembre dans la cité-jardin Floréal en collaboration avec le service régional de la Direction des Monuments et des Sites

5. DIVERS

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux ou à des abattages d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Supervision de la mise en œuvre des installations d'éclairage public dans le cadre du plan lumière communal en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » - « NOVA 5.0 » et mise en place de l'application et de ses développements

6. Nouveautés - Evénements de l'année

- Approbation du plan d'alignement des voiries de la cité-jardin « Le Logis »
- Réalisation de logements « Archiducs Sud » dans le cadre du « Plan Logement régional » (Action N°38 - Agenda 21) et du « Plan Logement communal »
- Poursuite de la mise en œuvre du permis d'urbanisme relatif à l'aménagement d'une zone 30 dans la cité-jardin « Le Logis »
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme pour l'aménagement de la chaussée de La Hulpe
- Poursuite de la mise en œuvre du processus participatif pour le réaménagement de la place E. Keym
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme pour le placement d'une installation d'éclairage public spécifique pour l'accès au plateau de la Foresterie
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme pour le placement de panneaux d'affichage de quartier
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme pour le placement d'un panneau d'affichage d'une phrase poétique

ENVIRONNEMENT

Tel : 02/674.74.34

Fax : 02/674.74.25

environnement 1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3 (2 x ½ partagés avec Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS ENVIRONNEMENT

Accueil - Renseignements divers - Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :

exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)

Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

Inspection des installations classées

Constataction des infractions

Promotion du compostage individuel et de quartier

Organisation de soirées d'information thématiques

1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

02 Permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : (02)

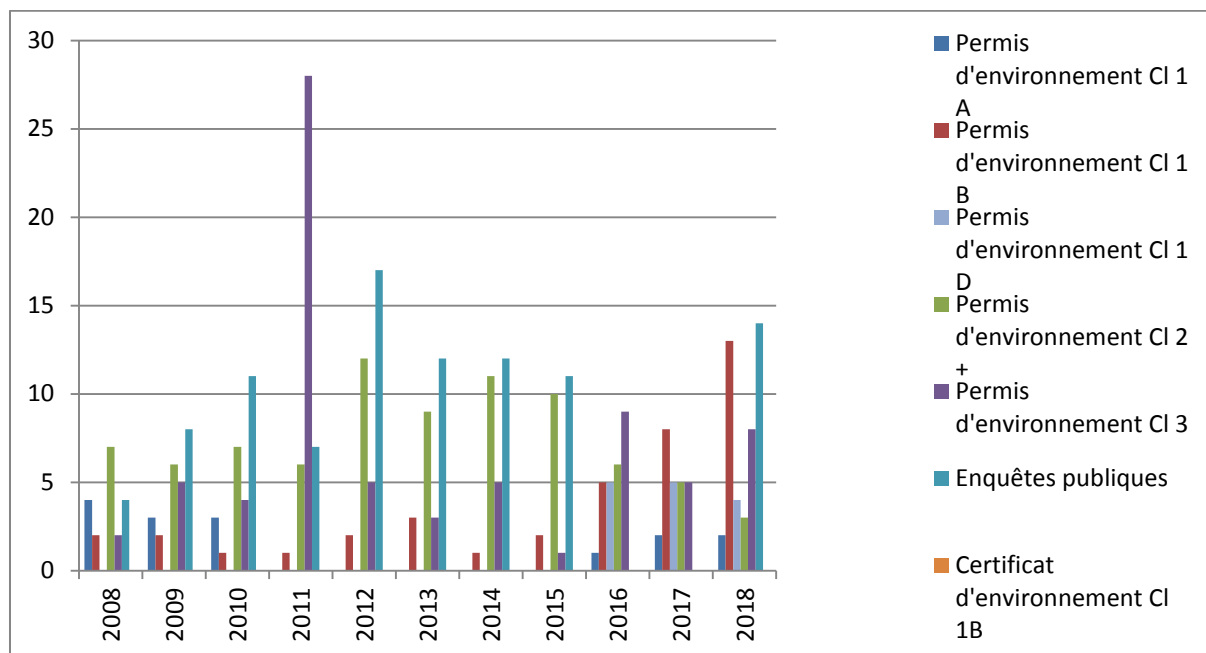
13 Permis d'environnement classe 1B (08)

04 Permis d'environnement classe 1D (05)

03 Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (05)

08 Permis d'environnement classe 3 (05)

00 Certificat d'environnement classe 1B (00)



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Echevins ont dressé **00** procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : 00). **04** avertissements ont été envoyés à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (02).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers 14 enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : 14).

2. PLAINTES ENVIRONNEMENT

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de **06** dossiers de plainte (06).

3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997)
- Suivi de l'opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi - ouverture de composts de quartier
- Eco-label Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. : suivi - maintien de la 2^{ème} étoile pour le site administratif (Gouvernance - Agenda 21)
- Economie d'énergie dans les bâtiments communaux : suivi (Action N° 10 - Agenda 21)
- Organisation de la « Donnerie » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Organisation des « Repair café » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Fin de l'opération « GiveKot » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre des cours de cuisine dans le cadre des actions régionales Good Food
- Mise en œuvre des ateliers dans le cadre des actions régionales Zéro Déchet

- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien Etre Animal
- Placement de nichoirs à oiseaux en partenariat avec la Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort

4. DIVERS

- Réunions relatives au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM », « NOVA 5.0 » volet environnement
- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention - Autorisations ; bruit lié au transport, développement durable, infractions permis d'environnement, Eco-Label, Ordonnance Sol, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS)
- Rencontre concertation inter-réseaux - Agenda 21
- Participation à la coordination sociale dans le cadre de l'Agenda 21
- Réflexion sur le devenir des Agendas 21 en Région de Bruxelles-Capitale
- Mise en application de la législation « PICPOL »
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe (suivi)
- Stratégie alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale : Good Food
- Economie circulaire en Région de Bruxelles-Capitale : Zéro Déchets
- Politique du Bien-Etre Animal : réunions à Bruxelles Environnement
- Plan Bruit (QUIET BRUSSELS) de la Région de Bruxelles-Capitale : ateliers préparatoires à l'élaboration du projet de Plan (BE-BRULOCALIS)
- Chantier RER « porte-caténaire » : réunions de chantier, visite de terrain
- Parc Tercoigne : cession à Bruxelles Environnement (visites de terrain - lancement de la procédure administrative)

5. Nouveautés - Evénements de l'année

- Mise en œuvre des mesures Natura 2000 du permis d'environnement « Plateau de la Foresterie » (suite)
- Réaménagement des plantations d'arbres d'alignement du Berensheide, avenue des Naiïades, avenue des Nymphes en partie (étude de terrain avec l'Administration régionale du Patrimoine et de l'Urbanisme)
- Participation à la Fête de l'environnement 2017
- Organisation de la « Donnerie » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Organisation des « Repair café » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre du projet « Watermael-Boitsfort, commune équitable » (Action N° 47 - Agenda 21) - suite
- Participation aux soirées « Cultiver en ville » organisées par la Région
- Participation au processus VILCO (Ville Collaborative) avec Bruxelles Environnement, Brulocalis, Citoyens des Quartiers Durables de Watermael-Boitsfort
- Avis dans le cadre du « Plan déchets » de Bruxelles Environnement
- Participation à l'action régionale de Bruxelles Environnement « Réduction du bruit » (subside « radars préventifs » et « voirie perméable »)

SANTE

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jan VERBEKE, Echevin

Chef de service :

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/2

Attributions générales du service

Sous l'impulsion du nouveau Collège, le nouveau service Santé a vu le jour. Pour ce faire, un 'Comité de la Santé' a été créé. Il a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Réunion du Comité de la Santé, sous la présidence de Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 12.10.2017, 30.11.2017, 08.02.2018, 26.04.2018, 14.06.2018

Le Comité se veut être un service aux habitants.

Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :

- Conférence sur l'euthanasie à destination des médecins ;
 - Obésité, ou de bonnes habitudes alimentaires pour une santé saine ;
 - Parkinson : point-rencontre & atelier culinaire ;
 - Répertoire de la santé ;
 - Carnet de communication à destination des personnes isolées ;
 - Alzheimer : Café-Souvenirs et cours de gymnastique douce...
 - Conférence sur la fin de vie et les soins palliatifs ;
 - Journée mondiale de lutte contre le Sida ;
 - Maladie de Lyme ;
 - L'électro-sensibilité ;
 - Nouvelle procédure pour la demande d'allocations pour les personnes handicapées...
- Actions Santé : en attirant le regard par des calicots, la Commune a mis l'accent sur les journées suivantes :
 - 25 octobre 2017 : Projection du film « La langue de ma mère » dans le cadre de la journée mondiale des AVC + distribution d'un flyer reprenant les signes avant-coureurs aux participants.
 - 1^{er} décembre 2017 : journée mondiale Sida, e.a. un très grand calicot sur la Maison communale (voir ci-contre) ;
 - 07 février 2018 : organisation d'une conférence éducative sur la *prévention du cancer* organisée à la gare de Watermael et animée par Jean-Benoît Burrion, médecin spécialiste à l'Institut Jules Bordet ;
 - 27 mars 2018 : conférence sur *la vente viagère* organisée à la gare de Watermael et animée par Maître Sophie Maquet (Fednot), Marie-Noël De Munter (Immo Viager) et Philippe Verdonck (Viah)

- 25 avril 2018 : conférence sur *l'euthanasie* organisée à la Maison Haute et animée par Dominique Lossignol, spécialiste en médecine interne, soins palliatifs et traitement de la douleur, formation EOL et Gabriel Ringlet pour l'aspect humain et philosophique ;
 - 03 mai 2018 : conférence sur les *droits du patient* organisée à la gare de Watermael et animée par le Docteur Didier Piquard, médecin généraliste à l'ULB
 - 31 mai 2018 : organisation d'une conférence en présence des directions d'écoles du territoire ainsi que plusieurs échevins sur la bonne alimentation dans les écoles, animée par une diététicienne (voir ci-contre pour plus de détails) ;
 - 31 mai 2018 : organisation d'une conférence sur le tabagisme animée par Martial Bodo, tabacologue à l'Institut Bordet pour le personnel communal ;
 - 27 juin 2018 : ateliers « Nutrition » dispensés par des nutritionnistes certifiés du Cerdan aux élèves de 6èmes primaires à l'occasion de « la coupe du monde des 6èmes » au Stade des Trois Tilleuls.
- Animations Santé :
 1. **Alzheimer :**
 - a) **Café-Souvenirs Alzheimer**, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'une ergothérapeute.
Dates : 12.09.2017, 10.10.2017, 14.11.2017, 12.12.2017, 09.01.2018, 13.02.2018, 13.03.2018, 10.04.2018, 08.05.2018, 12.06.2018.
Afin de bénéficier de l'aide spécialisée d'une ergothérapeute, une convention a été signée pour une durée de 3 ans avec l'asbl Alzheimer Belgique.
 - b) **Rendez-vous Psychomotricité**, tous les quatrièmes mardis du mois, entre 14h et 16h à la gare de Watermael. Toujours dans le cadre du subside de la Fondation Roi Baudouin dans le dossier Alzheimer, volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
Dates : 26.09.2017, 24.10.2017, 28.11.2017, 23.01.2018, 27.02.2018, 27.03.2018, 24.04.2018, 22.05.2018, 26.06.2018.
Une nouvelle convention prendra effet le 1er octobre 2018 et sera conclue pour une durée déterminée de 3 ans, sans tacite reconduction.
 2. **Parkinson :**

Point-rencontre, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 11h et 13h, à la gare de Watermael, animé par des membres de l'Association Parkinson asbl et du groupe de parole et de soutien On bouge avec Parkinson
Dates : 12.09.2017, 10.10.2017, 14.11.2017, 12.12.2017, 09.01.2018, 13.02.2018, 13.03.2018, 10.04.2018, 08.05.2018, 12.06.2018.
En date du 04/07/18, l'association Parkinson nous a fait part de son souhait de ne pas réitérer la demande d'occupation de la gare pour cause de réorganisation de l'antenne.
 3. **Journée de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre 2017.** Mise en place d'un stand d'information et organisation d'une exposition-témoignage sur la maladie, au Shopping Keym. Action en collaboration avec la plate-forme Prévention Sida et le Planning Familial. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit nœud rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison communale.
 4. **ASBL Similes**
Tous les 4èmes mardi du mois, à partir de septembre, de 17h à 19h en la gare de Watermael.

Similes épaula les familles et les patients atteints notamment de schizophrénie, troubles bipolaires, dépression, T.O.C, ... dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux, en œuvrant notamment en faveur de l'amélioration des mesures sociales.

L'ASBL a souhaité réitérer sa demande à la rentrée 2018.

5. Projet Good Food dans les écoles

Il est du souhait de l'Echevin de la Santé ainsi que du comité de la Santé de lutter contre l'obésité chez les enfants. De ce fait, le service de la Santé a procédé à un cadastre dans toutes les écoles primaires du territoire (FR + NL) de ce qui était mis en place en matière de bonne alimentation et développement durable.

Suite à ce cadastre, une table ronde a été organisée en présence des différents protagonistes. De cette réunion, il ressort clairement que toutes les écoles, peu importe leur réseau ou leur régime linguistique, sont favorables à conscientiser les enfants - et leurs parents - à une alimentation plus saine, passant par des collations fruit-légume, la soupe et le recours à l'eau comme étant la boisson la plus saine.

Nous souhaitons évidemment inciter l'ensemble des écoles situées sur le territoire de la commune à évoluer vers une collation saine à 10h et l'eau comme boisson de base.

Notre volonté est de donner l'exemple et que nos écoles communales puissent examiner la possibilité d'inclure ces deux projets d'alimentation y compris le volet développement durable (réduction des déchets) dans leur règlement pour l'année scolaire 2018-2019.

- **Edition de flyers :**
- Alzheimer (Cafés-Souvenirs + Rendez-vous Psychomotricité)
- Alzheimer « projet escale » : ce projet répond aux besoins des aidants qui jouent un rôle primordial dans le maintien à domicile de la personne désorientée. L'Escale leur permet de prendre du temps pour eux, d'être soutenus, informés, de retrouver des liens sociaux et une relation positive avec leur proche, ainsi qu'un bien-être personnel. Parallèlement à cela, l'Escale propose des activités adaptées et dédiées à la personne désorientée.

Autres

- Création de calicots 'Santé'.

HYGIENE

Service : Mobilité

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Courriel : urbanisme1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

LES MISSIONS HYGIENE

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de l'Instruction Publique, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public)

Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements

CONTROLES

- Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

DIVERS

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO - rencontre et visite de leurs installations

S.I.P.P.T.

Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail

Tel : 02.674.75.18

Fax : 02.674.75.10

Courriel : dmichaux@wb.irisnet.be

Autorité responsable: Cécile VAN HECKE, Echevine

Chef de service : Dominique Michaux

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement,...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

Dans le cadre de la gestion dynamique des risques :

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...
- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.
- Etre à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

Dans le cadre des relations intra entreprise :

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

Dans le cadre des relations inter entreprise :

Etre le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de

contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

Missions habituelles.

- En matière de sécurité :
 - Analyse de risques
 - Analyse des accidents du travail
 - Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,...
 - Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement,
 - Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés
 - Mise en conformité et entretien des ascenseurs
 - Avis sur équipement de protection individuelle
- En matière de sécurité incendie :
 - Réalisation de plans d'évacuation
 - Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence
 - Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi
 - Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte.
 - Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...
- Obligations administratives :
 - Rapport annuel
 - Plan annuel quinquennal
 - Rapport mensuel
 - Rapports de visite
 - Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques,...)
- En matière la santé du travailleur :
 - Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie
 - Avis sur l'ergonomie du poste de travail
 - Avis sur l'utilisation de produits chimiques
 - Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH
- Dans le cadre de la charge psychosociale :
 - Relations avec les personnes de confiance de l'administration.
 - Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.
- Dans le cadre de l'environnement : (en relation avec le service de l'environnement)
 - Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement.
 - Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol.
 - Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...)

- Mais aussi :
 - Visite des lieux de travail (rapports et suivis)
 - Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi
 - l'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches,),
 - Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles,)
 - Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation

Evénements marquants de l'année

Sécurité au travail :

- (Rem) placement, extension et entretien de centrales d'alarme incendie et intrusion dans les bâtiments communaux : Gare de Watermael, Maison des Jeunes,...
- Analyse des risques dans les services administratifs
- Travail des étudiants : Evaluation des travailleurs étudiant.
- Amiante : suivi inventaire amiante.
- Analyse de risques et mise en conformité ascenseurs + inspection SPF Emploi
- Renouvellement de la mise à disposition de défibrillateurs
- Visite des lieux de travail (bâtiments communaux, écoles, crèches, bibliothèques)
- Analyse de poste « chauffagiste »
- Analyse de poste « marquage au sol », projet de création d'équipe
- Sécurité intrusion : recherches
-

Sécurité incendie :

- Relation avec le SIAMU, visites de prévention : Ecole des Aigrettes, de la Sapinière, Bibliothèque centrale, Maison Haute, Roitelets, Delvaux)
- Espace Paul Delvaux- stratégie d'évacuation incendie (plans, servitude, aménagements, travaux,)
- Réactualisation des registres de sécurité des écoles primaires et maternelles.
- Réalisation d'exercices d'évacuation (Aigrettes, Naïades, crèche Gilson, Crèche Roitelets)

Protection de la santé des travailleurs :

- Formation « maux de dos » pour les ouvriers du service des espaces verts
- Formation « Amiante » pour les ouvriers communaux
- Participation à la campagne de sensibilisation à l'arrêt du tabac
- Et aussi, participation au projet diversité.

MOBILITE

Tél : 02/674.74.35

Fax : 02/674.74.25

mobilite1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

LES MISSIONS MOBILITE

Promotion des déplacements : plan communal de circulation, de stationnement et d'embellissement des espaces publics.

Promotion des déplacements des usagers les plus faibles : P.M.R., cyclistes (abris vélos, sens unique limité (S.U.L.)), piétons (semaine de la Mobilité, Journée Sans Voiture, ...)

Suivi d'études : notamment, le plan communal de mobilité, le réseau sécurisé pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.), le schéma directeur zones 30, le réaménagement de voiries, la mise en place des zones bleues, ...

Suivi de chantiers : préserver au mieux la circulation des usagers faibles tout en maintenant une fluidité acceptable de la circulation automobile.

Initier des projets : création de nouveaux passages piétons, stationnements vélos, ...

Mise en application de la législation régionale : les S.U.L. (Sens Uniques Limités pour les cyclistes), les zones 30, les P.D.E. (Plans de Déplacements des Entreprises), les P.D.S. (Plans de Déplacements Scolaires), ...

Emettre des avis dans le cadre de projets régionaux, les projets de la S.T.I.B., ...

Organisation de la « Journée Sans Voiture ».

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

1. ACTIONS MOBILITE DIVERSES

- Participation à la Commission Régionale de Mobilité
- Journée sans Voiture 2017 : localisation des activités place L. Wiener
- Lancement de l'action « En selle Mesdames, Messieurs ! » (1^{ère} session : juin 2017)
- Poursuite de l'installation de stations de car sharing
- Poursuite de l'opération « Brevet du cycliste »

2. DIVERS

- Réunions « Mobilité » organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.)
- Journée sans Voiture et SMOB 2017
- Colloque BYPAD
- PICPOL hiver 2017-2018

- Réunion relative au Plan transport SNCB + extension du réseau S
- Soutien régional aux actions communales de mobilité
- Fermeture de la chaussée de La Hulpe (partie régionale en concertation avec les services régionaux) - suite
- Information sur le développement des opérateurs car-sharing en Région de Bruxelles-Capitale
- Réunions relative au développement d'un réseau régional de bornes de recharge électrique
- Colloque accessibilité des transports en commun
- Formation accessibilité Espaces Publics (BRULOCALIS)
- Forum Good Move
- Visite de Liège avec Bruxelles-Mobilité (formation continuée CeMA)

3. Nouveautés - Evénements de l'année

- Brevet du cycliste : autonomie
- Journée sans Voiture 2017
- Mise en place des zones 30 - suite
- Avis relatif au plan régional de mobilité Good Move
- Projet de réaménagement de la place Eugène Keym (réunions préparatoires, réunions d'information, permanences)
- Avis relatif à la demande de rénovation de la piste cyclable régionale Wiener - La Hulpe introduite par Bruxelles Mobilité
- Etude d'aménagement d'une voie verte le long de la ligne de chemin de fer L26
Participation aux réunions du comité d'accompagnement

4.9. REGIE FONCIERE

REGIE FONCIERE

Tel : 02/674.74.42

Fax : 02/674.75.10

Courriel : regie.fonciere1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Benoît THIELEMANS, Echevin

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6

Attributions générales du service

La Régie Foncière communale a été créée en 1977 et assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière.

La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

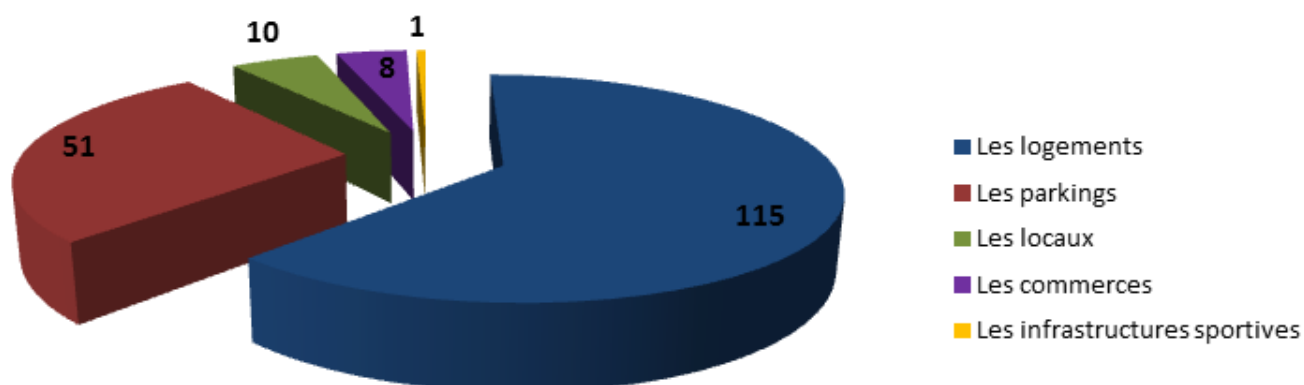
En 2018, une grille des loyers a été approuvée par le Conseil Communal et le règlement d'attribution a été amendé.

Description et évaluation du parc immobilier en 2018

Le parc immobilier privatif se compose de 5 catégories :

1. Les Logements : 115 biens
2. Les parkings : 51 emplacements
3. Les locaux : 10 biens
4. Les commerces : 8 biens
5. Les infrastructures sportives : 1 bien

Soit **185** biens en gestion locative.

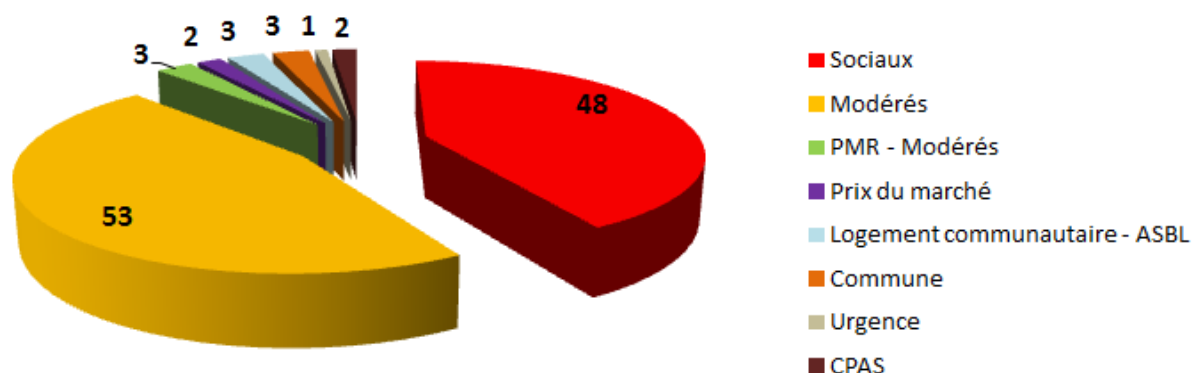


1. Les Logements

La catégorie des logements se compose de 8 sous-catégories

1. Les logements sociaux : 48 biens
2. Les logements modérés : 53 biens
3. Les logements modérés - PMR : 3 biens
4. Les logements aux prix du marché : 2 biens
5. Les logements communautaires loués par des ASBL : 3 biens
6. Les logements loués par la commune : 3 biens
7. Les logements d'urgence : 1 bien
8. Les logements loués par le CPAS : 2 biens.

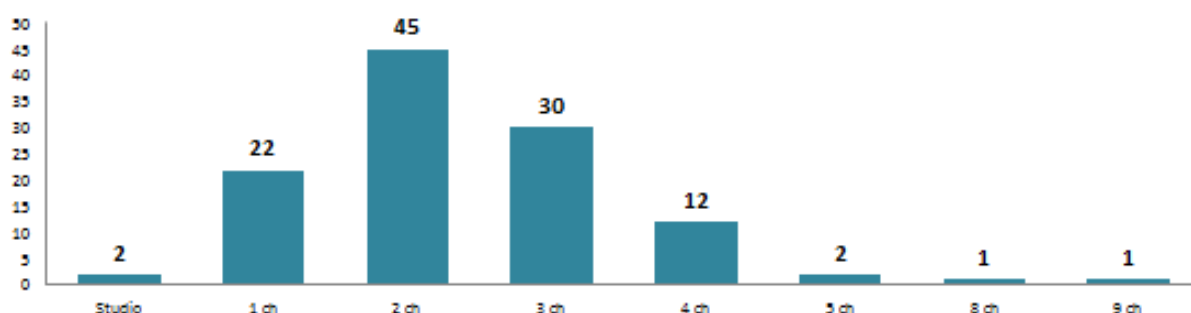
Soit **115** logements en gestion locative



2018

Type	Nombre	studio	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch	8ch	9ch
Sociaux	48	1	13	22	9	3			
Modérés	53		7	22	18	6			
PMR - Modérés	3		1		1		1		
Pdm	2				1	1			
LC - ASBL	3					1	1		1
Commune	3		1	1		1			
Urgence	1	1							
CPAS	2				1			1	
Total	115	2	22	45	30	12	2	1	1

Soit 279 chambres au total, une moyenne de 2,4 chambres par logement.



2. Les parkings

La catégorie des parkings se compose de 3 sous-catégories

- Les garages : 24 emplacements
- Les emplacements : 23 emplacements

- Les emplacements 2 roues : 4 emplacements

3. Les locaux

La catégorie des locaux se compose de 3 sous-catégories

- Les ateliers d'artiste : 4 biens
- Les bureaux loués à des privés : 2 biens
- Les bureaux loués à des ASBL : 4 biens

4. Les commerces

La catégorie des commerces se compose de 2 sous-catégories

- Les commerces loués à des privés : 5 biens
- Les commerces loués à des ASBL : 3 biens

5. Les infrastructures sportives

- Manège loué à une ASBL : 1 bien

CANDIDATS LOCATAIRES ET LOCATAIRES

CANDIDATS-LOCATAIRES

Le tableau ci-dessous fournit une description détaillée des candidats-locataires par catégorie :

BILAN DES INSCRIPTIONS AU REGISTRE FIN 2018

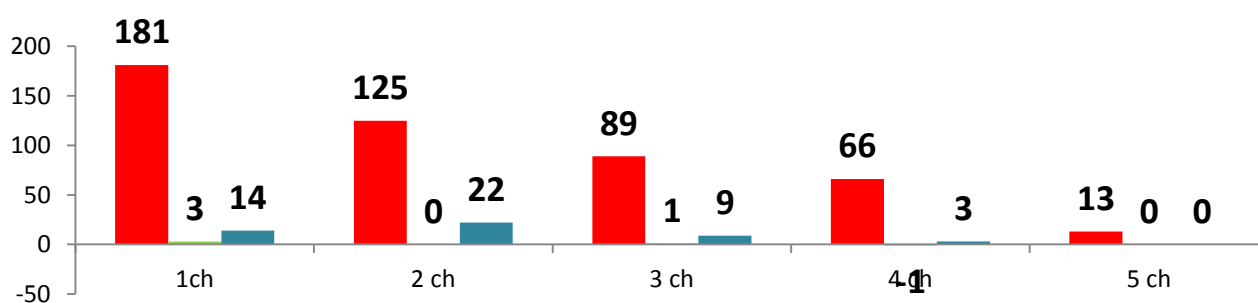
Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	474	181	125	89	66	13
Modérés	138	47	32	35	24	
Pdm	4	3			1	
Total	616	231	157	124	91	13

BILAN DES RADIATIONS AU REGISTRE FIN 2018

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	267	124	61	57	18	7
Modérés	46	16	10	18	1	1
Total	313	140	71	75	19	8

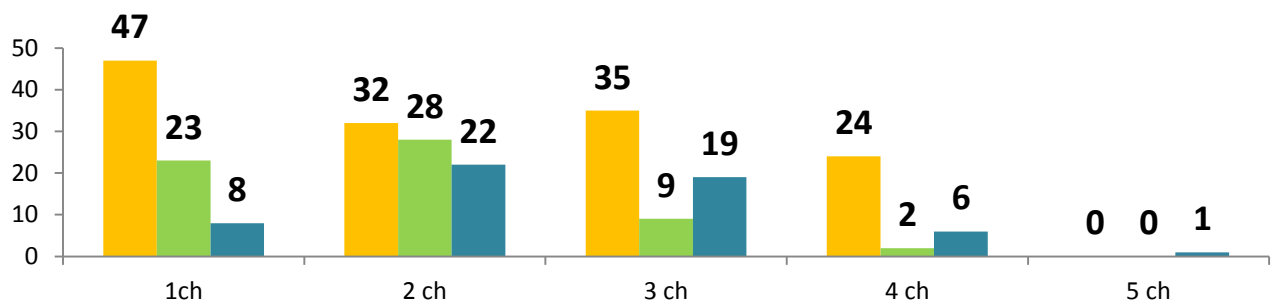
Logements sociaux

Nombre de candidats-locataires vs Nombre de logements



Logements modérés

Nombre de candidats-locataires vs Nombre de logements



ATTRIBUTIONS 2018

ADRESSE DU BIEN	NUM.	ETAGE	CATEGORIE	CH.	SURFACE M²	TYPE	COMPOSITION FAMILIALE	LOYER €	TYPE DE CANDIDATURE
Emile Van Becelaere	10	2 ^{ème}	Modéré	2	75	Appartement	1 adulte 1 enfant	700,00	Candidature
François Ruytinx	29	Uni-familiale	Social	3	152	Maison	1 adulte 2 enfants	270,00	Article 10 dérogation
Heiligenborre	164	Uni-familiale	Social	3	152	Maison	1 adulte 2 enfants	313,60	Mutation économique
Léopold Wiener	66	1 ^{er} et 2 ^{ème}	Bureau - ASBL		185	Maison - duplex		735,00	Prolongation bail
Middelbourg	128	2 ^{ème}	Social	1	41	Appartement	1 adulte 1 enfant	118,28	Article 10 dérogation
Martin-Pêcheur	20	F2	Modéré	3	111	Appart - duplex	2 adultes 3 enfants	825,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	A0	Modéré - PMR	1	74	Appartement	1 adulte	550,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	A1	Modéré	2	74	Appartement	2 adultes 1 enfant	700,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	F0	Modéré	1	67	Appartement	1 adulte	575,00	Candidature
Gratès	50	Uni-familiale	Modéré	3	131	Maison	2 adultes 3 enfants	875,00	Mutation positive
Major Brück	2	1 ^{er}	Commune	1	46	Appart - concierge	1 adulte	550,00	Changement catégorie
Heiligenborre	204	Uni-familiale	Modéré - PMR	5	195	Maison	2 adultes 3 enfants	1025,00	Candidature

ADRESSE DU BIEN	NUM.	ETAGE	CATEGORIE	CH.	SURFACE M²	TYPE	COMPOSITION FAMILIALE	LOYER €	TYPE DE CANDIDATURE
Martin-Pêcheur	20	PV-08	Parking			Voiture		43,51	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-10	Parking			Voiture		43,51	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-16	Parking			Voiture		43,51	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PM-01	Parking			2 roues		10,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-23	Parking			Voiture		43,51	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-08	Parking			Voiture		45,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-14	Parking			Voiture		45,00	Candidature
Martin-Pêcheur	20	PV-15	Parking			Voiture		45,00	Candidature
Hulpe	208	GV-03	Parking			Voiture		90,00	Candidature

Soit 12 attributions de biens et 9 attributions de parking.

GRILLE DE LOYER

GRILLE DES LOYERS - RF 2018 LOGEMENT MOYENS					
Typologie du logement	Logement de petite surface	Logement de surface moyenne	Logement de grande surface		Supplément pour jardin
	- de 55 m ²	55 m ²	+ de 55 m ²		
1CH	€ 550	€ 575	€ 600	+	€ 50
	- de 85 m ²	85 m ²	+ de 85 m ²		
2CH	€ 700	€ 725	€ 750	+	€ 50
	- de 100 m ²	100 à 120 m ²	+ de 120 m ²		
3CH	€ 800	€ 825	€ 850	+	€ 50
	- de 120 m ²	120 à 150 m ²	+ de 150 m ²		
4CH	€ 900	€ 925	€ 950	+	€ 50
	- de 150 m ²	150 à 180 m ²	+ de 180 m ²		
5CH	€ 950	€ 975	€ 1.000	+	€ 50

Approbation de la grille en séance du Conseil Communal du 15 mai 2018.

Indexation annuelle selon indice santé de référence de décembre 2018.

GESTION TECHNIQUE DU PARC LOCATIF

Aperçu des dépenses de maintenance

CODE	LIBELLE	DEPENSE
607-21	Achats pour consommation directe dans les bâtiments de location	43.728,14 €
613-02	Frais techniques	4.583,94 €
614-01	Frais des bâtiments	37.003,95 €

Aperçu des marchés publics – Travaux de construction et d'aménagements

PHASE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENTS	MONTANT	BUDGET	FIRME
Exécution	4-6 Heiligenborre - Reconstruction de 2 maisons			
	** Stabilité et architecture	786.958,82 €	Attribué	R. DE COCK SA Entreprises réunies
	** Aménagement des abords	14.378,38 €	Attribué	MALICE S.A.
Exécution	Rénovation 194 Heiligenborre - salle de bain et wc séparé	12.851,43 €	Dépensé	Karim SOUSSI - ENTREPRISE
Exécution	61 rue Edouard Olivier - Remplacement de 3 chaudières	12.606,58 €	Dépensé	LEGRAND- EYLENBOSCH Chauffage
Exécution	Rénovation de la façade et cage d'escalier du bâtiment 118, Rue Middelbourg	18.224,00 €	Dépensé	REBETON
Exécution	7 Heiligenborre - Renouvellement de la toiture de la piste du manège	30.470,06 €	Dépensé	Toitures JULIEN sprl
Etude	Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès			
	** Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès	267.314,74 €	Estimation	
	** Travaux de peinture d'une maison d'habitation 44 rue Gratès	9.463,26 €	Estimation	
Attribution	118/130 Middelbourg - Communs - Aménagement de locaux vélos et poubelles	9.403,28 €	Attribué	K. SOUSSI
Exécution	Rénovation du 55 rue des Brebis	28.500,00 €	Attribué	COREBAT
Attribution	Placement d'une nouvelle cuisine - 186 Heiligenborre	5.520,00 €	Attribué	ORMIX sprl (IXINA)
Attribution	Hospice Communal & Major Brück - Sécurisation des caves	3.700,00 €	Attribué	Simon BOURGEOIS

ANNEXES

PLAN D'ACTION ENERGIE DURABLE - WATERMAEL-BOITSFORT

POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE CO2

DANS LA SPHERE PUBLIQUE → ACTION DIRECTE DE LA COMMUNE ET DES SES ENTITES

BATIMENTS

Bâtiments publics communaux (Plan Kyoto)

OBJECTIF : -40% d'émissions de CO2 en 2030

- Connaissance et contrôle
 - Relevés, dataloggers, Nrclick
 - Suivi des investissements (Calypso, Delvaux, ...) ★
 - Cadastre énergétique
 - Reporting
 - Audits énergétiques
- Conduite des installations
 - Maîtrise des régulations ★
 - Gestion saisonnière du chauffage ★
 - Formation des techniciens communaux ★
 - Référent énergie par bâtiment ★
- Sensibilisation des usagers
 - Actions périodiques pour rappeler les comportements anti-gaspillage ★
- Travaux
 - Petites interventions
 - Investissements (priorités en fonction des audits, des nécessités fonctionnelles et des opportunités de subsides) ★
- Approvisionnement
 - Marchés conjoints de fourniture d'énergie
 - Electricité 100% verte

Régie foncière

- Cadastre énergétique
- Rénovation énergétique
- Plan logement communal
- Photovoltaïque

Ville et Forêt

- Rénovation énergétique
 - Hulpe, Brebis, Garennes
 - Chablis Taillis (140 logements)
- Photovoltaïque

CPAS

- Rénovation énergétique
- Extension de la maison de repos

ECLAIRAGE PUBLIC

- Plan lumière
- Eclairages des fêtes

TRANSPORTS

- Infrastructures pour vélos
- Flotte communale

PRODUCTION LOCALE D'ENERGIE

- Veille des énergies renouvelables

DANS LA SPHERE PRIVEE → SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS

HABITANTS

Tous logements

- Partenariat avec la MEH
- Partenariat avec la cellule énergie du CPAS
- Achats groupés d'énergie et autres
- Actions de sensibilisation

Cités jardins

- Concertation énergie
- Actions adaptées à la typologie du bâti

Grands immeubles

- Actions adaptées à la typologie du bâti

ACTIVITES PAR SECTEUR

Ecoles

- Sensibilisation et partage d'expérience

Commerces

- Sensibilisation et partage d'expérience

Bureaux

- Sensibilisation et partage d'expérience